L'Evénement
vous apporte, chaque matin, une information impartiale précise et soignée

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

L'information politique
de la toute dernière heure, vous la trouverez dans
L'EVENEMENT

70ième ANNEE No 97 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, MARDI 29 SEPTEMBRE 1936 | Température: Vent modéré du nord, beau et frais | DOUZE PAGES

Les fascistes préparent leur assaut final contre Madrid
La Chambre française vote la loi de dévaluation du franc

Les forces du général Franco nettoient les environs de Tolède avant de marcher sur Madrid. — La guerre civile prendra fin avant les premiers froids. — Le gouvernement envoie tous les hommes valides au front.

Le plan d'attaque

Tolède, Espagne, 29. — (P.C. — Droits réservés par la Presse Associée) Les forces insurgées, plus confiantes que jamais dans la victoire finale après avoir capturé cette ville, préparent dans le moment leur avance sur Madrid, à 40 milles plus au nord, avec l'espoir de prendre la capitale et de mettre ainsi fin à la guerre civile.

Pour l'instant, les insurgés, dont les rangs se sont grossis de plusieurs centaines de fascistes libérés de la forteresse de l'Alcazar, travaillent à abattre les derniers vestiges des forces loyalistes dans les alentours de Tolède.

(Un rapport des quartiers-généraux fascistes a annoncé hier que les 1,200 hommes, femmes et enfants — moins 80 seulement — qui s'étaient barricadés dans l'Alcazar dans les débuts de la révolte, avaient été sauvés, mais qu'il y avait chez eux environ 500 blessés).

Les chefs insurgés ont déclaré que la chute de Madrid n'était plus qu'une question de temps. Ils ont ordonné à leurs hommes de se reposer avant de marcher sur Madrid, et ils calculent que la guerre civile sera terminée avant les premiers froids.

Ils sont actuellement à préparer leur plan d'attaque. On croit que les colonnes du général Francisco Franco attaqueront la capitale par le sud tandis que celles du général Emilio Mola s'occuperont du côté nord.

DANS LA JUBILATION

Burgos, Espagne, 29. — (P.C. — Droits réservés par la Presse Associée) Les chefs fascistes ont célébré par des chants et des discours, hier soir, la capture de Tolède par les colonnes du général Francisco Franco.

"L'Espagne est libérée", crièrent-ils après avoir relaté point par point les péripéties de la bataille, de la prise de la ville et de la libération des camarades fascistes assiégés dans la forteresse de l'Alcazar.

Toute la journée les cloches des églises sonnèrent à toute volée pour annoncer cette victoire.

L'APPEL AUX ARMES

Madrid, 29. — (Droits réservés par la Presse Associée—P.C.) Le gouvernement espagnol a ordonné

(Suite à la page 4, 7e col.)

Le réarmement anglais sera au programme de la prochaine convention travailliste

On s'attend à ce qu'il y ait du pour et du contre. — Le jeune chef Herbert Morrison veut que le gouvernement mette fin aux partis politiques semi-militaires. — Il dit que Lloyd George est tourné naziste.

La démocratie

Londres, 29. (P.C.-Par Thomas T. Champion, de la Presse Canadienne) — L'attitude du travail envers le programme de réarmement du gouvernement anglais sera naturellement la principale question au programme de la convention annuelle du parti qui s'ouvre à Edimbourg le 5 octobre.

Tandis que l'on s'attend à ce que plusieurs leaders recommandent au parti d'appuyer —avec certaines réserves— la construction des forces défensives, Lord Ponsonby et George Lamsbury, ancien chef du parti à la Chambre des Communes, seront probablement à la tête d'un groupe qui soutiendra que les travaillistes ne doivent pas soutenir la politique du réarmement.

On attend avec un vif intérêt les vues qu'exprimera sur ce sujet M. Herbert Morrison, l'ancien ministre du Transport, qui est reconnu dans le parti travailliste et parmi les membres du cabinet également comme l'un des jeunes les plus capables dans les rangs de l'opposition.

Morrison, chef du groupe travailliste dans le conseil de comté de Londres, parlant avant-hier soir à Blackburn, a laissé entendre que les discours prononcés la semaine dernière à Genève par les délégués britanniques avaient été construits de manière à édifier la convention travailliste. "Le gouvernement", dit-il, "est anxieux de mobiliser le travail non seulement pour lui faire appuyer le réarmement, mais pour avoir aussi son concours dans la sphère des affaires étrangères.

"Il sera plus facile de prendre au sérieux ces sentiments démocratiques quand Sir John Simon (secrétaire de l'Intérieur) aura mis fin à un parti politique semi-militaire par l'organisation qui fait de son mieux

(Suite à la page 4, 8e col.)

UN AVION FRAPPE UN VAISSEAU

Bengasi, Libye, 29. — (P.A.)— Neuf personnes ont été tuées alors qu'un avion frappa les mâts d'un vaisseau et alla s'écraser au moment où il s'élevait de la base aérienne dans le port.

En outre du pilote et de l'équipage, cinq techniciens se rendant de l'est de l'Afrique en Italie ont été tués.

Mort d'un amiral

L'amiral William-S. Sims, un héros de la Grande Guerre, décédé hier.

Boston, 29. (P.A.)— L'amiral William-S. Sims, commandant de la flotte américaine en Europe pendant la grande guerre et natif de Port Hope Ont., est mort d'une crise cardiaque hier. Il était âgé de 77 ans.

L'officier naval en retraite avait subi une opération en juin dernier et il semblait se rétablir. Mais une nouvelle attaque au coeur se produisit dimanche à la résidence de sa fille ici, Mme Robert Hopkins et il expira hier.

Sims, qui écrivit des critiques fort consultés concernant les méthodes navales des Etats-Unis, était le fils d'un père américain et d'une mère canadienne.

Son père, Alfred William Sims, dont la famille s'est établie en Pennsylvanie il y a plus de deux siècles, était un ingénieur civil. Il vint au Canada pour diriger des travaux d'améliorations dans un port et il épousa une jeune fille de Port Hope, Adélaide Sowden.

L'amiral laisse son épouse, née Anne Hitchcock, de Saint-Louis ; trois filles, Mme Hopkins, Mme Robert Fiske et Mme Elting Morrison et deux fils, William Sowden Jr et Ethan.

Sims eut un jour l'occasion de prouver le bien fondé de ses critiques, à sa suggestion, on établit la pratique de tir à la cible pour toute la flotte. Un vieux voilier servit de cible. Après avoir tiré des milliers de coups, la marine ne réussit à frapper la cible que deux fois.

DE LA MAGIE PURE A LA TRAGEDIE

Montréal, 29. — (P.C.) — Georges Lalonde, un magicien âgé de 28 ans, a été transporté à un hôpital de cette ville, hier, après avoir été frappé dans le dos avec l'une de ses propres épées maniée par un spectateur qui ne pouvait pas "supporter de le voir couper une femme en deux".

Cette affaire tragique s'est déroulée dans le petit village de Shawville, Qué., à 50 milles environ au nord de Hull, dimanche soir, et Lalonde, qui faisait récemment partie d'un cirque, a été amené ici par convoi. Son état est critique.

Les médecins qui ont examiné le blessé ont déclaré que le poumon droit de Lalonde avait été perforé par la lame et qu'ils ne pouvaient pas encore dire si la victime pourrait en réchapper.

L'inspecteur Armand Brodeur, chef du bureau des détectives de la métropole, a dépêché sur les lieux de la tragédie le lieutenant-détective Francoeur et le sergent-détective Fitzpatrick, avec mission de faire enquête. .

Aux détectives, Lalonde a relaté ce qui suit:

Il venait d'accomplir plusieurs tours devant une assistance intéressée à Shawville et il s'apprêtait à scier en deux une boite de bois dans laquelle il avait enfermé une femme, sa partenaire. La boite avait été placée sur deux chaises et le magicien, scie en main, allait donner le premier coup quand les cris horrifiés des spectateurs attirèrent son attention. Avant d'avoir pu réaliser le danger qui le menaçait, il éprouva dans le dos une vive douleur et il tomba par terre. Il venait d'être frappé avec l'une de ses propres épées dont un des spectateurs s'était emparé.

L'assaillant de Lalonde put s'enfuir en dépit des efforts de la foule pour l'arrêter.

Les nations dont les chefs rêvent de conquêtes ne devraient pas siéger à Genève

M. Maxim Litvinoff attaque avec virulence les politiques naziste et fasciste. — La Russie, animée par un fervent désir de la paix, dédaigne de répondre aux insultes. — Allusion à un récent discours d'Hitler.

Conférence européenne

Genève, 29. — (P.C.) — Par Joseph-E. Sharkey, de la Presse Associée. — M. Maxim Litvinoff, commissaire soviétique des Affaires Etrangères, a dénoncé hier soir le nazisme et le fascisme comme étant des "ennemis de la civilisation", dans une violente réponse à des accusations nazistes à l'effet que le bolchévisme devait être considéré comme "l'ennemi mondial No 1".

Affirmant énergiquement que la Russie ne désirait que la paix, M. Litvinoff, montant à la tribune de la Société des Nations, déclara avec force:

"Le nazisme et le fascisme sont les ennemis mortels de tous ceux qui travaillent et de la civilisation."

Il se garda de mentionner le chancelier Hitler et le premier ministre Mussolini par leur nom, mais il attaqua avec virulence les individus responsables des doctrines du nazisme et du fascisme.

"La Russie", dit-il, "est toujours opposée à l'admission dans la Société des Nations de n'importe quelle nation gouvernée par un principe politique "basé sur l'inégalité raciale et nationale qui considère les autres peuples, le sien excepté, comme au-dessous des humains".

"Tout Etat gouverné par un homme qui se permet des conquêtes territoriales ne peut être accepté dans la S.D.N. Les portes de la S.D.N. doivent être surtout fermées aux pays dont les chefs énumèrent les vastes territoires qu'ils projettent d'enlever par la violence à d'autres pays."

Allusion évidente au récent discours d'Hitler disant que l'Allemagne serait prospère si elle possédait les champs de blé de l'Ukraine russe.

"Cependant", poursuivit M. Litvinoff, "bien que mon pays s'oppose à admettre de tels pays dans la S.D.N., mon gouvernement est toujours dis-

(Suite à la page 4, 8e col.)

HOTEL MONTCALM
Chambre avec eau courante, $1.00; avec douches, $1.25; avec bain, $1.50. Repas à la carte et table d'hôte, $0.50
163, rue St-Jean, Québec — Tél.: 2-1287

ILS VOIENT LE JOUR AU BRUIT DU CANON

Tolède, Espagne, 29. — (P.A.) Les survivants du siège de l'Alcazar ont raconté hier soir que deux bébés étaient nés à l'intérieur de la vieille forteresse alors que les obus éclataient sur les murs centenaires et que les avions survolaient la place.

Les enfants se portent bien, rapporte-t-on.

Les grèves en France

Des ouvriers, des maraîchers et des marins abandonnent le travail.

Paris, 29. — (P.C.—Havas) Des batailles entre ouvriers en batiments en grève et des policiers, à Tours, de même qu'une grève partielle de maraîchers dans la région de Paris, hier soir, ont amené de nouveaux troubles au gouvernement français du Front Populaire.

Des ouvriers en batiment cherchant à empêcher des compagnons de travailler ont été dispersés par la police. A Saint-Germain-en-Laye, des maraîchers se sont entendus pour ne pas coopérer à l'approvisionnement du marché parisien pendant deux jours en protestation contre la baisse des prix.

Au cours de la journée, le ministre de la Défense nationale Edouard Daladier et le ministre de l'Intérieur Roger Salengro ont conféré avec une délégation de travailleurs venant d'une usine métallurgique dont les ouvriers sont encore en grève, près de Paris. Les négociations se continueront aujourd'hui au ministère de l'Intérieur.

Une grève de marins, affectant environ 500 chalands entre Paris et la frontière belge s'est aussi continuée hier, mais aucune tentative n'a été faite pour bloquer le trafic des canaux et rivières.

MORT TRAGIQUE DE CINQ AVIATEURS

Vicita Castellana, Italie, 29. (P.C.-Havas) — Cinq aviateurs de l'armée italienne ont été tués, hier, lorsqu'un avion militaire s'écrasa sur le sol près d'ici.

Par un vote de 343 contre 252, la Chambre des Députés adopte les premières dispositions du projet de loi dévaluant le franc. — Une journée de difficiles manoeuvres politiques. — Pour assurer la prospérité.

Chez les autres

Paris, 29. — (P.C. - Havas) — Le premier article de la mesure législative dévaluant le franc, article qui suspend la loi monétaire de 1928, a été adoptée par la Chambre des Députés de bonne heure ce matin par un vote de 343 contre 252.

Cet article abroge les articles 2 et 3 de la loi de la monnaie. Les item abrogés établissaient la valeur-or du franc à 65.5 milligrammes d'or de 9-10mes de finesse et assuraient la responsabilité de la Banque de France dans la convertibilité de ses billets payables en or.

Le projet de loi du franc devrait être soumis aujourd'hui au sénat et être adopté avant la fin de la journée. Les gauches croient fermement que cette mesure ouvrira la porte à la prospérité pour la France et stimulera le commerce.

Au cours d'une journée de manoeuvres politiques intenses, le premier ministre Léon Blum et ses collègues de la gauche ont réussi à bloquer un effort des droites pour obliger le gouvernement à référer cette mesure au comité des finances.

Dans une série de concessions consenties pour s'assurer de l'appui des gauches, M. Blum convint de demander au parlement le pouvoir de contrôler par décret la hausse des prix et d'abandonner la clause comportant une échelle graduée pour les salaires des fonctionnaires du gouvernement.

Dans un vigoureux discours défendant l'attitude du gouvernement, M. Vincent Auriol, ministre des finances, déclara que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis observaient loyalement leur engagement à protéger le franc durant la procédure de dévaluation.

"L'accord monétaire anglo-franco-américain, qui a préparé la voie à la dévalution", dit M. Auriol, "est sans précédent dans l'Histoire. Il constitue l'un des plus puissants facteurs propres à assurer le relèvement de l'économie mondiale et la consolidation de la paix".

M. Auriol révéla que les douaniers avaient saisi une certaine quantité de lingots d'or à la frontière, hier matin, et que le gouvernement exercerait une surveillance incessante pour empêcher le métal jaune de sortir du pays.

Le ministre des Finances apprit également à la Chambre que le déficit budgétaire de 1936 serait de sept milliards de francs et que la

(Suite à la page 4, 8e col.)

FAITS DIVERS

L'ARMEE GROSSIT

Berlin, 29. — (P.A.) — Adolf Hitler a publié un décret hier ordonnant l'enrôlement de 30,000 jeunes gens dans le service du travail du gouvernement, à partir du 1er octobre, date où sera mis en vigueur le règlement de service militaire obligatoire de deux ans.

LA COURSE DE LONDRES A JOHANNESBURG

Portsmouth, Angleterre, 29. (P.A.) —Neuf avions ont pris le départ aujourd'hui à une minute d'intervalle chacun pour la course Angleterre-Afrique du Sud. Le premier départ se fit à 6.30 a.m. La randonnée est de 6,500 milles.

TENU RESPONSABLE

Ottawa, 29. — (P.C.) Michael Augustino, un Italien père de sept enfants, a été tenu responsable hier soir par un jury du coroner de la mort de son épouse Mary, âgée de 36 ans. La malheureuse a été poignardée il y a quelques jours dans la taverne d'un hôtel local.

LES LIGUES DES PROPRIOS A MONTREAL

Montréal, 29.— (P. C.) Les propriétaires de la province de Québec se réuniront à Montréal aujourd'hui pour l'ouverture de la convention de deux jours de l'union des Ligues des propriétaires de la province de Québec.

Les délégués seront reçus officiellement par la ville au cours de l'avant-midi puis on écoutera les rapports et on formera les comités. Les délégués seront les invités de la ville à un déjeuner et dans l'après-midi ils visiteront les ateliers de Garden City Press à Gardenvale.

Après un banquet dans la soirée, les comités se réuniront de nouveau.

UNE LETTRE DE MGR GEORGES GAUTHIER SUR LE COMMUNISME

Montréal, 29. — (Spécial à L'Evénement) Son Excellence Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, vient d'adresser aux fidèles de l'archidiocèse une lettre traitant du communisme chez nous.

Dans son message, Mgr Gauthier, avec le Saint Père, regrette les tristes événements d'Espagne. Il souligne le fait que les adeptes du communisme font miroiter aux yeux du peuple un avenir irréalisable de bonheur et de prospérité, négligeant complètement le côté économique.

"Cette légende", dit Mgr Gauthier, "a la vie dure. Les communistes espagnols auront contribué plus efficacement que d'autres à la tuer puisqu'ils n'établissent sur leur passage que misères et détresses. Tout occupés à détruire, les ruines leur suffisent.

"Les communistes s'acharnent surtout contre la religion : les atrocités qu'ils commettent contre religieux, religieuses et prêtres en font foi. Ils sont poussés par la haine.

"Il faut prier, prier plus que jamais pour que Dieu délivre le monde du fléau communiste", Mgr Gauthier invite tous les prêtres de son archidiocèse à exhorter les fidèles à la prière.

La lettre se termine par une annonce d'une heure solennelle de réparation solennelle qui doit avoir lieu dans toutes les églises et chapelles du diocèse à l'occasion du premier vendredi du mois.

"LUTTE ENTRE LES PARTISANS ET LES ADVERSAIRES DE DIEU"

Cancellation des dettes

Cent cinquante-huit municipalités de la Saskatchewan en bénéficient.

Régina, 29. — (P.C.) Le premier ministre Patterson, de la Saskatchewan, a annoncé hier la cancellation de $75,000,000 sur les comptes de taxes, secours et intérêts dans 158 municipalités de la province frappées par la sécheresse.

Affectant de 40,000 à 50,000 fermiers, cette annonce a été faite à la suite de discussions avec des représentants de compagnies de prêts hypothécaires et d'un caucus libéral.

Le communiqué du gouvernement rapporte que les fermiers en général par toute la province bénéficieraient d'une réduction des intérêts sur les hypothèques de fermes jusqu'à six pour cent à partir de janvier 1937.

La nouvelle a été accueillie avec soulagement par les 158 municipalités affectées par la sécheresse et constituant environ la moitié des municipalités de cette province, qui se chiffrent en tout à 302.

Environ la moitié des $75,000,000 cancellés constitue, croit-on, des arrérages d'intérêts sur des hypothèques sur des fermes. Un tiers est formé de cancellation de taxes et la balance est composée d'avances pour grains et secours cancellées par les gouvernements provincial et fédéral.

VOUS TROUVEREZ...

Page 2—Notes Maritimes.
" 3—Nouvelles locales.
" 4—Editorial, Pour les Travailleurs, Nouvelles du Palais.
" 5—Carnet Mondain, Nouvelles de Lévis.
" 6—7—Finance.
" 8—Sport.
" 9—Amusements.
" 10—T. S. F.
" 12—Autres nouvelles locales.

Le Dr J.-M. Rosell, de la faculté d'Agriculture de l'Université de Montréal, espagnol de naissance, dit que les travailleurs canadiens n'auraient pas aidé le front populaire s'ils en avaient connu les vraies couleurs.

Inspiration soviétique

Montréal, 29. — (P. C.) Le Dr J.-M. Rosell, de Saint-Hyacinthe, bactériologiste d'origine espagnole à l'emploi du ministère provincial d'agriculture, a accusé hier la Russie d'être l'instigatrice de la révolution d'Espagne. Il a déclaré que la lutte actuelle ne se fait pas entre fascistes et anti-militaristes, mais plutôt entre partisans ou ennemis de Dieu. C'est, dit-il, une lutte pour la civilisation contre la barbarie. Il s'agit de sauver le pays aux prises avec la Russie. Il prétendit que la Russie désirait détruire l'Espagne "avec une plus grande rapidité qu'elle n'a détruit la religion et la culture pré-soviétique dans l'U. R. S. S.".

Dénonçant les organisations ouvrières canadiennes, et particulièrement la section montréalaise du parti travailliste, qui ont prêté leur appui financier à la faction du Front Populaire, le Dr Rosell, qui est professeur à la faculté d'Agriculture de l'Université de Montréal et ancien professeur de médecine en Espagne, déclara qu'on aurait fait preuve d'un esprit de meilleure coopération, d'un esprit plus charitable si l'on avait accordé son appui aux autres groupes, catholiques ou non-catholiques, nationalistes, carlistes ou monarchistes.

Si les travailleurs du Canada connaissaient les vraies couleurs du Front Populaire, ils n'auraient jamais accordé leur appui à cette organisation, dit le Dr Rosell. "Je suis sûr", dit-il, "qu'aucun de ces travailleurs canadiens qui votèrent des souscriptions et des sympathies aux éléments du Front Populaire d'Espagne, n'a la moindre idée de ce que sont ces éléments et de ce qu'ils ont fait et font au cours de la guerre civile. Il serait impossible de croire que des ouvriers canadiens du district de Montréal savaient réellement ce qui se passe là-bas avant de jeter leur vote en faveur de cette manifestation de sympa-

(Suite à la page 4, 4e col.)

Coupable de sédition

Un matelot américain condamné à trois ans de prison en Allemagne.

Berlin, 29. (P.A.) — Lawrence-B. Simpson, matelot américain qui languit 14 mois en prison allemande en attendant son procès, a été trouvé coupable hier de sédition et renvoyé en prison pour purger la balance d'un terme de trois ans.

Simpson admit sans difficulté que lui-même et trois communistes allemands avaient conspiré dans l'espoir d'établir un gouvernement de front populaire en Allemagne.

Bruno Reitz, co-accusé de Simpson, a été condamné à quatre ans.

(A Seattle, John-G. Simpson, père du prisonnier, âgé de 70 ans, a déclaré: "Je crois que c'est un outrage de la part du département d'état à Washington de ne pas avoir fait davantage pour lui. Je vais protester auprès d'eux et je n'abandonnerai pas la lutte pour la liberté de mon fils.")

Simpson, matelot sur le S. S. "Manhattan" lorsqu'il fut arrêté il y

(Suite à la page 4, 7e col.)

LE BEBE LINDBERGH SERAIT VIVANT ?

Trenton, 29. — (P.A.) Les officiels du New-Jersey ont consenti hier à comparer les empreintes digitales de Charles-A. Lindbergh Jr avec ceux d'un enfant vivant à Dallas, Texas, et qui est supposé lui ressembler. Le "Dallas Times-Herald" rapporte qu'il a appris "de source sûre que les indices tendant à démontrer que le blond garçonnet de Dallas serait Charles Lindbergh Jr étaient suffisants pour intéresser les officiels du New-Jersey. Le journal rapporte que des citoyens de Dallas en relation avec les enquêteurs auraient déclaré que l'enfant en question fut conduit à Dallas plusieurs mois après l'enlèvement par une femme qui en prend soin depuis ce temps, et que son apparence extérieure et son âge concordent avec l'apparence et l'âge du fils de Lindbergh.

LES ETHIOPIENS SONT DES HOMMES LIBRES

Addis Ababa, Ethiopie, 29. — (P.A.) Les Ethiopiens ont reçu l'ordre hier de cesser de se traîner sur le ventre en signe de soumission à leurs conquérants italiens.

Le vice-roi Rodolfo Graziani a publié ce décret après avoir présidé aux cérémonies à l'occasion de la fin de la saison des pluies en Ethiopie.

Au début de la fête, les Ethiopiens se jetèrent sur le sol et se mirent à ramper.

"Seuls, les esclaves agissent ainsi", dit Graziani, "et l'Italie désire que ses citoyens éthiopiens soient libres d'avoir la conscience parfaite de leur dignité d'hommes".

JETONS DE PRESENCE POUR LES DEPUTES

Paris, 29. — (P.C. - Havas) La Chambre des députés a devant elle un projet par lequel ses membres seraient obligés d'obtenir des jetons de présence pour retirer leurs salaires.

D'après les termes d'un projet de loi présenté en Chambre, les députés recevraient des jetons de cuivre pour chacune des sessions auxquelles ils assisteraient.

Ces jetons serviraient de salaires et seraient échangeables pour de l'argent comptant tous les mois ou tous les ans. Les négligents (on connait quatre députés qui ne se sont pas montrés en Chambre depuis quatre ans), ne recevraient rien du tout. On ne sait encore quel appui recevra ce projet.

A la chasse

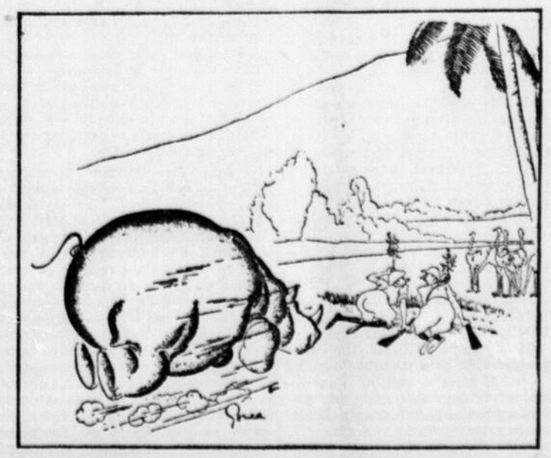

"Quand je dirai trois, feu !" (Le "Sydney Bulletin", N.G.S.)

LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE SIEGE A ST-JEAN

A vingt pieds de l'eau

Survolant le Bras d'Or, le dirigeable Hindenburg effleure l'océan.

Saint-Jean, N.-B., 29. — (P. C.) Le dirigeable allemand "Hindenburg" se dirigeait hier vers son terminus d'Amérique de Lakehurst, N.-J., après avoir survolé à faible hauteur une partie de la Nouvelle-Ecosse.

Le zeppelin était à 30 milles au sud de Saint-Jean à 6 h. p. m., heure solaire de l'est. Au moment où il communiqua avec le poste de sans-fil du gouvernement à Read Head, N.-B., il se trouvait à mi-chemin entre les deux rives de la baie de Fundy.

Lorsque le zeppelin passa au-dessus de Bras d'Or à Grand Narrows, Nouvelle-Ecosse, il était si bas qu'un opérateur de téléphone crut qu'il s'était posé sur l'eau. Il avertit aussitôt les bureaux de Sydney et d'Halifax à cet effet.

Vérification faite, les officiels de la compagnie de téléphone apprirent que le "Hindenburg" était descendu jusqu'à 20 pieds de la sur-

(Suite à la page 4, 5e col.)

DEUXIEME INONDATION EN DIX JOURS

Waco, Texas, 29. —(P.A.) Pour la seconde fois en dix jours les habitants des terres basses du centre et de l'ouest du Texas ont dû fuir en toute hâte devant les flots débordés des torrents grossis par des pluies torrentielles. On comptait hier soir quatre personnes de mortes. Les réfugiés sont au nombre de plusieurs milliers et les dommages s'élèvent à plusieurs millions. Heureusement, les pluies ont cessé hier avec l'arrivée de la première journée froide de l'automne. A Waco, où 2,500 réfugiés chassés de leurs demeures ont dû être secourus par les gardes nationaux et la Croix Rouge, les dommages ont dépassé $1,500,000. J.-C. Patterson, agent de comté, a déclaré que les dommages aux récoltes du blé-d'Inde et du coton se chiffraient à $1,000,000. Les terres en général ont été très affectées.

Cette convention s'ouvre hier matin sous la présidence de M. Alfred Marois. — Elle recommande la création d'une commission fédérale pour fixer les heures maximums de travail et les salaires minimums. — Autres résolutions.

L'hon. J. Bilodeau

St-Jean, Qué., 29 (P.C.) — La création d'une commission fédérale ayant pour mission de fixer les heures de travail maximum et les salaires minimums dans toutes les industries canadiennes, comme aussi d'enquêter et de dénoncer les pratiques commerciales malhonnêtes et les prix excessifs, a été recommandée hier par la Fédération des Chambres de Commerce de la province de Québec en convention ici.

Cette recommandation est contenue dans une résolution adoptée à l'unanimité concernant les mesures à prendre pour enrayer le chômage. La résolution mentionne cependant que le salaire minimum devrait varier avec l'industrie et l'importance du centre industriel, et que les heures maximums devraient être en ligne avec l'industrie et le commerce.

La convention a aussi recommandé au gouvernement d'encourager les travaux publics, le développement des ressources naturelles, principalement les mines, la construction d'édifices "en autant que ces travaux publics sont nécessaires au développement approprié du pays, et en autant que cette construction n'affecte pas le capital déjà investi dans cette industrie.

La même résolution suggère enfin que le gouvernement d'Ottawa étudie l'opportunité d'imposer un droit de dumping sur les produits de tous les pays exportateurs de manière à couvrir la différence entre leurs heures de travail maximums et celles en vigueur au Canada, de même que leurs salaires minimums et ceux du Canada, si nécessaire.

Un autre résolution à l'adresse du gouvernement fédéral demande que l'on amande la loi actuelle plaçant le port de Montréal sous la juridiction de la commission centrale d'Ottawa, et que ce port soit de nouveau administré comme auparavant par une commission locale.

La convention a aussi adopté une résolution recommendant au gouvernement provincial de Québec que

(Suite à la page 4, 4e col.)

Victimes de l'incendie

Plusieurs personnes perdent la vie dans les feux de forêts de l'Oregon.

Mansfield, Ore., 29. — (P. A.) D'après des rapports qu'on n'a pu vérifier entièrement, neuf et peut-être quinze personnes ont perdu la vie au cours de feux de forêts qui ont complètement réduit en cendres le village de Bandon. Vingt mille personnes résidentes du sud-ouest de l'Oregon, ravagé par les feux de forêts, ont dû quitter leurs demeures menacées de destruction. Seule une saute de vent pourrait épargner les demeures menacées.

400,000 acres de forêts sont affectés et on ne pouvait encore hier soir tenter de fixer un estimé quelconque des dommages.

Bandon, hier encore un joli petit port de mer, n'est plus que ruines.

(Suite à la page 4, 7e col.)

QUERELLE OUVRIERE

Toronto, 29. — (P. C.) La querelle survenue hier parmi les officiels du Congrès ouvrier pan-canadien s'est continu-e hier. La convention de Toronto s'est tout de même ouverte et les délégués, qui se sont déclarés en faveur de leur président A.-R. Mosher, procéderont à l'élection d'un nouveau bureau de direction dont cinq des membres se sont séparés de leur président.

Toronto, 29. (P.C.) — La pression a été basse à Terre-Neuve et dans l'est du pays de même que dans la vallée du Mississipi et sur la côte du Pacifique, tandis qu'elle a été élevée en Ontario, dans les provinces de l'ouest et dans les états du nord. Il a fait beau et frais dans l'Ontario et le Québec et généralement beau avec température modérée dans les provinces de l'ouest.

PRONOSTICS :

Ottawa et haut Saint-Laurent : Vent modéré du nord : beau et frais.

N.-O. de Québec et Lac Saint-Jean: Partiellement nuageux et frais.

Bas Saint-Laurent : Vent modéré du nord, beau et frais.

NOTES MARITIMES

Le "Nascopie" vogue vers Halifax

Le navire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, termine heureusement son voyage de trois mois dans les mers du nord. — Aucun accident. — Hier, il entrait dans le détroit de Belle-Isle. — Il s'arrêtera à Halifax. — Un pêcheur se noie à la Rivière-aux-Renards. — La barque chavire. — Hier midi, la barge "James Stewart" se renflouait elle-même, et dans le cours de la journée, elle reprenait sa cargaison à Trois-Rivières, pour continuer à Montréal, et sur les Grands Lacs.

483,000 boisseaux de blé à Québec

Le "Nascopie", le navire de la Compagnie de la Baie d'Hudson, est entré dans le détroit de Belle-Isle, hier, et il se dirige vers Halifax. C'est la nouvelle que nous a apprise le Service des Signaux.

Ce qui veut dire que le navire "des mers du nord" termine son long voyage annuel, beaucoup plus tôt que l'an dernier. Le "Nascopie" a quitté Montréal au milieu du mois de juillet, et dans les cercles maritimes l'on ne croyait pas qu'il terminerait sa randonnée avant le milieu du mois d'octobre. Le navire a visité tous les ports de la mer de Baffin et de la Baie d'Hudson. Il a ravitaillé les postes et il avait à son bord plusieurs employés du gouvernement fédéral qui se rendaient dans l'Arctique en mission scientifique, principalement pour faire le relevé des cartes actuelles. Au cours de son voyage, le "Nascopie" n'a eu aucun accident ou incident fâcheux. On croyait d'abord que le "Nascopie" se rendrait à Montréal, mais il semble qu'il passera l'hiver à Halifax.

UN PECHEUR SE NOIE

Tard hier soir, sans avoir de détails, nous avons appris qu'un pêcheur du Bas Saint-Laurent s'était noyé lorsque la barque dans laquelle il était chavira tout-à-coup, à la Rivière-aux-Renards. Cet accident a été rapporté par le poste du Service des Signaux, du Cap Desrosiers. On croit que le malheureux pêcheur a été envoyé à la mer, à la suite d'un violent coup de vent. C'est tout ce que nous avons su de la tragédie.

LA BARGE "JAMES STEWART"

L'"Evénement" annonçait, en dernière heure, dans son édition d'hier, que la barge à vapeur "James Stewart" s'était échouée au cours de la nuit, à Ste-Angèle, juste vis-à-vis le port des Trois-Rivières. Cependant l'accident n'est pas considérable. A bonne heure hier matin, des barges de petite dimension se sont rendues près du navire échoué pour prendre une partie de sa cargaison de bois de pulpe, afin de l'alléger. Presqu'immédiatement après, le "James Stewart", au moyen de sa propre vapeur sortait de sa mauvaise posture, et il entrait dans le port de Trois-Rivières, un peu avant midi. Dans le cours de l'après-midi, la barge reprenait sa cargaison, pour repartir pour Montréal au commencement de la soirée. Nous n'avons pas pu savoir quelles étaient les causes de cet accident maritime. Il y aura peut-être une enquête, mais la chose est loin d'être sûre, étant donné que le navire n'a pas été endommagé, et qu'il n'y a pas eu d'incident grave.

La barge "James Stewart" est un navire de 250 pieds de long. Il appartient à la compagnie Great Lakes & Ontario Transportation. Il doit se rendre sur les Grands Lacs, avec sa cargaisson de bois de pulpe.

DU BLE A QUEBEC

Hier, deux barges sont arrivées à Québec, avec une cargaison de 160,000 boisseaux de blé d'exportation, qui ont été placés dans les élévateurs à grain de notre port. Les navires, le "Mayford", et le "John-C. McKellar" sont repartis dans le cours de la soirée, pour retourner à Port-Arthur.

Nous avons appris que d'autres cargaisons de blé arriveraient à Québec ces jours-ci. C'est le commencement du mouvement de la venue du blé à Québec, à la suite de la campagne qui a été entreprise par notre journal et la Chambre de Commerce de Québec. Mais, comme nous l'écrivions la semaine dernière, il ne faut pas s'attendre à ce que les cargaisons considérables arrivent à nos élévateurs avant la mi-octobre, à cause de la grande distance qui sépare Québec de Port-Arthur.

Si on se rappelle les chargements qui sont arrivés à Québec, il y a déjà une dizaine de jours, on conclut qu'à l'heure actuelle, il y a 483.000 boisseaux de blé dans nos élévateurs Ce blé sera conduit en Europe et principalement en Angleterre, d'ici la fin de la saison maritime.

LA MAREE

Aujourd'hui, la marée sera haute à 4 h. 47 a. m. et 5 h. 05 p. m.

LA femme SOUFFRE

Dès l'âge de la puberté, la jeune fille paie un lourd tribut à l'infirmité humaine. Femme, ce sont de nouveaux troubles essentiellement féminins: périodes difficiles, coliques pénibles, hémorragies inquiétantes, etc. Et quand, tout, vers la cinquantaine, sa vie gynécologique ses douleurs qui lui sont particulières redoublent. A toutes ces phases, si pénibles pour la femme il existe un remède sûr, éprouvé, c'est la

FANDORINE

A toutes ces périodes de sa vie, la FEMME doit veiller à son hygiène intime, indispensable à sa santé. Elle devra faire usage de la

GYRALDOSE

qui est, à la fois, microbicide, désinfectant, désodorisant, et agréable à employer.

En vente dans toutes les bonnes pharmacies. Ecrivez à Casier Postal 27, Station N, Montréal pour recevoir brochure gratuite "Connaissez-vous?"

C'est un produit CHATELAIN FABRICANT DE L'URODONAL

Des envolées d'essai

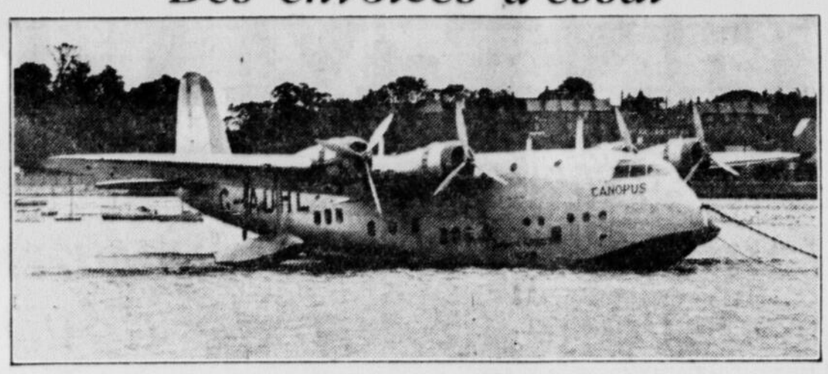

Le "Canopus" amarré à Rochester, a été photographié juste avant sa première envolée d'essai. Ce vaisseau de l'air est le premier des hydravions anglais destinés à un service transatlantique régulier qui commencera probablement l'an prochain. Le "Canopus" peut transporter 24 passagers le jour et 16 passagers de nuit.

Sécurité et culture humaine

Il m'est particulièrement agréable de pouvoir indiquer dans REAGIR, si appréciée au Canada, les raisons de cette faveur et de mettre en évidence les liens étroits qui rattachent nos organisations sécuritaires à la culture humaine telle qu'elle est conçue en France.

Il me suffira de passer rapidement en revue quelques aspects du problème de la sécurité pour qu'aussitôt ces relations apparaissent clairement.

En quoi consiste donc ce "problème de la sécurité" auquel des organisations puissantes se sont consacrées au Canada? En apparence, à peu de chose: rechercher les moyens d'assurer à l'homme une protection aussi efficace et aussi complète que possible contre les dangers qui menacent sa vie ou sa santé. En réalité, si l'on y réfléchit, le problème est très vaste, car innombrables sont les dangers auxquels nous sommes presque continuellement exposés, et lorsque le regard parvient à les embrasser dans leur ensemble, l'on se sent pris de vertige et l'on est tenté de déclarer vaine la poursuite d'un tel but.

Nous n'avons pas cédé à cette faiblesse. Nous avons pensé que l'homme pouvait et devait éliminer ou du moins réduire dans une énorme proportion les causes de mort, de mutilation et de maladie auxquelles il s'expose lui-même par ignorance du danger ou des moyens d'y échapper, par imprudence, inconscience, étourderie, maladresse, défaut d'auto-contrôle, etc... Car il faut le constater et le répéter; aujourd'hui plus que jamais, "l'homme ne meurt pas, il se tue". L'homme moderne ne parvient plus à la vieillesse. L'accident, la maladie ou la guerre l'envoient prématurément au tombeau.

L'on voit tout de suite apparaître les trois principaux domaines où peut s'exercer utilement, de façons fort différentes d'ailleurs, l'oeuvre de recherche de la sécurité: protection contre les accidents; protection contre la maladie et spécialement préservation contre la contagion; organisation de la paix entre peuples.

En pénétrant dans ces domaines, ne sommes-nous pas en pleine "culture humaine"?

Mais supposons que, devant l'immensité d'une tâche qui voudrait embrasser les trois aspects du problème de la sécurité, nous limitions notre effort à la protection contre les accidents. Il nous reste encore un beau champ d'action, car le danger est partout:

Dans nos demeures, nous avons introduit "des toxiques, inflammables, explosifs" (produits de nettoyage, produits pharmaceutiques, produits photographiques, allumettes, pétrole, alcool, essence, éther, gaz d'éclairage, acétylène), "des forces dangereuses", comme l'électricité, des "machines" à moteur (monte-charges, ascenseurs, appareils ménagers.)

Le lieu de travail de l'ouvrier manuel, de l'ingénieur, est plein de dangers: l'usine, l'atelier, la mine, l'égout, le toit font plus de victimes que les guerres les plus meurtrières.

La rue, la route, la mer et, depuis peu, le ciel ne sont pas moins redoutables.

Contre les principaux dangers, des règlements sont intervenus, dans tous les domaines, pour limiter l'hécatombe. Mais ils ne sont pas toujours assez connus ni observés. Les techniciens de tous les ordres se sont ingéniés à rendre aussi inoffensifs que possible les éléments, les forces que l'homme a mis à son service. Mais ils n'ont pu prévoir tous les risques et moins encore les éliminer. Trop de dangers subsistent, qui ne relèvent que de la prudence et des précautions individuelles. C'est à chacun de nous qu'il appartient de connaître ces menaces et de s'en défendre. Il faut le répéter: dans un pays civilisé moderne, l'ignorance, l'imprudence, la maladresse, le défaut de contrôle de soi-même, l'indiscipline, le manque de sang-froid font "chaque jour des milliers de victimes".

Faire connaître ces dangers quotidiens, les conditions dans lesquelles se produit l'accident, indiquer les moyens de l'éviter, montrer à chacun les responsabilités qui lui incombent, rappeler au chef d'entreprise et à l'ouvrier, au conducteur de véhicule et au piéton, à la mère et à l'enfant les devoirs spéciaux de protection auxquels ils doivent se soumettre, contribuer ainsi à sauver chaque année des milliers et des milliers de vies humaines, n'est-ce pas là faire oeuvre de culture humaine?

Inversement, quand le Docteur Victor Pauchet dit au patron: "sois altruiste, sois bon et bienveillant pour ton personnel, améliore ses conditions de travail", et à l'ouvrier: "sois maître de tes réflexes, aie pour devise: jamais pressé, jamais préoccupé, sois calme, ordonné, méthodique, contrôle tes pensées, développe en toi l'attention, l'observation", ne fait-il pas, comme nous, oeuvre sécuritaire?

N'est-ce pas à cette même oeuvre que collaborent sans le savoir M. Jean des Vignes Rouges, le Dr Pierre Prost, le Dr Hemmerdinger, quand ils écrivent respectivement: "Augmentez par l'entrainement la vitesse de vos opérations mentales."

"Ménagez vos forces nerveuses. Dosez et organisez votre repos et votre activité."

"Automobilistes, attention! Ne vous mettez pas au volant aussitôt après un trop bon repas."

En somme, qui dit fort sécuritaire dit culture humaine et réciproquement. Les deux mouvements, sous des appellations différentes, tendent aux mêmes fins et mettent en oeuvre les mêmes moyens. Ce m'est une vive satisfaction de constater ici que, devant les mêmes problèmes, Français et Canadiens ont "réagi" de façon identique.

ARTHUR GABOURY,
Gérant général de l'Association de Québec pour la Prévention des accidents du Travail. Directeur-Editeur de la revue "Prévention".
(Du périodique français REAGIR")

Aidez vos reins

Evitez les drogues drastiques

Il y a dans vos reins 9 millions de tubes ou filtres minuscules que peuvent menacer la négligence ou les drogues violentes, irritantes. Soyez prudent. Si les désordres des reins ou de la vessie vous font lever la nuit, souffrir de nervosité, perte d'énergie, mal de jambes, rhumatisme, étourdissement, cernes sous les yeux, névralgie, acidité, brûlements, cuissons ou démangeaisons, ne courez pas de risques. Tous les pharmaciens ont maintenant le traitement moderne le plus avancé pour ces troubles. Une prescription médicale appelée Cystex (Siss-Tex), sûre et inoffensive qui agit vite. En 48 heures, elle vous procure une sensation de vitalité nouvelle et dans l'espace d'une semaine elle vous fait sentir des années plus jeune, sans quoi on vous rembourse votre argent sur retour du carton vide. Cystex ne coûte que 3c. la dose, chez les pharmaciens. L'entente de remboursement vous protège.

COMMUNIQUE DU DR RAOUL POULIN, M. P. P.

Quelques jours après les dernières élections provinciales, je disais à mes électeurs, par la voix des journaux, que, vu les fatigues de la lutte, je devais prendre un repos de quelques semaines. J'ajoutais que ceux qui avaient besoin de mes services pourraient s'adresser à mon confrère le Dr Victor Cloutier, de St-Georges que je chargeais de me représenter pendant mon absence.

Je tiens maintenant à déclarer que, étant revenu dans le comté, je m'occuperai moi-même de voir aux besoins du comté, de régler les choses importantes et d'administrer le patronage.

Sans doute, je serai toujours heureux de collaborer avec mes comités de paroisse et mes suporteurs, mais afin d'éviter des malentendus qui auraient pu se glisser depuis quelques semaines, je veux que la population sache que c'est moi, à l'avenir, qui aurai à prendre les décisions importantes ou non en quoique ce soit.

(Singé Dr RAOUL POULIN.

L'EXPOSITION DE KAMOURASKA

Elle a été couronnée du plus brillant succès. — Plusieurs prix ont été décernés aux meilleurs exposants.

UNE MEDAILLE

Saint-Pascal, — (D. N. C.). — L'exposition agricole du comté de Kamouraska vient de se terminer après avoir remporté un magnifique succès. Les exhibits étaient plus beaux que jamais. Mentionnons entre autres celui des étudiants de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, de l'Institution Chanoine Beaudet, du Cercle des Fermières de Ste-Anne et enfin l'exhibit de Mlle Germaine Lévesque dont plusieurs ouvrages faits à la main avaient déjà été primés à l'exposition de Québec.

Dans l'après-midi, hier, des discours ont été prononcés par M. l'abbé Eugène Maurais, curé de Saint-Pascal, qui présidait l'assemblée; Mgr Auguste Boulet, président de la Société de Colonisation; M. René Chaloult, député de Kamouraska; M. J.-A. Sainte-Marie, régisseur de la Ferme expérimentale de Sainte-Anne; M. l'abbé Honorius Bois, directeur de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne, et M. Florian Champagne, agronome régional de Kamouraska.

A la fin de la réunion, M. l'abbé Maurais a annoncé l'heureux gagnant d'une magnifique médaille, don d'une compagnie d'assurance, pour le meilleur troupeau de bétail.

M. Jules Bélanger, de St-Alexandre, a reçu la médaille des mains de M. Bissonnette, représentant cette compagnie.

TRAVAUX D'EXHUMATION

Roberval, 29. — Les travaux d'exhumation des corps déposés dans l'ancien cimetière de Roberval sont commencés. Une équipe d'au moins cinquante hommes sont en train de tout bouleverser le terrain et d'autres employés s'occupent à charroyer et ensevelir les ossements de ces défunts dans le nouveau cimetière situé à 2 milles des limites de la ville. Depuis six ans, aucun mort n'avait été enseveli dans ce cimetière qui date de la fondation de la ville de Roberval.

kino petrol — Supprime les démangeaisons à la chute des cheveux - détruit les pellicules

QUATRE NOUVEAUX EVEQUES EN FRANCE

Cité du Vatican, 29. — Sa Sainteté le pape Pie XI fait connaître les quatre nouveaux titulaires épiscopaux suivants:

Mgr Frédéric Lamy, évêque de Meaux, est nommé évêques de Sens.

Mgr Joseph Maussaron, évêque titulaire de Lamia, est nommé évêque de Cahors.

Le chanoine Joseph Villepelet, vicaire général de Bourges, est nommé évêque de Nantes.

Le chanoine Joseph Marcade, archiprêtre de Saint-Brieuc, est nommé évêque de Laval.

RETRAITE FERMEE A VILLA MANRESE

Jeudi, 1er octobre, retraite fermée pour voyageurs à la Villa Manrèse; elle commencera à 8 h. 30 pour se terminer dimanche soir à 4 heures, le 4 octobre.

Ceux qui désireraient suivre les exercices de cette retraite sont priés de s'adresser soit au Rév. Père Directeur, Villa Manrèse, Québec, téléphone: 5052; soit à l'organisateur M. Louis Ruelland, 475, 1ère avenue, Québ., tél.: 4-3331.

SUCCES D'UNE BELLE ENVOLEE

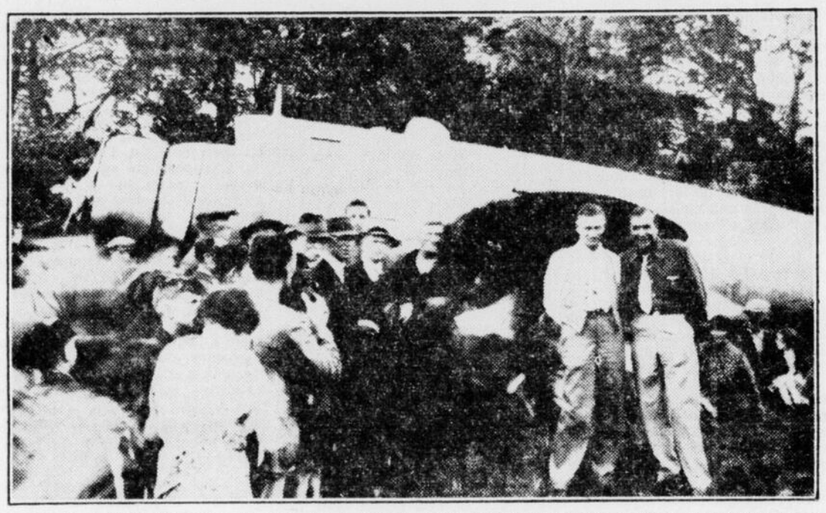

Dick Merrill et Harry Richman, les premiers à réussir une envolée transatlantique aller et retour au-dessus de l'Atlantique, ont été photographiés près de leur magnifique avion, après avoir fait un atterrissage forcé dans un pâturage du pays de Galles, Angleterre. A leur voyage de retour, ils ont dû de nouveau faire un atterrissage forcé sur une grève désertique de la côte nord-est de Terre-Neuve.

Sauve qui peut

Des policiers de l'état ont réussi à mettre en fuite, à l'aide de gaz lacrymogène une foule de 2,500 "piqueteurs" au cours d'une grève de travailleurs dans les manufactures de mise en boite de la laitue, à Salinas, Californie.

TARZAN ET LES HOMMES-LEOPARDS

Episode No 60

Par Edgar Rice Burroughs

(Copyright Edgar Rice Burroughs Inc).

Mais les efforts de Nkima ne furent pas vains. Orando finit par comprendre que le petit singe voulait lui montrer quelque chose. Il le suivit à travers la forêt jusqu'au moment où il s'arrêta brusquement pour lui faire voir des morceaux de peaux de léopards qui se trouvaient ici et là sur le sol.

Puis, à l'aide de signes tellement expressifs qu'ils auraient fait honte à la plupart des acteurs de la scène, Nkima donna une description de la bataille qui avait eu lieu en cet endroit. Orando comprit enfin. Son compagnon blanc avait été capturé par les Hommes-Léopards! Orando ne put retenir un gémissement. Que pouvait-il, seul, pour lui venir en aide...

...Pendant ce temps, le signaleur de la troupe des Hommes-Léopards s'était mis à frapper sur son tambour. Beaucoup plus loin le signal fut capté pour être relayé à d'autres sentinelles. C'était là le télégraphe secret du clan des Hommes-Léopards, annonçant la capture du géant blanc Tarzan...

...Le cruel Lulimi, dans son temple, entendit le signal et ordonna aussitôt que Kali Bwana, la prisonnière blanche, fut amenée devant lui. "Ce soir", lui annonça-t-il, "vous deviendrez notre prêtresse et vous officierez à la cérémonie du sacrifice; car, ce soir, nous mangerons la chair de plusieurs captifs!"

FEUILLETON DE L'EVENEMENT

COEUR ÉGARÉ

par

GUY DE NOVEL

Reproduction autorisée seulement pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres

No 18

—Il ne s'agit pas de cela! Vous pardonner? Oh! sans doute, le pourrais-je... Car, après tout, il y a de ma faute aussi à l'origine de ce qui arrive. N'a-t-on pas toujours tort, en effet, d'épouser une fille qui ne vous aime pas?

—Eh bien! alors! s'exclama-t-elle, saisie d'un espoir insensé.

—Seulement, reprit-il, je ne peux plus vivre avec vous depuis ce que je sais de votre fourberie. Non, ça, je ne le peux plus!

C'était bien ce qu'elle avait craint par-dessus tout.

—Pourtant, Jeff..., essaya-t-elle de balbutier.

Mais il lui imposa le silence:

—Inutile, tout est inutile! Je ne crois pas ce que vous allez me dire. Je ne vous croirai jamais plus. J'ai perdu toute confiance en vous. Dans ces conditions, reconnaissez que la vie commune serait impossible!

Elle baissa la tête, écrasée.

—Donc, continua-t-il, je vous prie de partir d'ici. Vous rentrerez chez vos parents ou vous irez chez une de vos amies, ça, c'est votre affaire. Mais, pour moi, je ne veux plus vous voir, et nous vivrons désormais séparés.

Elle ne répondait pas, désespérant maintenant de réussir à l'émouvoir, se résignant lentement à l'inévitable...

Alors il insista, très calmement::

—Vous avez compris, n'est-ce pas?

Elle fit signe que oui. Puis, au bout d'un instant, elle releva timidement la tête:

—Dans ce cas, et comme vous imaginez bien que je ne veux être à la charge de personne, et surtout pas à celle de mes parents après ce qui vient de se passer, je pense que ...que vous voudrez bien me rendre ma petite dot...

Il s'arrêta net et la regarda fixement:

—Qu'est-ce que vous dites?

—... C'est que, expliqua la malheureuse, elle me serait indispensable pour me permettre de faire face à mes premiers besoins... en attendant que je me sois trouvé une occupation...

Il était subitement devenu très pâle et demeurait muet, le visage affreusement contracté, la regardant d'un air si étrange qu'elle eut peur.

Enfin ses traits se détendirent, et il laissa tomber, glacial::

—Ce sont vos parents qui me l'ont remise, c'est donc à eux que je la rendrai. Vous la leur réclamerez, si vous voulez.

XI

Elle n'osa insister et resta silencieuse.

Alors il mit fin à lour pénible entretien:

—Vous pouvez vous retirer...

La tête basse, elle sortit et gagna sa chambre, où elle se laissa tomber, accablée, dans un fauteuil.

—Et voilà, murmura-t-elle en se prenant la tête entre les mains, voilà mon oeuvre. Et je récolte ce que j'ai semé.

Un long moment, elle demeura ainsi prostrée, la tête comme vide, incapable de réaliser les conséquences de ce qui était arrivé.

Puis, peu à peu, la notion des choses lui revint, et elle se prit à envisager la situation.

—C'est entendu, fit-elle à mi-voix en hochant la tête, j'aurais pu être heureuse avec lui, je m'en suis bien rendu compte ce matin... Mais, puisqu'il ne faut plus songer à cela et que tout est fini entre nous, reste à savoir ce que je vais faire?

Retourner chez mes parents lui répugnait par-dessus tout. Il lui faudrait avouer sa faute, subir les justes reproches de ces braves gens qui étaient la droiture même. Il lui semblait qu'elle en mourrait de honte. Sans compter que, intransigeants sur ce chapitre de la loyauté, il n'était pas certain du tout qu'ils consentiraient à la reprendre. Elle voyait même très bien son père, ce père qui l'aimait tant, cependant, la mettre impitoyablement à la porte, avec interdiction de se représenter jamais devant lui.

Aussi décida-t-elle:

—Non, tout, mais pas ça!

Chez qui aller, alors?

Ce fut encore à Marie qu'elle songea.

—Je vais toujours lui demander si elle peut m'héberger pour quelques jours, conclut-elle.

Et, comme il n'y avait pas de temps à perdre, elle partit aussitôt.

Quand Mme Van Decken, qui venait de coucher sa fillette, la vit arriver, à sept heures et demie, les yeux rougis de larmes et toute décomposée, elle ne put réprimer un mouvement de stupeur effrayée:

—Toi, Katje! Mon Dieu, que t'est-il arrivé?

—Tout, répliqua la jeune femme d'une voix morne, tout!

Et, s'étant affalée sur la chaise que son amie lui avait avancée, elle lui dit...

Marie était consternée.

—Mon pauvre petit, fit-elle avec un accent de profonde tristesse en la prenant affectueusement dans ses bras, est-ce possible! Mais tu n'as donc pas pu réussir à réagir, à surmonter cette attirance maudite?

—Non, répondit la jeune femme avec amertume, non, je n'ai pas pu. Jusqu'à la dernière minute, pourtant, j'avais cru, espéré... Et puis, quand l'heure a sonné, ça été plus fort que moi.

Navrée, Mme Van Decken la considérait avec une infinie commisération:

—Dire que tu as tout perdu pour un instant de folie!

—Tais-toi, s'écriait la jeune femme en se mettant à pleurer. A quoi bon me le rappeler?...

Au bout d'un moment, enfin, elle se calma et put exposer à son amie le motif de sa visite, la suppliant de bien vouloir lui donner l'hospitalité provisoirement.

—De grand coeur, acquiesça Marie. J'allais même te le proposer.

C'est ainsi que Katje, dès le soir même, s'installa à Sainte-Croix, se remettant au lendemain le souci d'enlever de chez son mari les objets qui lui appartenaient.

Et une vie nouvelle commença pour elle, qui s'annonçait lamentable.

D'abord, elle regrettait chaque jour davantage d'avoir perdu l'amour de son mari. Oh! certes, il serait exagéré de prétendre qu'elle le pleurait comme on pleure un amour. Elle ne l'aimait pas, il ne faut pas l'oublier. Et ce n'était pas le petit mouvement de sympathie, l'élan de tendresse naissante qui l'avait un matin poussée vers lui, dans une circonstance toute spéciale, qui pouvait lui donner le change à cet égard. Sans doute, si la vie conjugale eût continué, exempte de tout heurt, ce sentiment embryonnaire se serait-il développé. Mais, tout étant rompu, il avait été de ce fait même, étouffé dans l'oeuf. Seulement, à présent qu'elle se trouvait livrée à elle-même, sa solitude morale lui pesait de plus en plus, et l'affection si sûre, si délicate, si peu encombrante avec cela, du pauvre Jeff, en venait à lui manquer singulièrement.

D'autre part, elle n'avait plus aucune nouvelle de ses parents, chez qui elle n'avait pas osé remettre les pieds. Et il faut croire qu'ils jugeaient sévèrement sa conduite, puisqu'ils ne lui avaient pas donné signe de vie. Or, son mari avait bien dû les mettre au courant de ce qui s'était passé, et ils se doutaient sûrement qu'elle ne pouvait être que chez Marie.

Enfin, sa situation vis-à-vis de Mme Van Decken devenait fort délicate. Les jours passaient sans que Katje, malgré ses recherches, trouvât le moindre emploi qui lui eût permis de payer à son amie une pension convenable. Or, la jeune veuve n'était pas riche, et elle rougissait de demeurer ainsi à sa charge.

Ce qui fit que, un beau matin, malgré sa répugnance, elle se décida à aller réclamer au beffroi une part, tout au moins, de la modeste dot que son mari devait avoir, entre temps, remboursée aux siens.

Justement, c'était mardi, jour où sa mère était en général seule à la maison, le père étant retenu à l'Hôtel-de-Ville.

Aussi crut-elle ne pouvoir mieux choisir son heure.

"Je m'expliquerai mieux avec maman", se dit-elle.

Et elle se mit en route, le coeur battant.

Une demi-heure plus tard, toute tremblante, Katje s'arrêtant devant la petite porte, qu'elle avait jusqu'à présent toujours franchie sans rien redouter, et appuyait, après une seconde d'hésitation, sur le bouton de la sonnette.

Un pas lourd résonna dans le couloir, qui la fit tressaillir:

—Papa!

Et, éperdue, elle allait s'enfuir, lorsque la porte s'ouvrit brusquement sur l'archiviste.

—Ah! c'est toi! s'exclama-t-il en devenant rouge de colère.

—C'est moi, oui, balbutia-t-elle en baissant la tête.

—Eh bien! je ne suis pas fâché de te voir! fit-il brutalement. Entre donc, que j'aie enfin le plaisir de te dire ce que je pense de ta jolie conduite!

Il n'y avait plus à reculer. Craintive comme une écolière prise en faute, elle pénétra dans l'appartement et précéda son père dans la salle.

—Ah çà! s'écria M. Lindenkerke lorsqu'il eut refermé la porte derrière lui, veux-tu me dire si nous t'avions élevée avec tant de sollicitude, te donnant en toute circonstance le bon exemple, pour en arriver un jour à voir une honte pareille rejaillir sur nous?

Elle joignit les mains, suppliante:

—Ecoute-moi, papa...

Mais il était hors de lui:

—Je n'ai rien à écouter! Ton mari, qui est un brave et honnête garçon, nous a tout dit. Et avec quelle indulgence que tu ne mérites certainement pas! Pour un peu, il se serait accusé d'être la cause de ta faute, lui qui n'a jamais rien eu à se reprocher, sauf peut-être un excès de faiblesse et de bonté. Et toi, toi, qui avais cette chance, qui échoit à si peu de femmes, d'être tombée sur un homme comme il n'y en a plus, tu t'es conduite avec lui comme...comme...

Emporté par la fureur, il cherchait, sans le trouver, un terme de comparaison qui lui parût assez énergique pour la flétrir.

Et la jeune femme, voyant qu'il serait inutile d'essayer de l'apaiser, s'était mise à pleurer silencieusement.

—C'est un scandale! clamait à présent l'archiviste en frappant du poing sur la table. Un véritable scandale! Toute la ville est au courant! Tout le monde en parle! On nous montre du doigt! Et ma pauvre femme en est malade.

"Ma pauvre femme..." Le coeur de Katje se serra en l'entendant s'exprimer de cette façon inaccoutumée. Pourquoi n'avait-il pas dit: "Ta mère"? Etait-ce donc qu'il la retranchait déjà complètement de la famille?

M. Lindenkerke, cependant, poursuivait, déchaîné:

—Voilà, voilà la récompense qui nous attendait pour prix de notre générosité, de notre dévouement, des sacrifices que nous avons faits!...

(à suivre)

Enfin... un meilleur tabac à pipe
PONTIAC 10¢

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

EXIGEZ ET OBTENEZ DAVANTAGE
CIGARE Webster
MAINTENANT 5¢

70ième ANNEE No 97 — QUEBEC, MARDI 29 SEPTEMBRE 1936 — DEUX SOUS LE NUMERO

Québécois au congrès de la ligue des propriétaires

Cinq délégués de l'association locale sont partis, hier soir, pour se rendre à Montréal où le congrès s'ouvrira ce matin. — Une question intéressant particulièrement Québec sera discutée.

L'agenda

Le deuxième congrès de l'Union des ligues de propriétaires de la province de Québec s'ouvre ce matin même, à l'Hôtel Windsor, à Montréal, pour se terminer demain soir par un grand banquet auquel assistera l'honorable M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province ou un des membres de son cabinet. Ce congrès annuel réunira quelques centaines de délégués venus de toutes les villes et les principaux centres de la province. L'Association des propriétaires de Québec sera représentée par cinq de ses membres. Les délégués officiels de l'Association seront le président, M. Charles J. Baillargeon, N.P., et M. Louis Ruelland auxquels se sont adjoints M. de la Bruère Fortier, N. P., M. Henri-Paul Drouin, C.R., et M. A. Tardif.

Les cinq délégués québécois ont laissé Québec, hier soir, afin d'arriver pour les débuts du congrès qui sera sous la présidence de M. A. Sauvé, de Montréal. Avant de prendre le train de nuit, ils se sont réunis à la résidence de M. le notaire Baillargeon afin d'étudier les principales questions qui intéressent notre ville. M. Baillargeon nous a alors déclaré qu'au nombre des problèmes qui seront étudiés, il y en avait qui intéressaient plus ou moins notre ville. Il nous a aussi déclaré, sans vouloir la mentionner, qu'une question toute particulière à Québec sera soumise à la convention. La présence de MM. Fortier et Drouin dans la délégation nous porte à croire qu'il s'agit du plan de finance que ces derniers avaient exposé l'an dernier aux autorités municipales pour régler le problème des taxes.

Les questions qui seront étudiées et qui apparaissent sur l'agenda sont les suivantes :

—Uniformité et stabilité des lois régissant les cités et villes.

—Taux d'intérêt sur les taxes.

—Modes d'évaluation municipale.

—Aucune dépense de capital sans obtenir au préalable le consentement des propriétaires par voie de referendum.

—Réduction des intérêts sur hypothèques.

(Suite à la page 11, 5e col.)

DEUX BOURSES EN GEOLOGIE

Le gouvernement provincial vient d'accorder une bourse pour l'étude de la géologie au R. P. Hervé Morin, c.s.c., professeur à la faculté des sciences de Montréal. M. Gabriel Lefebvre a aussi obtenu une bourse. Les deux boursiers étudieront à Québec sous la direction de M. l'abbé Willie Laverdière et de M. Carl Faessler, professeurs à l'Université Laval.

M. l'abbé Laverdière et M. Faessler sont reconnus comme de hautes compétences en la matière. M. Laverdière a étudié cinq ans en Europe et il a pris part à d'importantes expéditions dans le pays.

UN JEUNE MEDECIN PART POUR LONDRES

Le docteur Jean Bouchard s'en va compléter ses études de radiologie au Middlesex Hospital, à Londres.

SEJOUR D'UN AN

Un jeune médecin de Québec, M. le Dr Jean Bouchard, part vendredi pour Londres, où il va compléter ses études de radiologie. Durant ses études à l'Université Laval, le Dr Bouchard fut interne à l'hôpital de la Miséricorde, puis médecin résident à l'Hôtel-Dieu; il devint ensuite l'assistant du Dr Rosario Jobin, radiologiste de l'Hôtel-Dieu. Les succès qu'il a remportés en radiologie ont attiré sur lui l'attention de l'hôpital et on lui a conseillé de parfaire ses études. Le Dr Bouchard a donc décidé de faire un séjour à Londres où il étudiera durant un an au Middlesex Hospital. Il deviendra sûrement l'un de nos meilleurs radiologistes.

Le Dr Bouchard est un ancien élève du Séminaire de Québec. Il est le fils de madame Alfred Bouchard et le frère de Mtre Paul Bouchard, ancien boursier Rhodes, le directeur de la "Nation". Nous souhaitons à notre jeune concitoyen un heureux voyage et de grands succès.

SON EXC. MGR LEMIEUX

Son Excellence Mgr Marie-Joseph Lemieux, évêque de Sendai, Japon, sera l'hôte aujourd'hui de son Alma Mater, le collège de Ste-Anne de la Pocatière.

JOURNALISTE DES ANTILLES

M. le comte de Lalung, de la Martinique, arrivera à Québec, jeudi, en compagnie de son épouse.

Conférence

M. le comte de Lalung, journaliste et conférencier originaire de la Martinique, dans les Antilles, doit arriver à Québec jeudi de cette semaine pour prononcer une conférence dans le but de faire connaître aux Canadiens l'épopée normande aux Antilles.

Le comte de Lalung voyage avec son épouse sous les auspices du bureau de Paris du Canadien National. Ce journaliste de belle réputation a sa famille établie à la Martinique depuis le XVIIe siècle. Lui-même s'est spécialisé dans la question des Antilles et il est souvent consulté par le ministre des Colonies, en France.

Le comte de Lalung a constaté, au cours de ses recherches, que l'analogie était très grande entre l'histoire des Antilles françaises et celle du Canada: les deux pays ont été colonisés surtout par des Normands; ils ont aussi connu les mêmes belles aventures et les mêmes faits héroïques. Le comte de Lalung veut rappeler aux Canadiens français les liens sentimentaux qui les unissent à ses concitoyens d'origine.

La conférence qu'il doit donner dans les principales villes de l'est du Canada s'intitule: "Le chant des Iles". Cette causerie sera illustrée d'un film documentaire sonore, prêté par le ministère des Colonies français.

M. le comte et la comtesse de Lalung ne passeront que la journée de jeudi à Québec. Ils retourneront ensuite à Montréal et le 10 octobre ils s'embarqueront à New-York, à bord de l'"Ile-de-France", pour rentrer à Paris.

ELECTIONS AU CERCLE MONTALEMBERT

M. Léopold Garant a été élu hier soir président du Cercle Montalembert de l'A. C. J. C. au cours de l'assemblée annuelle du Cercle, dans la salle paroissiale de Limoilou.

Les autres officiers du Cercle sont : vice-président, M. L.-P. Culet; secrétaire, M. Maurice Huot ; assistant-secrétaire, M. Philippe Guay ; trésorier, M. Lionel Ménard; aviseurs, MM. Louis Bilodeau et L.-P. Pouliot ; conseillers : MM. François Bilodeau et Laurent Letellier.

L'aumônier du cercle est le R. P. Lucien, Capucin.

Le gouvernement songe à construire un grand barrage sur l'Ottawa

Il serait construit à l'ouest du Lac Victoria afin de faire baisser le coût de l'énergie dans les centres miniers du Témiscamingue. — Cette région est promise à de grands développements, tant au point de vu eagricole que minier.—Une entrevue avec M. Nil Larivière, député du Témiscamingue.—Les produits agricoles sont absorbés sur place. — Il manque dans la région une fonderie.

Les voies de chemin de fer

Nous avons appris de source très sûre que le gouvernement songe actuellement à construire un barrage sur la rivière Ottawa, un peu à l'ouest du Lac Victoria. Cette entreprise, qui serait commencée dès cet automne, procurerait du travail à des centaines d'ouvriers, et surtout, elle aurait pour résultat de faire baisser considérablement le coût du pouvoir électrique dans les centres miniers. La Noranda elle-même ferait son propre pouvoir. Si l'affaire n'est pas actuellement décidée par le cabinet, elle le sera ces jours-ci, nous a-t-on assuré.

M. Nil Larivière, le député du Témiscamingue n'a pas voulu nous confirmer officiellement cette information. Cependant, il a bien voulu nous dire ce qu'il demandera au gouvernement, durant la session, en faveur de la région du Témiscamingue.

M. Larivière est très optimiste sur l'avenir du Témiscamingue. Cette région, en plus d'être la plus riche au point de vue minier, est l'une des plus fertiles de la province. Le grand problème, actuellement, c'est d'organiser les moyens de communication, à l'intérieur du Témiscamingue et avec le reste de la province. M. Larivière dit que la population achète beaucoup à Toronto, et que tout ce commerce pourrait facilement se faire au profit de notre province. Actuellement, il y a la voie du C.N.R., qui relie le Temiscamingue à l'Abitibi, et le chemin de fer du gouvernement ontarien (T.N.O.) qui draine le commerce vers Toronto. Il faudrait, nous dit le député, continuer la voie du Pacifique de Ville Marie à Rouyn, afin de relier la partie agricole du territoire à la partie minière. Dès cet automne, on va commencer des travaux pour relier Rouyn à Senneterre, par la voie du C.N.R.

—"Le bill du C.P.R., qui a été passé en troisième lecture à la dernière session, mais qui n'a pas été sanctionné, va revenir devant les Chambres cet automne, nous dit M. Larivière. Lorsque cette voie sera réalisée, le Témiscamingue deviendra le plus grand centre de distribution du Nord de l'Ontario et de Québec. La route carossable qui va relier Montréal à Rouyn apportera à Montréal des millions, qui sont actuellement drainés à Toronto. Les travaux sont commencés. Cette route passera par Mont-Laurier, Val d'Or, Rouyn, avec un embranchement pour Senneterre."

Parlant ensuite du Témiscamingue agricole, M. Larivière nous apprit que le Témiscamingue a produit en 1935 1,200,000 livres de beurre, tandis que l'Abitibi, dont la population est supérieure, en produisait 400,000. Les pois du Témiscamingue priment sur le marché de Toronto.

—"Ce qu'il y a d'intéressant, ajouta notre interlocuteur, c'est que nous pouvons absorber sur place tous nos produits agricoles."

En terminant, M. Larivière nous dit qu'il manque une fonderie. Actuellement, les compagnies minières font tout venir de loin. Ceux qui ont des capitaux pourraient faire là un bon placement.

MORT DE M. ELZ. PAYEUR

Le père de M. le Dr Léo-Raymond Payeur est décédé hier à Thetford-Mines, à l'âge de 76 ans.

Sa carrière

Nous apprenons avec regrets la mort de M. Elzéar Payeur, de Thetford-Mines, le père de notre concitoyen, M. le Dr Léo-Raymond Payeur, de l'Hôtel-Dieu. Il est décédé hier soir, à l'âge de 76 ans. M. Payeur était surintendant à l'Asbestos Corporation. C'était l'un des pionniers de Thetford, où il était établi depuis cinquante ans. Il était estimé de tous ses concitoyens. M. Payeur a été président de la Commission scolaire et marguillier de sa paroisse.

M. Elzéar Payeur avait épousé en premières noces Mlle Amanda Giroux, et en secondes noces, Mlle Sarah Poirier. Il laisse dans le deuil une fille, Mme Emile Marcoux, de Thetford, et deux fils, M. le Dr Léo-Raymond Payeur, et M. Georges Payeur, de Thetford, et huit petits-enfants.

Les funérailles auront lieu à l'église St-Alphonse, jeudi matin, à neuf heures.

L'Evénement prie M. le Dr Payeur et toute la famille éprouvée, d'agréer l'expression de ses sincères condoléances.

UN ENFANT TOMBE EN BAS D'UN WAGON

Un enfant, âgé d'une dizaine d'années, Maurice Trudel, dont les parents demeurent à 126 1-2, 13e Rue, l'a échappé belle, hier après-midi, lorsqu'il a tombé en bas d'un wagon du C. N. R. qui se trouve en stationnement près de la station Lairet, à St-Fidèle. Dans sa chute, le jeune Trudel s'est infligé une profonde blessure à une jambe. L'ambulance de la maison Bouchard & Fils appelée sur les lieux de l'accident a transporté l'enfant à la demeure de ses parents. On nous a appris que le jeune Maurice Trudel n'est pas gravement blessé.

A 69 ANS

L'hon. M. William Tremblay a fait remarquer que les personnes qui ont 69 ans peuvent présenter leur requête, en vue d'obtenir leur pension de vieillesse. Ainsi elles pourront recevoir leurs chèques mensuels dès qu'elles auront atteint leur 70ième année.

On veut une école pour garçons dans Notre-Dame

C'est la demande que formule, hier, à la Commission scolaire, M. l'abbé Joseph Boutin, desservant, qui parle au nom des paroissiens. — Il suggère l'acquisition de l'immeuble de l'"Action Catholique".

Les assurances

Au début de la séance de la Commission des écoles catholiques, hier soir, M. l'abbé Joseph Boutin, desservant de la paroisse Notre-Dame de Québec, s'est présenté devant les commissaires avec une délégation de ses paroissiens. Le but de cette démarche était de demander une école pour garçons dans la partie haute de la paroisse, et M. l'abbé Boutin a suggéré à la Commission d'acquérir l'immeuble de l'"Action Catholique", rue Ste-Anne.

"Il me semble que nous avons assez attendu", déclara M. l'abbé Boutin, "puisque la paroisse a trois cents ans d'existence. Le besoin de cette école pour garçons de 9 à 15 ans se fait de plus en plus sentir. Nous n'avons des écoles, à l'heure actuelle, que pour les jeunes enfants. Une fois que ces derniers ont atteint l'âge de 9 ans, ils doivent chercher à s'instruire en dehors de la paroisse. C'est une situation anormale, et nous avons raison de dire que nos paroissiens ne sont pas traités comme ceux des autres paroisses"

M. l'abbé Boutin ajouta que cette école a été promise en principe, l'an dernier, et que ses paroissiens voudraient qu'elle fût ouverte en septembre prochain. Il déclara, aussi, que des familles ont dû quitter la paroisse parce qu'elles n'y pouvaient faire instruire leurs enfants. Le nombre de garçons de 10 à 16 ans est actuellement de 250, dans la partie haute de Notre-Dame.

En réponse au président, M. Raoul Chênevert fit observer que dans l'immeuble de l'Action Catholique, il y aurait place pour 8 classes en outre du logement des Frères.

La délégation se retira avec l'assurance que cette question serait étudiée attentivement bientôt.

La Commission, en outre d'avoir discuté le rapport financier, a disposé d'une foule de questions. C'est ainsi qu'elle a dû s'occuper du renouvellement de polices d'assurances contre le feu sur certaines de ces écoles. Le montant de ces polices renouvelables le 30 septembre prochain, c'est-à-dire demain, est de $1,642,417, pour des écoles à l'épreuve du feu, et de $193,992 pour des éco-

(Suite à la page 11, 4e col.)

PLUS DE DEPARTS DE COLONS

Les départs de colons pour les différents centres prendront fin dès ces jours-ci, L'hon. M. Henry Auger a considéré que la saison est maintenant trop avancée pour laisser partir des familles: on n'établira, cet automne, que quelques colons isolés, cependant que dans un certain nombre de cas les femmes et les enfants se rendront rejoindre le chef de famille. Ce soir, il y aura un dernier départ de Québec. Ce groupe comprendra 45 hommes.

Depuis le début de l'année, on a placé 1,540 colons groupés et 1,700 colons non groupés. Dès que les récoltes auront pris fin, ces colons trouveront du travail, soit sur leurs lots, soit sur les chemins publics.

UNE BONNICHE DE GRANDE EXPERIENCE

Revêtue du linge de sa dernière patronne elle subit, hier, son procès. — "Jugement après-demain," dit le juge.

INCIDENTS

Une jeune femme de cette ville engageait l'autre jour une bonne qui se campait dans son experience de cordon-bleu employée jadis dans un club de golf cossu, pour inspirer confiance. La confiance de la patronne en son cordon-bleu, hélas! fut de courte durée: un bracelet, un "slip", des bas de soie et une robe disparurent un bon matin avec la bonniche elle-même, qui s'était présentée sous un faux nom. La jeune dame porta plainte et, en même temps que son ex cordon-bleu, elle retrouvait hier en Cour des Sessions, ses bas, sa robe... portés par la nouvelle maîtresse-servante.

L'accusée avait déclaré à M. le juge Hugues Fortier que les bas qu'elle portait étaient un cadeau de sa mère. Après le témoignage de sa patronne elle demanda à se faire entendre. Laissons-la parler elle-même :

"J'admets que je n'ai pas dit la vérité quand j'ai dit que les bas étaient un cadeau de ma mère. Je n'ai pas pris le bracelet, j'ai pris la robe, un slip et une paire de bas."

Par Me J.-Robert Beaudoin:

"Avez-vous déjà été condamnée?

(Suite à la page 11, 6e col.)

EN MARGE DE LA VIE POLITIQUE

LE DESERT

Les jours où le cabinet siège, c'est-à-dire du mardi au vendredi, il y a tellement de monde au Parlement, que les autres jours, on se demande si les bureaux ne sont pas fermés. L'édifice devient un désert. Hier, le contraste était frappant. Les ministres étaient à Montréal, et les fonctionnaires travaillaient dans leurs bureaux. C'est à peine si on voyait une silhouette dans les corridors, de temps à autre.

TOUJOURS LES "JOBS"

L'hon. M. William Tremblay a eu le courage de demander à ses électeurs de lui f... la paix. Il l'a fait en termes polis, mais énergiques. "Je demande à la population de bien comprendre la situation, dit-il. Loin d'avancer leur affaire, les gens qui viennent bonder les couloirs de nos bureaux nous empêchent de travailler".

LE LEADER

On croit que l'hon. M. Alphonse Raymond, le seul conseiller législatif nommé par le cabinet Duplessis, sera le leader du gouvernement à la Chambre Haute, au cours de la prochaine session. Quant à l'hon. M. Thomas Chapais, plusieurs disent qu'il sera président du Conseil.

L'ADRESSE

Il n'y a aucun doute que le débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône sera réduit à sa plus simple expression. Cependant, il faudra proposer une adresse et la seconder. Ces deux discours seraient prononcés, l'un par le député de St-Henri, M. Henri Labelle, et l'autre par M. Jonathan Robinson, député de Brome.

DES LIBERAUX

Si l'hon. M. Raymond est nommé, soit leader, soit président du Conseil Législatif, l'adresse en réponse au discours du Trône, à la Chambre Haute, sera proposée et secondée par des conseillers nommés par le régime libéral. On sait que ces deux discours comportent généralement la louange du gouvernement. Nous aurions alors une éloquence plus académique que parlementaire.

ME CHALOULT A LA PLACE DE ME TASCHEREAU

La Commission des écoles s'est choisi un nouvel avocat, hier soir, en remplacement de Me Robert Taschereau, C. R. Elle a nommé à ce poste M. René Chaloult, avocat, député de Kamouraska à l'Assemblée Législative. La proposition à cet effet a été faite par Son Honneur le maire Grégoire et tous les commissaires ont approuvé le choix. M. Chaloult entrera en fonctions incessamment.

On décide de convertir la dette municipale de Québec

UN CAMION LE RENVERSE

Henri Bérubé, 9 ans, est frappé par un camion au coin des rues Saint-Sauveur et Bonaventure.

Etat critique

Un enfant de neuf ans, Henri Bérubé, fils de M. Théodule Bérubé, domicilié 65 rue Bonaventure, a été gravement blessé, hier après-midi, au coin des rues Saint-Sauveur et Saint-Bonaventure, lorsqu'il a été frappé et renversé sur la chaussée par un camion. Le jeune Bérubé a été transporté inconscient par l'ambulance de la maison Sylvio Marceau a l'hôpital Saint-Sacrement où son état est considéré comme très critique.

Ce dramatique accident s'est déroulé vers 1 heure 30, hier midi, au moment ou le jeune Bérubé allait pour traverser la rue. Sans porter attention à ce qui se passait, le bambin vint se jeter devant le lourd véhicule qui le frappa très violemment. Le conducteur de camion arrêta aussitôt sa voiture pour se porter au secours de l'enfant avec d'autres personnes. Le jeune Bérubé fut alors conduit chez le docteur Bissonnette qui lui prodigua les premiers soins et ordonna son transport immédiat à l'hôpital St-Sacrement par l'ambulance Marceau. Aux dernières nouvelles, hier soir, le fils de M. et madame Bérubé était dans un état très grave.

Cet accident a causé un vif émoi dans la paroisse Saint-Malo.

POLITIQUE DE VOIRIE

Le gouvernement Duplessis a décidé d'adopter une politique de voirie qui comprendra un vaste programme de travaux. Nous apprenons en effet que le gouvernement construira en moyenne 400 milles de chemin par année. L'intention de l'hon. M. Leduc est de préparer un plan d'ensemble. On commencera par faciliter l'accès des grands centres, puis on desservira les régions moins importantes. On veut aussi procéder graduellement, faire des routes complètes, plutôt que de faire des bouts de route un peu partout. Aussi, on tiendra compte des populations à desservir et non seulement des besoins du tourisme.

C'est la décision qu'ont prise, hier après-midi, le maire et les échevins, siégeant en comité des amendements à la charte. — Une clause sera insérée à cet effet dans le prochain bill de Québec.

A 3 pour cent

La ville de Québec va entrer dans le mouvement de la conversion des dettes municipales, qui est déjà à l'étude dans plusieurs villes de la province. C'est ce qui ressort de la discussion à laquelle ont pris part, hier après-midi, le maire et les échevins, réunis en comité des amendements à la charte.

Cette séance a eu lieu à huis clos. Elle avait été convoquée par le maire pour la préparation du bill qui sera soumis à la Législature, au cours de la session d'automne. Nos conseillers municipaux ont délibéré pendant environ une heure, et à l'issue de la réunion, le maire Grégoire a déclaré à notre représentant :

"Nous avons discuté l'opportunité de convertir toute la dette fondée de la ville de Québec, qui se chiffre, à l'heure actuelle, à environ $40,000,000".

En réponse à L'Evénement, qui lui demandait quel taux, suivant lui, la ville pourrait obtenir pour ses nouvelles obligations, le maire a ajouté :

"Si nous pouvions obtenir un taux d'intérêt de 3 p. c., nous pourrions épargner à la ville une somme approximative de $700,000 par année".

Nous avons appris, par la suite, que cette conversion de la dette a fait l'objet d'une longue discussion. Il est pratiquement décidé que le conseil échevinal de Québec fera une demande dans ce sens à la Législature. Ce sera, sans contredit, la principale partie du bill de Québec.

La ville de Saint-Lambert, le printemps dernier, avait préparé un bill dans lequel elle demandait justement ce pouvoir de convertir sa

(Suite à la page 11, 6e col.)

L'OUVERTURE DU CERCLE UNIVERSITAIRE

L'ouverture du Cercle universitaire a du être retardée de quelques jours par suite de travaux additionnels apportés à la réfection de cette maison bien populaire auprès des étudiants.

L'inauguration officielle du Cercle aura lieu demain soir et les étudiants des diverses facultés de Laval prendront alors possession de leur lieu de rendez-vous quotidien, ainsi que les anciens qui y auront leur salle spéciale cette année.

Il faut se réjouir de cette extension nouvelle que prend l'Association des Etudiants de Laval et des Anciens, qui unira dorénavant et d'une manière plus intime, les élèves actuels de Laval et ceux qui les ont précédés à la grande institution québécoise.

SUR LA TOMBE DE LAVERGNE

On prépare activement dans notre ville le pèlerinage qui doit avoir lieu, dimanche prochain, sur la tombe d'Armand Lavergne au cimetière d'Arthabaska. Le départ en automobile s'effectuera, à 8 heures, sur la place du Palais Montcalm. Tous ceux qui peuvent fournir des voitures sont priés de communiquer avec M. H.-P. Papillon, 236B, rue d'Aiguillon, tél. : 7994.

La situation financière de la Commission des écoles

LE CARDINAL A ST-VICTOR

Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, visitera aujourd'hui le collège St-Victor de Tring et la plupart des institutions religieuses de cette paroisse.

Son Eminence le Cardinal est accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Emmanuel Bourque, et de M. Armand Corriveau, son camérier. Son Eminence est attendue à l'Archevêché demain soir ou jeudi.

BANQUET A M. ASSELIN

Un banquet sera offert, ce soir, à Shawinigan Falls, au nouveau Procureur Général suppléant, M. Edouard Asselin. Les amis de M. Asselin, ses confrères du Barreau et les députés de la région assisteront à ce dîner. L'hon. M. Duplessis a été invité à assister au banquet. Il dira ce midi s'il peut s'y rendre.

Les commissaires prennent connaissance, hier soir, du rapport du vérificateur, M. Maurice Samson. — Un autre rapport spécial avec commentaires. — M. Bédard appelé à donner des explications.

Des chiffres

La Commission des écoles catholiques de Québec a eu une longue et importante séance, hier soir, sous la présidence de M. J.-Ernest Beaubien. Cette réunion a été en grande partie consacrée à l'étude du rapport de la vérification des livres de la Commission, rapport préparé par M. Maurice Samson. Ce dernier était présent et a fourni toutes les explications désirées aux commissaires.

Autour du président, on remarquait Son Honneur le maire J.-E. Grégoire, M. l'abbé Adélard Gagnon, curé de Jacques-Cartier, M. J.-E. Bédard, M. J.-E. Chapleau, C. R., et M. J.-K. Leonard, tous commissaires, ainsi que M. Eugène Huot, secrétaire, M. l'abbé Ferland, assistant-visiteur des écoles, M. Raoul Chênevert, architecte, et M. Charles Bédard, contrôleur.

M. Bédard, ancien président, a été appelé à maintes reprises à donner des explications sur des constatations faites par le vérificateur, M. Samson. Ce dernier a préparé un rapport spécial, le premier, a-t-il expliqué, depuis 1933, dans lequel se trouvent des commentaires sur l'é-

(Suite à la page 11, 7e col.)

CONFERENCE DE M. MATHEWS

Le président général de l'Association des assureurs est l'hôte de ses collègues de Québec, hier midi.

L'Association

La filiale québecoise de l'Association des Assureurs recevait hier comme hôte d'honneur à son déjeuner mensuel, M. J.-F. Mathews, du Manitoba, président général de l'Association.

Avaient pris place aux côtés du conférencier et de M. Maurice de Goumois, président de la branche de Québec, M. Napoléon Mercure, vice-président provincial de l'Association, M. J.-A. Paradis, du département des Assurances, M. Jean Saucier, M. J.-M. Leblanc, secrétaire de l'association de Québec, et M. Albert Daoust.

Présenté par M. de Goumois, le conférencier démontra, par un relevé précis des faits accomplis, tous les avantages qu'ont les assureurs-vie du Canada de s'unir dans l'Association et d'y jouer un rôle actif. "Je ne suis pas ici, dit-il en commençant, pour vous parler comme président, mais comme un vétéran de l'assurance-vie, comme un assureur qui parle à d'autres assureurs."

(Suite à la page 11, 4e col.)

Les taudis à Québec

Notre vignette représente un autre taudis situé sur le chemin de la côte des Bell. La photo parle par elle-même. Les résidents n'ont pas trouvé assez de tôle pour en couvrir entièrement leur mansarde. Le bois des murs est pourri, et dans une seule fenêtre il manque quatre carreaux. Six personnes vivent là.

Automobilistes ! **Profitez de cette offre !**

Nous sacrifions cette semaine *la balance* **de tout notre stock d'automobiles de la saison 1936**

Il nous faut nous débarrasser de tous ces chars pour faire de l'espace pour les nouveaux modèles qui nous arriveront sous peu.

LICENCE GRATUITE sur demande

Universal Auto LIMITED
33, de la Couronne
Tél. : 5112

L'ÉVÉNEMENT

Fondé en 1867

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidiens

Services de nouvelles :

La Presse Canadienne, la Presse Associée (E.-U.) l'Agence Reuters et l'Agence Havas (Europe)

Représentants :

J.-B. Rathbone, Montréal et Toronto, Ont. Gilman, Nicoll & Ruthman, New-York, Chicago, Boston, Philadelphie, Detroit, Seattle et San Francisco. The Clougher Corporation, Limited, Londres, W. C. 2, Angleterre.

QUEBEC, 29 SEPTEMBRE 1936

Le communisme et nous

Dans une lettre pastorale qu'il vient d'adresser aux fidèles de son diocèse, Son Exc. Mgr Gauthier, coadjuteur de Montréal, attire l'attention sur le danger de la menace communiste chez-nous. L'éminent prélat fait remarquer que la propagande anti-sociale et antireligieuse, pour n'être pas tapageuse, n'en est pas moins active, non seulement dans les milieux d'étrangers, mais même au sein des populations catholiques. C'est pourquoi il veut éveiller l'attention de ceux qui ne se fient qu'aux apparences. La tactique des communistes est habile : placer des hommes sûrs aux postes stratégiques, afin de les faire agir le moment venu. Là où l'action directe ne réussit pas, l'hypocrisie peut réussir de beaux coups, surtout lorsque les gens en place n'y voient rien ou tolèrent la présence de leurs ennemis sous prétexte qu'ils sont inoffensifs. Monseigneur Gauthier appuie aussi sur le fait que les communistes veulent d'abord détruire la religion. Ce qui se passe en Espagne en dit long sur ce point. La haine de tout ce qui est religieux est à la base de la mystique communiste. L'auteur de cet important document note que nous possédons de puissants moyens de résistance contre l'infiltration communiste. Cependant, il recommande une action d'ordre spirituel. "Assurer partout, dit-il, c'est notre premier besoin, une culture intense de vie surnaturelle". Ces paroles méritent d'être retenues. Souvent, on se fie trop aux forces policières, sur l'organisation des cadres sociaux, sur la force dont la société peut se servir : tous ces éléments n'entrent en jeu qu'au jour de la lutte. Ce qui importe avant tout, c'est de prévenir le mal, et le mal communiste s'infiltre par l'esprit. Si l'on n'offre pas de résistance aux idées subversives, elles feront, lentement mais sûrement, leur chemin, et lorsqu'elles se manifesteront au grand jour sur le plan de l'action, il sera trop tard, elles auront gagné trop de terrain. Il n'est pas besoin de s'affoler. Seulement, que l'opinion publique soit bien avertie : que ceux qui sont responsables de notre sécurité matérielle et spirituelle exercent une vigilance ferme et constante. La lettre de Mgr Gauthier est le geste d'un homme qui sait voir et prévenir.

Le motif caché

Certaines personnes, apparemment bien intentionnées par ailleurs, nous demandent au hasard des rencontres, quel est le motif, le but véritable que nous poursuivons en réclamant la disparition des taudis de la ville de Québec.

Ce but est pourtant bien simple ; nous l'avons exposé en deux lignes il y a quelques jours, ici même, lorsque nous disions : "L'Evénement ne poursuit qu'un but : débarrasser la capitale du Canada français des logements insalubres qui sont pour elle une disgrâce en même temps qu'un danger".

Nous ne savons pas quelle a pu être la réaction dans le grand public lorsque l'hygiéniste municipal a déclaré qu'il y a à Québec plus de 1,500 logements insalubres, mais, chez nous, cette réaction a été violente. Comment ? l'hygiéniste municipal nous dirait, comme il l'a avoué à notre reporter : "Il y a 855 taudis véritables à Québec, mais selon moi, le nombre des logements antihygiéniques que nous ne devrions pas tolérer est de 1,200 à 1,500", et cette déclaration effarante nous laisserait absolument froid ?

Et ce n'est pas tout ! Le directeur du service municipal d'hygiène ajoute : **"Quelques centaines de logements auraient besoin d'une transformation complète pour être hygiéniquement habitables. Ce sont de véritables foyers de pestilence et de contagion, où toutes les maladies sont en germes. Des familles de 4, 6 ou 8 enfants y vivent une existence lamentable, souvent entassées dans deux ou trois chambres, pas plus".**

N'y a-t-il pas là un motif suffisant de s'alarmer sans vouloir en chercher d'autres ? Lorsqu'il s'agit du bien-être de toute une population menacée dans sa santé, dans ses forces vives : ses enfants, la question de tarir la source du mal ne peut se poser sur le plan politique. Elle se pose sur le plan humanitaire. C'est là que nous l'avons tout de suite placée. Nous l'avons dit, et nous le répétons : nous voulons la disparition des taudis à Québec sans porter atteinte à qui que ce soit. Il y a assez d'organisations de bienfaisance, de charité, de corps sociaux, de "service clubs" à Québec pour que la tâche de donner à tous une habitation salubre soit relativement facile, si tout le monde y met un peu du sien. Et nous voulons, dans toute la mesure de nos forces, aider à l'accomplir, cette tâche, sans distinction politique ou autre !

Les monnaies

Trois grands pays — la France, l'Angleterre et les Etats-Unis — ont conclu en fin de semaine un accord de grande portée qui leur permettra de procéder à un rajustement de leurs devises. L'effet de cette entente n'a pas tardé à se faire sentir ailleurs. La Suisse dévalue son franc, la Belgique approuve l'initiative prise par la France, l'Italie prendra d'ici à trois jours d'importantes décisions financières, et les Pays-Bas songent à entrer dans le mouvement. A Genève également, la Société des Nations s'est déclarée entièrement disposée à contribuer efficacement à tout effort qui pourra être tenté pour stabiliser les monnaies internationales et éliminer les restrictions placées sur les importations de divers pays. Il est certain que certaines nations se trouvent actuellement placées dans une position difficile du fait qu'elles ne produisent pas toutes les matières de première nécessité et qu'elles doivent en faire l'importation à grands frais, quand, pour des raisons de politique, les pays qui les produisent ne placent pas sur ce commerce des restrictions qui prohibent tout achat. Il résulte de cette situation un malaise considérable plutôt propre à aigrir les populations et fomenter le désaccord qu'à rapprocher les peuples dans une même ambition : travailler la main dans la main au bonheur de l'humanité.

BILLET DU MATIN

LA FUITE

Dans le grand livre du docteur Alexis Carrel, L'Homme cet inconnu, dont le ton est uniformément simple et grave, j'ai relevé avec un peu de surprise cette ironie, je dirais presque ce sarcasme: "On s'adapte au milieu social comme au milieu physique, et il est deux modes d'adaptation, l'effort ou la fuite". Ce second mode est négatif, c'est l'adaptation avec le signe moins. Ce n'est pourtant pas le moindre effort, et la preuve que l'auteur ne l'entend pas ainsi est qu'il nous cite l'exemple de Marc-Aurèle: "Tu peux à l'heure que tu veux te retirer en toi-même. Nulle retraite n'est plus tranquille ni moins troublée pour l'homme que celle qu'il trouve en son âme". On pourrait plus modestement citer l'exemple d'Alceste, qui rêve d'un endroit écarté

Où d'être homme d'honneur on fait la liberté.

Alceste, bien qu'il emploie de plus grands mots, n'a pas, à beaucoup près, une aussi fâcheuse opinion du "milieu social" que le docteur Carrel. Il hésiterait à dire que l'on n'y trouve plus trace de sens moral. Au fond, ce n'est qu'un mondain de mauvaise humeur, qui veut fuir le monde parce que les complaisances de Philinte l'irritent et qu'il refuse de se plier à certains usages dont l'innocence dépasse encore l'hypocrisie.

Lorsque, à cette époque de l'année, sous prétexte de vacances, nous prenons le parti de la fuite, il est clair que ce n'est pas, ainsi que Marc-Aurèle, afin de chercher en notre âme la plus tranquille des retraites et la moins troublée. Ce n'est même pas, comme le Misanthrope, pour chômer trois ou quatre semaines ce vieux saint que l'on appelle encore l'honneur, de qui, pendant les mois ouvrables, personne ne se soucie plus. C'est simplement pour nous dégourdir la sensibilité, pour rompre nos habitudes et les reprendre ensuite avec plus de plaisir, pour voir d'autres gens. Hélas! ils ressemblent, comme il fallait s'y attendre, à ceux que nous avons quittés.

Comme nous, ils ont voulu fuir. Un peu avant, un peu après, ils sont partis dans les mêmes directions et nous nous rencontrons à l'étape, avec le sentiment affreusement triste que nous avons fait pour rien une nuit de chemin de fer, et que, si nous étions tranquillement restés chez nous, peut-être goûterions-nous l'austère et délicieuse solitude de Marc-Aurèle.

Tout en les reconnaissant trop, il nous semble ne pas les reconnaître. C'est, nous ne tardons pas à nous en apercevoir, qu'à leurs snobismes coutumiers, ils ont ajouté des snobismes de circonstances : nous ne prenions plus garde à ceux-là il va falloir nous faire à ceux-ci, mais pour si peu de temps cela vaut-il la peine?

Le plus voyant de ces snobismes, qui d'ailleurs enveloppe les autres, est le snobisme sportif. J'appelle snob sportif, sans distinction de sexe ni, hélas! d'âge, celui ou celle qui trouve que jamais l'eau n'est assez froide, une fenêtre assez ouverte, une peau assez noire, un short assez court. Ah! je comprends maintenant pourquoi j'ai reconnu Mme de N... sans la reconnaître: c'est que jamais encore elle ne m'avait montré ses membres inférieurs si haut au-dessus du genou. Puisque nous parlions du Misanthrope, n'a-t-(elle) point quelque ami qui, sur cette matière,

D'un charitable avis lui prêtât la lumière ?

Abel HERMANT,

de l'Académie française.

(Le Figaro)

Glanages dans les meilleurs anas

UNE OPINION

Yves Mirande, cet excellent auteur devenu metteur en scène de ses propres oeuvres, aime beaucoup le cinéma. Mais dernièrement, comme on lui demandait son opinion sur "Golgotha", il formula cette réflexion imprévue :

—L'ennuyeux c'est qu'on sait à l'avance comment ça doit finir !

BORGNE vs BOSSU

Un certain railleur, qui était borgne, rencontrant un bossu de fort grand matin, lui dit plaisamment :

—Mon ami, tu as chargé de bon matin !

—Tu penses qu'il est bon matin, répondit le bossu; c'est, sans doute, parce que tu n'as encore qu'une fenêtre d'ouverte !

UNE MODERNE CENDRILLON

Clark Gable, l'élégant jeune premier américain, le favori de tout l'élément féminin du monde entier, vient de divorcer.

Mais comme Rhea, son ex-épouse, et lui sont restés longtemps mariés, ils ont beaucoup d'amis communs, lesquels ne cessent de les voir — alternativement, il va sans dire — malgré leur dissentiment.

La comtesse di Frasso a trouvé une solution élégante au problème pour éviter une rencontre fâcheuse. Quand elle donne une soirée, elle invite Rhea pour la première partie et Clark pour la seconde.

Et c'est pourquoi, lorsque sonne minuit, on voit la jeune femme fuir telle une moderne Cendrillon... Mais seulement pour éviter le prince charmant !...

POUR LES TRAVAILLEURS

Texte de la résolution adoptée par le Congrès

Nous donnons le texte de la résolution qui a suscité tant de polémique dans le monde ouvrier de notre province. — Les unions internationales typographiques seraient suspendues de la Fédération Américaine du Travail.

Unions industrielles

"L'Evénement" publiait ici même hier une déclaration de M. Draper, président du Congrès des Métiers et du Travail du Canada concernant une résolution adoptée lors de la dernière réunion du Congrès à Montréal.

Nous croyons intéresser nos amis de la classe ouvrière en publiant ici une traduction de cette résolution :

"Attendu qu'un état de guerre civile existe en Espagne avec toutes ses horreurs et ses conséquences tragiques pour toute la population ; attendu que le peuple d'Espagne, par des méthodes démocratiques a élu un gouvernement de travailleurs ayant à sa tête un chef bien connu d'unions ouvrières, Largo Caballero, comme premier ministre ; attendu que des forces hostiles opposées au mouvement travailliste en Espagne, et venant de pays tels que l'Allemagne et l'Italie, sont aux côtés de, et appuient les forces rebelles dans leur tentative criminelle d'amener la destruction des institutions démocratiques en fournissant des armes et des munitions, espérant par là établir un régime fasciste ; attendu que ce congrès, comme représentant du travail organisé des ouvriers du Canada, est d'opinion que ceci est contraire aux meilleurs intérêts de la classe travailleuse et du mouvement ouvrier, une violation du véritable esprit de démocratie et un assaut direct contre les ouvriers travailleurs à un plus haut degré de civilisation.

"Il est résolu que ce congrès, réuni en convention, désire exprimer aux ouvriers d'Espagne son appréciation pour leur lutte splendide et pour leur défense des libertés établies constitutionnellement par leurs institutions démocratiques et par le nouveau gouvernement ; et il est résolu de plus que cette convention se déclare en faveur de la solidarité internationale et exprime aux ouvriers espagnols son intérêt sincère dans leur lutte et qu'elle leur offre son appui entier dans leur lutte pour la justice, la liberté et la paix et aussi son espoir d'une belle victoire prochaine".

Comme nous le disions ici hier, M. Draper s'est déclaré complètement anti-communiste et il a défini en quelques mots la politique qu'a toujours suivie et qu'entend suivre à l'avenir le Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

LES TYPOGRAPHES

On apprend que les unions internationales typographiques seraient suspendues de la Fédération Américaine du Travail. Le comité exécutif général suivrait en cela l'attitude qu'il a déjà prise au sujet des autres unions qui ont refusé de dissoudre le comité d'organisation industrielle. Cette décision ne serait prise qu'au congrès de la Fédération, qui s'ouvrira le 5 octobre à Tampa, Floride.

Cette suspension serait due principalement à la participation de M. Charles-P. Howard, président général des unions typographiques, à la formation de ce comité, dont il est maintenant le secrétaire. Ces unions, réunies en congrès au début de ce mois à Colorado Springs, ont approuvé à l'unanimité la politique de leur président, après avoir entendu M. W. Greene, de la F. A. du T., qui exposa les principes de la Fédération. Les unions de notre province seront-elles affectées par cette décision ?

Le différend, qui est survenu à la Fédération américaine du Travail il y a quelques mois, semble s'accroître continuellement et l'on ne croit pas, dans les milieux ouvriers intéressés, qu'il puisse se régler à l'amiable, si chaque groupe ne modifie pas son attitude. La suspension des unions industrielles au sein de cet organisme affectera sûrement les unions internationales de la métropole et même du Dominion, bien que le Congrès des Métiers et du Travail canadien n'ait pas voulu se prononcer à sa dernière convention et qu'il ait laissé à chaque union en particulier le soin de se prononcer.

Ce différend, s'est aggravé par la suite, n'était au début qu'une simple dispute entre les membres du comité exécutif de la F. A. du T. Le comité d'organisation industrielle prétendait que la Fédération avait outrepassé ses pouvoirs en n'organisant pas suffisamment d'ouvriers annuellement et l'on trouvait curieux que seulement trois millions d'ouvriers aient été groupés dans les unions internationales depuis 50 ans, lorsqu'il y en a près de trente-six millions qui n'appartiennent encore à aucun syndicat. On prétend également que l'on était en droit d'attendre un meilleur résultat des travaux de cet organisme.

Le discours du président de la Fédération, M. William Greene, au congrès des unions typographiques à Colorado Springs, est des plus éloquents. Il passe en revue les activités de la Fédération depuis sa fondation et déplore la formation de ce comité industriel, qui refuse de reconnaître "l'autorité établie". Il croit que ce différend aurait pu se régler d'une autre manière dans une institution aussi démocratique.

M. Greene déclare que c'est son plus grand désir de voir grouper ces millions d'ouvriers sous la bannière de la Fédération. "Je ne crois pas dit-il, que l'on puisse jamais nous accuser "d'inactifs". La Fédération a toujours respecté ses principes et ses règlements et nous ne pouvons maintenant modifier notre attitude. On considère que de permettre aux ouvriers de s'organiser dans l'union de leur choix, augmenterait notre effectif. Je ne le crois pas, sincèrement. Nous ne pouvons émettre de nouvelles chartes qui empièteraient sur le champ d'action des autres unions". M. Greene ajoute que les ouvriers ont peur de s'organiser parce qu'ils craignent de perdre leur emploi et que c'est la principale difficulté qui a empêché la Fédération de les grouper.

Le président des unions typographiques, M. Charles-P. Howard, a répondu à M. Greene, qu'il n'avait aucune excuse à faire à la Fédération pour son attitude à ce sujet. "On ne peut nous qualifier de rebelles, dit-il, pour le seul fait que nous avons refusé d'accepter des directives qui n'auraient pas donné des résultats suffisants". Il explique le but de ce comité d'organisation industrielle et conclut en disant que si l'on veut augmenter l'effectif de la Fédération Américaine, il faut premièrement en prendre les moyens. Il se déclare plus convaincu que jamais que l'organisation industrielle résoudra les difficultés présentes.

"LUTTE ENTRE LES PARTISANS ET LES ADVERSAIRES DE DIEU"

(Suite de la 1ère page)

thie. Il serait de même incompréhensible que les autres qui ne s'opposèrent pas à ce vote aient connu les activités des groupes travaillistes connus sous le nom de "troupes rouges" ou "loyalistes".

Contre le pouvoir régnant, qui ne comprend qu'une poignée de travailleurs, bien qu'ils s'intitulent le Front Populaire, d'après le Dr Rosell, luttent des milliers et des milliers de "véritables" ouvriers espagnols, connus sous le nom de parti ouvrier catholique, syndicat chrétien du travail. Ce dernier groupe, d'après le Dr Rosell, compte dans ses rangs au moins 80 pour cent des fermiers du pays.

Le Dr Rosell croit que les actes de vandalisme, de destruction et de vengeance commis par le Front Populaire, sont inspirés directement par les pires éléments bolchéviques de la Russie.

LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE SIEGE A SAINT-JEAN

(Suite de la 1ère page)

le délai en-dedans duquel des employés peuvent réclamer des gages non payés soit limité à six mois.

Les délégués ont également adopté une résolution priant le gouvernement de Québec de terminer le plus rapidement possible la construction de la ligne ferroviaire entre Mont-Laurier et Senneterre, et aussi l'embranchement Noranda-Val d'Or-Pascalis-Senneterre, et d'entreprendre la construction d'une ligne entre Senneterre et le Lac Madeleine, et faire l'arpentage préliminaire d'une ligne entre Senneterre-Opemiska-Chibougamau et St-Félicien.

Les officiers du comité exécutif élus hier sont M. Alfred Marois, président, A. Millette, vice-président, W. Lampdon, vice-président, et M. H. Loudin, secrétaire-trésorier.

Au banquet donné hier soir par le Board of Trade de St-Jean, l'honorable Joseph Bilodeau, ministre de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec, félicita la convention pour son programme étudié dans la journée et déclara était résolu à encourager et aider les petites industries de la province, et que tous les services de son département seraient placés à la disposition de tous les groupes commerciaux.

"Avec la coopération des Chambres de Commerce", dit le ministre, "Québec pourra prendre sa place dans la vie industrielle du pays".

A VINGT PIEDS DE L'EAU

(Suite de la 1ère page)

face de l'eau puis était remonté lentement pour reprendr son voyage.

Après son passage à Bras d'Or, on crut que le dirigeable irait suivre la route du Saint-Laurent, mais les rapports subséquents révélèrent que le vaisseau aérien géant continuait sa route vers le sud.

A bonne heure hier, le commandant du vaisseau avait demandé par sans-fil les conditions atmosphériques en Nouvelle-Ecosse, alors qu'il se trouvait encore au large des côtes de Terre-Neuve. On ne fut donc pas surpris de voir arriver, le soir le "Hindenburg poursuivant majestueusement sa route aérienne vers Lakehurst.

UNE BOURRASQUE RAVAGE ST-CASIMIR

St-Casimir, 29. (D.N.C.) — Une violente tempête s'est abattue, jeudi dernier, sur le village de St-Casimir. Au cours de cet ouragan un arbre a été cassé sous la force du vent et dans sa chute, il a endommagé l'automobile de M. le docteur A. Grondin.

LES JOURNAUX DISENT...

PREVENTION —

Quand on sait que Québec, plus que tout autre, a été ravagée par le feu depuis, pourrait-on dire, sa naissance, on ne peut rester indifférent aux diverses manifestation d'une "Semaine de Prévention des Incendies" comme celle que l'on prépare actuellement de nouveau pour cette année. A cette occasion, encore une fois, les autorités du Département du Feu et de la Prévoté vont donner à la population force conseils destinés à prévenir les incendies qui ont dans le passé, à Québec, provoqué tant de pertes d'argent et même de vies humaines, nous pourrions dire depuis les origines de notre ville. Il est vrai que depuis quelques années, nous sommes, il nous semble, plus tranquilles de ce côté; mais cela ne veut pas dire que ces manifestations préventives doivent nous laisser froids. La question de la prévention du feu, à Québec, fut à peu près toujours le grand problème du jour, nous dirions, de tous les jours. On y pensait à la naissance même de la colonie et il est intéressant à ce sujet de se rappeler les ordonnances anciennes des intendants de la Nouvelle-France et du Conseil Souverain aux premiers habitants de la colonie pour prévenir le feu qui commençait déjà ses dégâts. On pourrait comparer la nature de ces ordonnances avec les règlements que l'on édicte aujourd'hui avec le même objet en vue. On voit que l'on a commencé de bonne heure à prendre des mesures pour empêcher Québec de périr par le feu.

On sait que notre ville a eu sa large part dans les statistiques rouges. On a fait connaître pas moins de soixante incendies désastreux qui ont ravagé ses divers quartiers, semé les deuils, entraîné la ruine. Aussi, ces rudes leçons ont finalement porté des fruits. Après chacune des conflagrations dont fut victime notre ville, on a vu les citoyens se plaindre amèrement de la pénurie des moyens mis à leur disposition pour combattre le feu. Peu à peu notre brigade s'organisa, se perfectionna; le télégraphe d'alarme fut installé. L'aqueduc fut amélioré de façon à fournir la pression d'eau suffisante et, enfin, l'on eut l'usage d'un immense réservoir qui peut maintenant fournir à la ville l'eau dont elle aurait besoin en cas de feu et de la rupture de l'une ou l'autre des quatre conduites actuelles de l'aqueduc municipal.

On a dit, jadis, que Montréal périrait par l'eau et Québec par le feu. Nous sommes certains maintenant que cette sinistre prophétie ne se réalisera pas du moins en ce qui regarde notre ville grâce à la campagne énergique entreprise voilà quelques années et dirigée contre le "monstre rouge". Il est vrai que Québec, dans notre pays, n'a pas été la seule ville à souffrir des ravages du feu car pas une seule ville, pas un seul village du Canada Français n'a été épargné et les imprudences qui ont été la cause de tant de sinistres, s'ils se répétaient, détermineraient d'autres désastres de même nature.

En dehors de Québec, elle serait longue la liste des grands feux dans la province de Québec, notamment les incendies en forêt. C'est en 1870 que l'on signale le premier grand feu de forêt, exactement le 30 mai. On peut lire une description assez détaillée de cet incendie dans le journal que fit le Chevalier de Troyes de son expédition à la Baie d'Hudson cette année-là. Ce premier incendie forestier ravagea le bois qui se trouvait sur l'emplacement actuel du canton Dupuy, tout près de la frontière interprovinciale, entre les lacs Durand et Foudras. Mais depuis que d'autres incendies et que de pertes de vie !

SAINTE-FOY.

"La Presse"

Les linguistes de l'univers réunis en congrès

Décident que l'Espéranto sera la langue internationale

Les linguistes du monde entier viennent de se réunir à Copenhague, sur l'initiative de la ligue américaine Iala, à l'effet de choisir une langue officielle — il paraît que ça pressait — parmi les six langues dites internationales. Le Japon et la Chine avaient spécialement délégué les savants les plus éminents de leurs universités pour examiner cette question.

A une relative mais surprenante majorité, c'est la langue des espérantistes — l'espéranto No 1, pour être précis — qui a été choisie. Les organisateurs de ce congrès avaient, il est vrai, écarté sans hésitation les idiomes européens. On voudrait bien savoir pourquoi.

Seules avaient été retenues par ces néo-dictateurs du langage, parmi les langues les plus répandues (?) : l'espéranto No 1, l'espéranto No 2, l'ido, le novial, l'occidental et le latino cineflexione, plus connu, si l'on peut dire, sous le nom de latin de cuisine.

Rendons tout de même grâces à ces distingués congressistes qui auraient aussi bien pu nous imposer l'ido ou le novial. Mais que devient la langue fleurie de M. Abel Hermant dans ces délirantes fantaisies linguistiques ?

En rapportant ces faits extraordinaires, hier, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Vendryès s'est empressé d'ajouter que sa présence à ce congrès était toute fortuite.

—Ces messieurs ont néanmoins, a-t-il précisé avec une charmante modestie, accueilli avec intérêt l'exposé que j'ai cru devoir faire, à titre personnel. Puisque le français était exclus, le choix de l'espéranto No 1 paraissait le meilleur, à condition, toutefois, que certaines réformes fussent admises. Les caractères linguistiques et sociaux de cette langue seront étudiés ultérieurement. J'ai également suggéré d'examiner la littérature publiée en espéranto et d'entendre les personnes les plus qualifiées qui pratiquent cette langue, laquelle ne saurait être vivante sans subir, comme la nôtre, de périodiques cures de rajeunissement.

Les espérantistes vont-ils ruminer ! Mais c'est en français — tout de même ! — que la plupart de ces beaux discours ont été prononcés.

Car ces savants de Copenhague n'entendaient pas tous l'espéranto !

Et ce pauvre espéranto, que deviendrait-il sitôt qu'il serait, si l'on peut dire, manié par tant de gosiers différents ?

Lucien d'AUTREMONT.

(Dans "Comoedia", Paris)

NOUVELLES DU PALAIS

Pourquoi le juge Roy s'est montré clément

Après avoir distribué à cinq jeunes voleurs des sentences variant de 2 ans à 12 mois, le juge explique qu'il s'est montré clément à leur égard parce que "traiter les criminels trop sévèrement ne fait qu'augmenter leur haine de la société et anéantir tout espoir de réhabilitation".

La commission des services publics

La carrière criminelle de cinq jeunes voleurs s'est brusquement interrompue hier, alors que M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, les condamnait à la prison, pour des périodes variant de deux ans à 12 mois.

On se rappelle sans doute les tristes exploits de ces individus qui ont commis toute une série de vols dans Québec et les districts voisins.

Roger Harbour, 23 ans, Paul Laroque, 19 ans, et Roméo Lavoie, 20 ans, purgeront une sentence de 15 mois de prison. Lucien Bolduc, 23 ans, a reçu douze mois de prison tandis que le meneur, Eugène Tremblay, 30 ans, était condamné à deux ans de pénitencier.

"J'aurais pu vous donner dix ans ou plus de prison, dit le juge aux condamnés, la seule raison pour laquelle je me montre aussi clément, c'est que traiter les criminels trop sévèrement ne fait qu'augmenter leur haine de la société et anéantir tout espoir de réhabilitation".

Me Jean-Robert Beaudoin occupait pour la Couronne dans ces causes.

ASSAUT INDECENT

L'affaire d'Arthur, alias "Brancho" Turgeon, accusé d'assaut indécent, a pris une tournure nouvelle hier alors que deux témoins de la défense vinrent jurer en Cour que la cause avait été montée de toute pièce contre le prévenu, par certains de ses ennemis.

M. le juge Laetare Roy a ajourné sa décision jusqu'à lundi prochain.

EN PRISON

Pour avoir omis de rendre compte d'une somme de $142.00 à son employeur, un collecteur a été condamné à un mois de prison par M. le juge Laetare Roy, hier.

ACQUITTEMENT

Jules Bélanger, chauffeur de taxi, accusé d'assaut sur la personne d'Elzéar Guay, a été acquitté par M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix.

L'avocat du prévenu, Me Jacques Casgrain, avait plaidé alibi, affirmant que son client était à la Petite-Rivière pendant que la bagarre faisait rage près du marché Saint-Pierre, le surlendemain des élections.

Le tribunal a reconnu cette prétention en disant que la preuve de la défense était fondée.

COUP ANODIN

M. le juge Laetare Roy a renvoyé la plainte d'assaut portée contre un gamin qui aurait frappé un compagnon avec la crosse d'une carabine. Le plaignant, qui avait le coeur aussi tendre que l'épiderme, a rendu témoignage en sanglotant et le juge a décidé que le coup anodin qu'il avait reçu pouvait bien avoir été accidentel.

SERVICES PUBLICS

La Commission des Services publics siégera à Québec aujourd'hui et plusieurs causes seront entendues, dont "L'Evénement" a déjà parlé : entr'autres l'affaire de Mme Stillman que l'on poursuit pour obtenir un droit de passage sur une propriété qu'elle possède dans les Laurentides.

LES FASCISTES PREPARENT LEUR ASSAUT FINAL SUR MADRID

(Suite de la 1ère page)

hier soir à tout homme valide de se rendre au front, et il a répondu à la rumeur que les officiels avaient abandonné la capitale en expliquant que plusieurs ministres étaient partis en tournée d'inspection, mais qu'ils rentreraient à Madrid d'un moment à l'autre.

S'efforçant de concentrer tous les efforts pour défendre la capitale contre les colonnes fascistes qui ont capturé Tolède avant-hier, le gouvernement a :

1.—Suspendu les droits de tous les fonctionnaires publics des ministères et des départements exécutifs. (Le détail de cette initiative manque encore, mais on croit en certains milieux qu'une forme de loi martiale a été invoquée).

2.—Appelé tous les miliciens aux casernes militaires immédiatement. Ses agents recruteurs ont parcouru les faubourgs en invitant les hommes à prendre les armes. "Camarades, au front !" crièrent-ils.

Le gouvernement a aussi admis la chute de Tolède, située à 40 milles au sud de Madrid, expliquant que ses forces avaient été obligées de battre en retraite mais qu'elles continuaient de bombarder la ville.

VICTIMES DE L'INCENDIE

(Suite de la 1ère page)

nes calcinées. Les 1,500 habitants de ce village côtier ont dû fuir en toute hâte pour ne pas être brûlés vivants. Le firmament dans toute la région est si obscurci qu'on se croirait en pleine nuit même à l'heure du midi.

Parmi les sections menacées se trouvent quelques-unes des réserves les plus précieuses en bois : les irremplaçables épinettes rouges du nord de la Californie. Les gardes-forestiers ont fait remarquer cependant que ces grands arbres brûlent mal et que d'ailleurs ils ne sont pas encore en danger immédiat.

COUPABLE DE SEDITION

(Suite de la 1ère page)

a 14 mois, a raconté son histoire devant une cour composée du juge président, d'un assesseur, d'un officier de police de haut rang et de deux fonctionnaires du parti naziste vêtus de la chemise brune. Simpson déclara que son plan avait échoué parce que l'un de ses collègues était un espion de la Gestapo (police secrète politique de l'Allemagne.)

Consentant à raconter son histoire, Simpson admit qu'il avait passé en contrebande en Allemagne trois petits ballons munis d'un appareil servant à la distribution du haut des airs de circulaires de propagande.

LE REARMEMENT ANGLAIS SERA AU PROGRAMME DE LA PROCHAINE CONVENTION TRAVAILLISTE

(Suite de la 1ère page)

pour encourager une course à la guerre". (On croit que par ces paroles, Morrison voulut faire allusion au parti fasciste anglais de Sir Oswald Mosley).

"Les bénédictions conservatrices adressées à la démocratie néanmoins sont les très bienvenues en un moment où Lloyd George nous revient d'Allemagne apparemment converti au nazisme".

LA CHAMBRE FRANCAISE VOTE LA LOI DE DEVALUATION DU FRANC

(Suite de la 1ère page)

dette flottante du pays se chiffrerait à 75,000,000,000 de francs.

A cinq heures ce matin (11 p. m., heure de l'Est, lundi) la Chambre des Députés était encore en séance, résolue à régler complètement le sort du franc.

A TRAVERS LES PAYS

(P.C. - Presse Associée) — A la suite des efforts des Français pour dévaluer le franc en vertu d'une entente avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, afin de maintenir l'équilibre économique, quatre nations européennes ont procédé hier au réalignement de leurs monnaies.

Seules des grandes puissances, l'Italie et l'Allemagne n'ont encore pris aucun engagement officiel à modifier leurs politiques monétaires.

Les pays qui ont décidé de suivre l'exemple français dans le sens de l'abandon de l'étalon-or, sont la Suisse, les Pays-Bas, la Grèce et la Lettonie.

La Suisse a abaissé la valeur-or de son franc de 30 pour cent et imposé des décrets contre la hausse des prix et l'augmentation du coût de la vie.

Les Pays-Bas ont établi un fond de stabilisation pour le guilder qui sera laissé libre de trouver son propre palier.

La Lettonie a abandonné l'étalon-or et fixé le taux d'échange au palier de 1931 pour sa monnaie, soit 25.22 par rapport à la livre.

La Banque de Grèce a décidé d'ajuster le drachme à la livre au lieu du franc, et elle en a fixé le taux entre 546 et 550 à la livre.

La situation dans les autres pays est la suivante:

Allemagne. — Bien que les officiels prétendent le contraire, les financiers disent que la dévaluation du mark est encore possible.

Italie. — Les bourses et marchés des valeurs sont fermés, mais on affirme qu'il n'est pas question de dévaluer la lire.

Londres. — Le marché du change étranger est ouvert. Les transactions en francs français et suisse et en guilder hollandais sont prohibées.

Turquie. — Ce pays ne modifiera pas la valeur de sa monnaie, qui est déjà en ligne avec la livre.

Belgique. — La Bourse a fonctionné hier.

LES NATIONS DONT LES CHEFS REVENT DE CONQUETES NE DEVRAIENT PAS SIEGER A GENEVE

(Suite de la 1ère page)

posé à conclure des ententes même avec les pays les plus agressifs."

Après avoir conseillé de convoquer une conférence européenne de la paix, le délégué soviétique ajouta : "Si un Etat refuse d'y participer, chacun verra que ses routes et celles de l'autre ne sont pas parallèles et nous devrons alors organiser la paix sans nous occuper de ce pays. La Russie a donné de nombreuses preuves de son désir de la paix, en dépit de provocations et d'insultes. La Russie a dédaigné de répondre aux insultes, non pas seulement par dégoût devant la provenance des insultes mais parce qu'elle a voulu laisser aux autres la responsabilité de toutes les conséquences pouvant résulter de la violation des règles élémentaires des bonnes manières entre Etats."

Carnet Mondain

L'honorable juge et madame Arthur Fitzpatrick et mademoiselle Nonie Fitzpatrick passent la semaine à la Malbaie.

M. Léonard Tremblay, député de Dorchester, et M. le docteur J.-M. Dussault, député de Lévis, sont de retour d'un voyage de pêche.

M. et madame Robert Taschereau, qui ont passé la fin de semaine à Montréal, sont de retour à leur appartement, Château St-Louis.

Madame Arthur Rousseau, madame Raymond d'Auteuil et son jeune fils, Pierre, sont de retour à Québec après avoir passé les mois d'été à la résidence de madame Rousseau, à Ste-Pétronille, I.O.

M. et madame Armand-G. Auger font part du mariage de leur fille, Lucie, avec M. Paul Bélanger, fils de M. J.-A.-A. Bélanger, décédé, et de madame Bélanger. La cérémonie aura lieu le 9 octobre prochain, en l'église du St-Coeur de Marie.

M. le docteur J.-Alex. Edge, qui s'était rendu au congrès des médecins, à Montréal, a été forcé par la maladie de passer quelques semaines à l'hôpital Notre-Dame, d'où il est de retour depuis quelques jours. Avant de reprendre ses affaires, M. le docteur Edge sera au repos pour un mois.

M. Bernard Devlin, qui a passé la fin de semaine à la Malbaie, par affaires, est de retour à Québec.

M. et madame Joachim des Rivières Tessier, qui ont été, depuis vendredi, les invités de M. et madame Ernest Savard, de Montréal, sont attendus à Québec aujourd'hui.

Le major Raymond Garneau, qui a passé la fin de semaine en excursion de pêche à son camp de Gosford, est de retour en ville.

Mademoiselle Hélène Edge, fille de M. le docteur et madame Alex. Edge, sera une des débutantes de la saison.

M. et madame P.-A. Alain habitent actuellement chemin Ste-Foy après avoir passé plusieurs mois à leur résidence d'été de Lorette.

M. Yves Paré, fils de M. et madame J.-H. Paré, est parti dernièrement pour Kingston, où il étudie le génie minier à l'Université Queens.

M. et madame Gérard Morissette, qui ont passé la fin de semaine à Montréal, sont de retour à Québec.

M. et madame Gaston Alain, qui ont passé quelques jours dans les Laurentides, en excursion de pêche et de chasse sont de retour en ville.

Madame P.-J. Bazin quitte aujourd'hui sa résidence d'été de Neuville pour revenir à Québec.

M. et madame René Garneau sont de retour d'un voyage de quelques jours à Montréal.

M. Claude Taschereau et M. Maurice Samson sont de retour à Québec après avoir passé quelques jours au club de chasse et de pêche des Laurentides.

Mademoiselle Marcelle Auger est de retour en ville après avoir passé la semaine à Montréal.

Mademoiselle Gabrielle Bédard, qui a été, pendant quelques jours, l'invitée de madame Edgar Kirouac et de mademoiselle Florence Falardeau, de l'avenue Lévis, est retournée à Loretteville.

M. et madame Charles Doddridge, qui passent quelques jours à Toronto, seront de retour ces jours-ci.

Mesdemoiselles Marjorie Thomas, Betty Thomson et Helen Neilson ont quitté la ville pour continuer leurs études au Collège MacDonald, à Bellevue.

Mademoiselle Gabrielle Simard a reçu à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de mademoiselle Lucette Lagueux, dont le mariage sera célébré prochainement. Mesdames F.-O. Lagueux et Georges Lagueux servaient le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Idola Lagueux, Armelle Vaillancourt, Hélène Rochefort et Martine Simard.

Mademoiselle Béatrice Bédard, de Kankakee, Illinois, passe plusieurs semaines à Québec, l'invitée de sa tante, madame C.-A. Dorion.

Madame Alfred Giroux, M. et madame Oscar Paradis, M. et madame Arthur Cardinal, qui ont assisté, dimanche, aux noces d'argent de M. et madame Théophile Marcotte, de Portneuf, sont retournés à Beauportville.

Mademoiselle Laure Côté, qui a passé quelque temps à Loretteville, est de retour en ville et résidera à l'Hospice St-Antoine.

Mademoiselle Marie-Paule Doré, de St-Casimir, a passé quelques jours à Lévis, l'invitée de M. et madame Léandre Ampleman.

Les personnes suivantes étaient enregistrées au Château Frontenac, ces jours derniers: madame A.-L. Smith, M. R.-B. Crompton, madame G.-F. Berthon, M. Alex.-L. Smith, Toronto; le Dr et madame H.-J. Keith et mademoiselle Marguerite Keith, Toronto; M. et madame Ed. Duff, Montréal; M. E.-C. Champ, M. et madame G.-E. Geary, M. et madame Paul-B. Hutchison, Montréal; le Dr H.-R. Hemmen, Balio, Allemagne; M. et madame Chalumeau, Lyon, France; M. K. Miller Jones, Londres; le Dr S. Kaise, Londres; M. Milton Bosner, Londres; M. B.-H. Riley, Birmingham, Angleterre; M. et madame J.-J. Benson, Lindsay, Ont.; M. et madame J.-V. Nutter, Winnipeg; madame Kinsey-Morgan, madame Lyon Campbell, mademoiselle M. Kinsey-Morgan, mademoiselle W. Kinsey-Morgan, Edimburg, Ecosse; madame Herman Brown, Austin, Texas; M. et madame M.-H. Miller, Cleveland, Ohio; madame Fred-S. Hall, Newport, Vermont; M. et madame S.-E. Cole, Rochester, N.Y.; M. et madame Fred-E. Byrnes, Hyde Park, Vermont; madame Chs Fuller Grant, San Francisco.

Notre Carnet

Nos lecteurs désireux de passer une note sociale au journal sont priés de s'adresser à notre collaboratrice, en téléphonant au No 5088, ou encore en adressant leurs communications écrites au numéro 247, avenue Laurier.

SAVON BABY'S OWN
Le meilleur pour Bébé et pour Vous

La mode du jour

par

Laura I. Baldt, A. M.

2536

Voici un genre flatteur spécialement créé pour donner de la grâce à la femme de petite taille et la faire paraître plus grande qu'elle ne l'est. Si vous êtes de taille au-dessous de la moyenne, c'est exactement ce qu'il vous faut.

Comme tissu, nous suggérerions du crêpe jacquard noir avec ruché de satin blanc au corsage et aux manches. Du crêpe à envers satin, l'envers servant à faire le ruché, serait aussi joli.

Le patron est fourni en grandeurs 32 1-2, 34 1-2, 36 1-2, 38 1-2,40 1-2, et 42 1-2 pouces de buste. Pour 36 1-2, il faut 4 verges de tissu de 39 pouces avec 2 3-8 verges de ruché de 1 1-2 pouce de largeur.

Adressez votre commande à : **Service des Patrons, L'Evénement, coin de la Couronne et Saint-Vallier, Québec.** Ecrivez lisiblement vos noms et adresse sur les lignes pointillées ci-dessous, ainsi que la grandeur désirée. Le prix du patron est 15c et il vous parviendra dans un intervalle de 8 jours. On peut envoyer des timbres ou de la monnaie.

No 2536. Grandeurs.....

Nom .....

Adresse .....

.....

Le Thé
RED ROSE
est "du bon thé"
BON aujourd'hui, demain
et toujours

Dans la capitale

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 29. — Son Excellence lady Tweedsmuir honorera de sa présence le thé donné cet après-midi à Ottawa par l'I. O. D. E., au Château Laurier.

On annonce les fiançailles de mademoiselle Enid-Margaret Palmer, fille du colonel A.-Z. Palmer, décédé, et de madame Palmer, à M. F. Wotherspoon, de Toronto, fils de M. H.-C. Wotherspoon.

M. et madame Fred Thomson, qui sont actuellement à Montréal, arriveront prochainement à Ottawa, où ils seront les invités de la soeur et du beau-frère de M. Thomson, le colonel et madame A.-J. Cawdron, avant de retourner à Québec.

Madame John Southam et son jeune fils sont retournés à Calgary après avoir passé plusieurs semaines les invités de M. et madame Wilson Southam.

Pour apprendre à parler une langue étrangère

Une langue étrangère doit s'apprendre de la même manière logique que la langue maternelle a été apprise.

Un enfant parle sa langue avant de connaître l'étymologie des mots qu'il prononce et leurs règles de grammaire. Dès le réveil de son intelligence, il constate que certains mots lui permettent de faire comprendre à d'autres personnes les idées présentes à son esprit, d'obtenir, en parlant, les objets requis pour la satisfaction de sa vie matérielle.

Ainsi, on voit le mot naître à la suite de l'objet ou mieux de l'idée qui le représente dans l'esprit. L'étudiant d'une langue étrangère doit, dès le commencement, apprendre à dire dans cette langue (p. e. l'anglais) les choses qui l'entourent et les actions qui se passent dans cet entourage. Les nouveaux mots anglais se rattachent aux idées ou aux images des choses; il n'est pas question de traduire du français à l'anglais pour que l'élève énonce les idées en cause.

Comme pour le jeune enfant de langue anglaise, les images dans l'esprit de l'étudiant ont des mots anglais et ces mots anglais sont parlés instinctivement sans faire intervenir la traduction du français à l'anglais.

Les constatations précédentes ont orienté l'enseignement moderne des langues étrangères vers l'emploi de la conversation à l'exclusion pratiquement complète de la traduction. Au stage initial des études, tous les efforts portent sur la conversation. La rédaction (devoirs), la grammaire supérieure, le style ne sont étudiés qu'après réussite de l'étudiant à parler la nouvelle langue.

Nous ne saurions trop insister sur l'importance primordiale de la conversation, dirigée avec méthode et expérience, pour créer par classification des idées, un vocabulaire et une puissance d'expression en harmonie avec le génie propre de la langue étrangère.

Le parler ainsi acquis ne dépend jamais de la traduction pour son énoncé.

L'étudiant qui apprend une langue étrangère par conversation écrira cette langue avec autant de facilité qu'il réussit à l'énoncer.

Qui parle bien écrit bien.

Il va sans dire que l'habileté de s'exprimer dans des langues étrangères apporte toujours d'intéressants avantages sociaux et économiques.

META CHEVES ALLEN.

Dans la métropole

(Dép. spéciale à L'Evénement)

Montréal, 29. — Sir Montague et lady Allan sont de retour des Laurentides, où ils ont passé la fin de semaine, les invités de madame Norman-J. Dawes.

Lady Allan a reçu à dîner, ces jours derniers, en l'honneur de sir Albert et lady Stern, de Londres, Angleterre, qui quitteront Montréal demain.

Le R. P. M.-A. Lamarche, O.P., a béni, samedi matin, dans la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce, le mariage de mademoiselle Jeanne Lorrain, fille de M. et madame Léon Lorrain, avec M. Roland Coulombe, fils de M. et madame Adélard Coulombe. M. Lorrain accompagnait sa fille, et M. Coulombe était le témoin de son fils. M. et madame Coulombe sont ensuite partis pour la Gaspésie.

Madame Charles Gélinas a reçu à l'heure du thé, samedi, en l'honneur de sa soeur, mademoiselle Catherine Grubert, à l'occasion de son prochain mariage.

Mademoiselle Dorothy Cook, actuellement en Ecosse, avec sa soeur, la comtesse de Haddington, reviendra à Londres en octobre.

Le mariage de mademoiselle Gabrielle Picard, fille de M. P.-N. Picard, décédé, et de madame Picard, avec M. Edward-J. Bryant, de Senneterre, Abitibi, sera célébré jeudi, le 1er octobre, à 8 heures, en l'église St-Michel. Pas de faire-part.

LES MIETTES DE L'HISTOIRE

(28 septembre 1836)

La dernière chasse de Lamartine.

Dans son "Cours familier de littérature", Lamartine nous raconte une histoire de chasse qui se situe au 28 septembre 1836.

"Ce jour-là, écrit-il, j'étais à l'affût du chevreuil, à la lisière d'un bois, je tire et blesse l'animal ; quand je m'approche, je rencontre le regard de la pauvre bête. Je crois y dire des reproches. J'aurais voulu le guérir, mais je repris le fusil par pitié. Je terminai son agonie. Je rejetai le fusil avec horreur loin de moi. Et cette fois, je l'avoue, je pleurai. De ce jour, je n'ai plus chassé."

On raconte une histoire analogue de Lord Byron qui se trouve racontée par le grand poète dans les "Ginofils", recueil paru à Venise en 1826.

"Le dernier animal que j'ai tué, écrit-il, fut un aiglon, sur les bords du Lac Lapante. Ses yeux étaient si beaux que je tentai de le sauver. Il languit et mourut quelques jours plus tard. Depuis, je n'ai jamais plus tiré et je ne tirerai plus aucun oiseau."

Remords de poète dirait-on, sans doute mais qui prouve un coeur sensible.

A côté de ces deux anecdotes tristes, que d'autres petites histoires amusantes.

Les chasseurs sont conteurs par nature ; quelques-uns sont même un peu hâbleurs— qu'on me passe le mot. On écrirait tout un volume avec les histoires, vraies ou fausses, qu'on se plaît à rapporter. Leurs exploits cynégétiques sont innombrables, à ce qu'ils disent, et il vaut mieux le croire que d'aller y voir. Tartarin, quand il n'avait rien tué, préférait, avant de rentrer en ville, lancer sa casquette en l'air et la tirer à la volée. C'est du moins ce que prétendait Alphonse Daudet, qui a popularisé cette amusante légende.

Au surplus, le chasseur de casquettes ne rentre jamais au logis le carnier vide. Il sait le bon magasin où on débite, au plus juste prix, lapins, lièvres et perdreaux.

Les philosophes à l'âme sensible se sont posés la question de savoir si le massacre de ces pauvres animaux inoffensifs n'est pas un jeu cruel et barbare ? On peut évidemment discuter là-dessus et trouver quelques phrases bien venues. cela, le bon bourgeois répondra que l'on tue tous les jours les lapins domestiques, les poulets et les pigeons. Le couteau est-il moins barbare que le coup de fusil ?

Parfois, certains chasseurs sont détournés à jamais de la chasse par un animal blessé.

Les cas ne sont pas rares et nous avons tenu à citer les exemples de deux grands poètes, Lord Byron et Lamartine, en passant.

JEAN-BERNARD.

(reproduction interdite)

(29 septembre 1820)

A la naissance du duc de Bordeaux.

Les dames de la Halle de Bordeaux, aussitôt après la naissance du jeune prince, apportèrent à la duchesse de Berry, un berceau magnifique et elles demandèrent à Chateaubriand de vouloir bien le présenter. Mais le roi refusa ce choix et désigna pour cet office le président de Sèze. Les poissardes furent fort mécontentes, le grand écrivain aussi et, nous dit le Maréchal de Castellane, "il s'en suivit à la Cour des clabaudages et des cancans".

La vicomtesse de Gontaut, qui était gouvernante des enfants du duc de Berry, manifesta elle aussi sa mauvaise humeur, trouvant qu'elle n'avait pas reçu assez de "grâces et de cadeaux" à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux. Le roi ne lui avait fait aucun présent, la duchesse lui avait donné un châle de huit mille francs. Monsieur des diamants "qu'elle trouve médiocres" et Mademoiselle un bracelet de pierres de couleur. Elle s'attendait à autre chose. Par la suite, elle fut faite duchesse.

La province, lorsqu'elle apprit la grande nouvelle, témoigna beaucoup d'enthousiasme et il y eut partout de longues et belles réjouissances populaires ? Le roi, sur la proposition de Richelieu, fit une promotion de chevaliers des ordres, bien qu'il ne fut pas encore sacré et que, suivant les anciennes règles, le souverain ne devait faire avant son sacre, aucune nomination.

On ondoya le jeune prince dans la chapelle des Tuileries, pendant que la foule entourait le palais en poussant des cris de joie. Les 24 coups de canon qui annonçaient la naissance d'un prince avaient aussitôt attiré les Parisiens qui venaient de recevoir confirmation de la nouvelle. Louis XVIII, revenant de la cérmonie de l'ondoiement, parut au balcon et d'une voix émue, harangua cette foule :

"Mes enfants, cria-t-il, votre joie centuple la mienne, il nous est né un enfant à tous, cet enfant sera un jour votre père, il vous aimera comme je vous aime, et, comme tous les miens vous aiment...

Tout cet enthousiasme n'empêchait pas Mme. de Boigne de rappeler au sujet de la naissance du duc de Bordeaux, une assez singulière conversation qu'elle avait eue le lendemain même de la venue au monde du petit prince avec Pozzo :

"Je me promenais dans mon salon, écrit-elle, avec Pozzo, et je poétisais sur cette naissance depuis une heure. Tout à coup, il s'arrêta, posa sa main sur mon bras et me dit :

"Vous voilà bien contente, bien joyeuse, bien charmée. Vous entendez toutes ces cloches qui sonnent, eh bien, c'est le glas de la maison de Bourbon, souvenez-vous de mes paroles ..."

Et l'amie du chancelier Pasquier d'ajouter : :

"Pozzo n'avait que trop bien prévu. La naissance du duc de Bordeaux excita sa famille à vouloir rétablir la monarchie absolue en même temps qu'elle enlevait au peuple l'espérance de l'extinction naturelle de la branche aînée avec laquelle il ne se sentait pas en sympathie."

Cette façon d'envisager l'avenir, nous la retrouvons sous la plume de plusieurs autres mémorialistes qui l'ont indiquée, mais peut-être avec moins de franchise que Mme de Boigne qui ne se gênait pas pour mettre les points sur les i et raconter sans détours ses impressions et celles des amis qui fréquentaient ses salons.

JEAN-BERNARD,

(reproduction interdite),

VOTRE CUISINE

PRUNEAUX FOURRES

Préparez de belles prunes sèches, faites-les gonfler en les mettant macérer pendant toute une nuit dans du thé froid. Le lendemain, enlevez-en les noyaux sans abîmer les fruits et remplacez-les par des amandes émondées.

Trempez vos pruneaux ainsi préparés dans une pâte à beignets, faites-les frire et roulez-les vivement dans du bon chocolat vanillé râpé, ou un mélange de cacao et de sucre.

Délicieux chauds, mais se mangent aussi bien froids.

TOMATES AUX EPICES

Faites dissoudre le sel dans de l'eau bouillante, mettez quelques tomates à la fois et faites bouillir douze minutes; enlevez chaque tomate soigneusement avec une cuiller de bois afin de ne pas la déformer, égouttez parfaitement et mettez dans des bocaux. Attachez les épices dans un sac de mousseline, mettez-les dans le vinaigre, ajoutez le sucre et faites bouillir jusqu'à ce que le mélange s'épaississe légèrement; enlevez le sac d'épices, versez le liquide sur les tomates jusqu'à ce que les bocaux soient pleins et bouchez hermétiquement.

SALON LAFLAMME

60 CARTIER, tél. : 4-0269. C'est le salon le plus moderne. Restauré complètement à neuf, outillage des plus modernes. A cette occasion nous offrons pour une semaine permanent à l'huile pour $1.50. Coiffeuses expertes : Mlles Samson, Drolet et Binet.

NOUVELLES DE LEVIS

FUNERAILLES DE M. ALPHONSE DUMAS

D'imposantes funérailles ont été faites, hier matin, à 9 heures, en l'église du Christ-Roi, à M. Alphonse Dumas, ancien marchand général de Saint-Anselme, décédé jeudi dernier, à la résidence de son fils, M. Léonard Dumas, à l'âge de 68 ans.

Une foule nombreuse de parents et amis avait tenu à rendre un dernier hommage au défunt, père de M. Calixte Dumas, chef de nouvelles, à l'Action Catholique, de M. Léonard Dumas, marchand à Lévis et de M. Maurice Dumas, marchand à St-Henri de Lévis.

Dans le cortège on remarquait un groupe de paroissiens de Saint-Anselme, venus rendre un dernier hommage à leur ancien concitoyen, une délégation du personnel de l'Action Catholique, etc.

A l'église du Christ-Roi, la levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles Rodrigue, curé de la paroisse. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Albert Roy, professeur au Séminaire de Québec, cousin du défunt qui était assisté du R. P. Réginald Roy, O. F. M., et de M. l'abbé Evariste Roy, de St-Frédéric, tous deux neveux du défunt.

Dans le choeur on remarquait : M. le chanoine Edgar Chouinard, M. l'abbé Charles East, aumônier de l'Hospice St-Charles, tous deux confrères de M. Calixte Dumas. On y voyait aussi, M. l'abbé Alexandre Rochette, curé de Ste-Jeanne d'Arc, M. l'abbé DeBlois, vicaire à St-Patrice de Beaurivage.

Dans le cortège la croix était portée par M. Ephrem Bégin, neveu du défunt et le cercueil par ses neveux et cousins, MM. Emile Vaillancourt, Odilon Dumas, Joseph Dumas, de Lévis, et Zéphirin Bureau, de Lambton.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Calixte, Léonard, Maurice Dumas; ses petits-fils, MM. André, Roland, Jean et Antoine Dumas ; son beau-frère, M. Théodore Poliquin, de St-Isidore ; ses neveux, MM. Wilfrid Breton, de St-Evariste, Alexandre Dumas, de Montréal, Alphonse Dumas, de Victoriaville, Adélard Dumas, de Québec, Joseph Leclerc, de St-Anselme, Paul Dumas, Adéodat Couture, Anselme Labonté, de St-Evariste ; ses cousins, MM. Aimé Bourget, Alexandre Lahaie, Télesphore Langlois, Désiré Dumas, Horace Dumas, Joseph Guillemette, de St-Isidore, Joseph Guillemette, du rang St-Pierre, de St-Isidore, Félix Dumont, Adrien Dumont, Lionel Bégin, Théodore Laverdière, de Ste-Hénédine.

Dans le cortège avaient également pris place : M. le chanoine Edgar Chouinard, chancelier du diocèse, M. le docteur Georges Grégoire, M. Frédéric Dorion, avocat, M. Irénée Bourbeau, assistant-protonotaire de la Cour Supérieure, M. l'abbé Alexandre DeBlois, vicaire à St-Patrice, M. le docteur Henri Bertrand, de Lévis, tous confrères de M. Calixte Dumas.

On remarquait également: M. Eugène L'Heureux, secrétaire de la rédaction à l'Action Catholique, MM. J.-A.-K. Laflamme, le docteur Charles Laflamme, le docteur Roland Tremblay, Eugène Laflamme, Georges Laflamme, René Laflamme, Napoléon et Emile Lemieux, Emilien Fournier, Pamphile Fortier, E. Giroux, Noël Bourget, Jean Dumont, Barthélémy Pelletier et J.-A. Desrochers, échevins de la cité de Lévis, A.-N. Lemieux, Henri Duberger et C.-H. Deschênes, tous deux de l'Action Catholique, et un grand nombre d'autres personnes.

Après la cérémonie funèbre en l'église du Christ-Roi, les restes mortels, sous la direction de M. Maurice Gilbert, entrepreneur funèbre, de Lévis, furent conduits à St-Anselme, où un Libera fut chanté par le R. P. Lucien Dumont, dominicain, cousin du défunt. L'inhumation fut faite au cimetière paroissial dans le terrain de la famille.

A la famille en deuil, nous réitérons l'expression de notre plus profonde condoléance.

CONSEIL DE VILLE CETTE SEMAINE

Suivant toute probabilité, les membres du Conseil de Ville de Lévis se réuniront cette semaine, en assemblée générale, sous la présidence de Son Honneur le maire L.-S. Durand. Au cours de cette réunion régulière on s'occupera fortement de venir en aide aux ouvriers particièrement à l'approche de la saison froide. On ne sait encore quels seront les moyens employés par le Conseil pour aider ces sans-travail.

SORTIES DES POMPIERS

Le gros vent que nous avons eu hier a été la cause de nombreuses sorties de la brigade à incendie. En effet vers l'heure du dîner, les pompiers de Lévis furent appelés à trois reprises, mais heureusement que dans chaque cas il ne s'agissait que de feux de cheminée.

La première alarme fut donnée à 11 heures, chez M. John Nadeau, rue Wolfe. Une seconde alarme faisait accourir les pompiers à midi chez M. Alfred Bérubé, canton Labadie. Vers midi et dix minutes la deuxième voiture de la brigade se rendait éteindre un feu de cheminée à la résidence de Mme Vve Ferland, rue Saint-Georges.

NOTES PERSONNELLES

M. Léo Guilbault, de Woonsocket, est actuellement en promenade chez sa tante, madame Veuve Olivier Gagnon, de Lévis. Il est accompagné de son ami, M. Edouard Cechowski.

M. et madame Henri Perrault, de Lévis, sont de retour d'un voyage de plusieurs jours aux Etats-Unis.

M. et madame Louis Lavoie, de Pointe-au-Père, passent quelque temps à Lévis, les invités de M. et madame Gustave Lavoie.

Mesdemoiselles Juliette Lecours et Jeanne Anctil, de Lauzon, sont parties pour une quinzaine à Montréal.

POUR LES PAUVRES DE VILLEMAY

Les voyageurs de commerce de Villemay et ceux de Lévis sont à organiser un grand Carlo en faveur des familles pauvres de la paroisse de Christ-Roi, à Villemay. On a fait dernièrement une quête à domicile pour aider à défrayer les dépenses d'organisation de cette fête de charité qui aura lieu la semaine prochaine.

Les organisateurs comptent sur la population qui se montrera généreuse en assistant nombreuse à cette grande fête de charité pour venir en aide aux familles pauvres de l'endroit.

DES COURS A LEVIS ET LAUZON

Les cours de dessin, de l'Ecole des Arts, ouvriront lundi soir prochain, à 8 heures, en la salle du second étage de l'hôtel de ville. M. Valère Bouchard sera le professeur de ces cours gratuits qui auront lieu de 7 heures 30 à 9 heures 30. L'inscription se fera jeudi soir.

Les cours du soir, de l'Ecole Technique, à Lauzon, commenceront le 5 octobre prochain, en la salle de la rue Ste-Catherine. Ces cours gratuits de menuiserie, de mécanique et de dessin sont pour les hommes et les jeunes gens de la rive-sud. L'inscription sera faite jeudi et vendredi soir de cette semaine, de 7 à 9 heures, à la salle de la rue Ste-Catherine.

MARIAGE RAMSAY-PERRON A VILLEMAY

Samedi matin dernier, à 6 heures, en l'église du Christ-Roi, à Villemay, a été célébré le mariage de M. Eddy Ramsay, fils de M. Thomas Ramsay, de Lévis, avec Mlle Pauline Perron, fille de M. Louis Perron, de Villemay.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Charles Rodrigue, curé de la paroisse.

M. Thomas Ramsay servait de témoin à son fils et M. Louis Perron accompagnait sa fille. Pendant la messe un beau programme de chant fut exécuté par les enfants de Marie de la paroisse.

Après la cérémonie nuptiale le déjeuner fut pris à la résidence de M. et Mme Louis Perron, à Villemay, puis les nouveaux époux sont partis en automobile en voyage de noces à New-York et les principales villes américaines.

LES RETRAITES PAROISSIALES

Les grandes retraites annuelles, à Notre-Dame de Lévis, s'ouvriront dimanche prochain. La première sera pour les dames. Le premier sermon sera donné dans l'après-midi. Cette retraite se terminera le dimanche suivant par la communion générale des dames.

Les prédicateurs de ces retraites seront les RR. Pères Roberge et Marchand, rédemptoristes.

L'AMICALE DES ANCIENNES AU COUVENT DE BIENVILLE

La grande réunion annuelle de l'Amicale des anciennes élèves au couvent de Bienville aura lieu dimanche prochain. Tout un programme a été élaboré à cette fin. Pour la partie récréative, elle se composera d'une surprise.

Des avis de la réunion ont été envoyés à toutes les anciennes membres de l'Association.

LA FINALE AURA LIEU DEMAIN SOIR

Si, "pour une fois", la température le permet, la finale au croquet chez les Chevaliers de Colomb, qui a été remise tant de fois, aura lieu demain soir sur le terrain des Chevaliers. Les finalistes sont instamment priés d'être présents et les membres de l'équipe absente perdront par défaut.

Le public de Lévis est invité à cette rencontre où les gagnants recevront la magnifique coupe emblème du croquet chez les Chevaliers de Colomb.

A NOTRE-DAME DE LEVIS

Tous les soirs, cette semaine, il y aura prières publiques de la neuvaine à sainte Thérèse.

Mercredi, les grand'messes à 6 heures et 6 heures 45 seront chantées à l'autel St-Joseph.

Jeudi, toutes les messes seront chantées à l'autel dédié à sainte Thérèse. Le soir, il y aura prières publiques à sainte Thérèse à 7 heures 30.

Mercredi, il y aura confession des enfants.

Jeudi, les enfants feront la communion générale.

Jeudi, de 10 heures p.m. à vendredi 5 heures a.m., il y aura adoration nocturne du T. S. Sacrement par les hommes et les jeunes gens.

Vendredi, il y aura communion des Dames et demoiselles. Dans l'après-midi, les enfants des écoles feront une heure d'adoration devant le Saint-Sacrement exposé. Le soir, les dames et demoiselles feront une heure d'adoration, de 7 heures 30 à 8 heures 30.

Dimanche prochain sera la fête patronale de Notre-Dame. C'est la fête des paroissiens de Lévis. On pourra gagner l'indulgence de la portioncule aux conditions ordinaires.

Dimanche matin il y aura communion générale des hommes mariés et des jeunes gens et le soir, heure d'adoration.

RECITAL D'ORGUE

A l'église de Beauport, Mardi le 29 septembre 1936 à 8 hrs p.m., par Ch. Lapointe, organiste, et son élève, Mlle Jacqueline Desrochers, Bachelière. Entrée gratuite. Quête en faveur des pauvres.

Euchre-Bridge

Demain soir, à 8 hrs, aura lieu dans la crypte de l'église St-Roch, un grand EUCHRE-BRIDGE au profit de l'église paroissiale.

1871 1936

65 ans de Sécurité et de Stabilité pour les Assurés

Rêvez-vous à l'avenir de *vos* enfants?

LA plupart des parents font de beaux rêves pour leurs enfants et espèrent pouvoir leur procurer les avantages d'une instruction supérieure à celle dont ils ont joui eux-mêmes. Mais il se peut que ces rêves ne se réalisent jamais, à moins qu'au moment voulu il n'y ait les fonds nécessaires pour assurer aux enfants l'instruction qui convienne à la vocation de leur choix.

La police éducationnelle de la Confederation Life est un moyen sûr de *réaliser* vos rêves. Si vous tenez à savoir comment elle y arrive, veuillez nous écrire et nous demander des renseignements, ou bien demandez à un représentant de la Confederation Life Association de vous expliquer cette combinaison.

Confederation Life

Siège social Association Toronto

Succursale : Edifice Sun Trust, Québec — N. LAVOIE, gérant

PLUS DE POINTS A L'ECOLE
— PLUS D'ARGENT EN AFFAIRES

avec le Porte-Plume qui jamais ne se vide malgré vous !

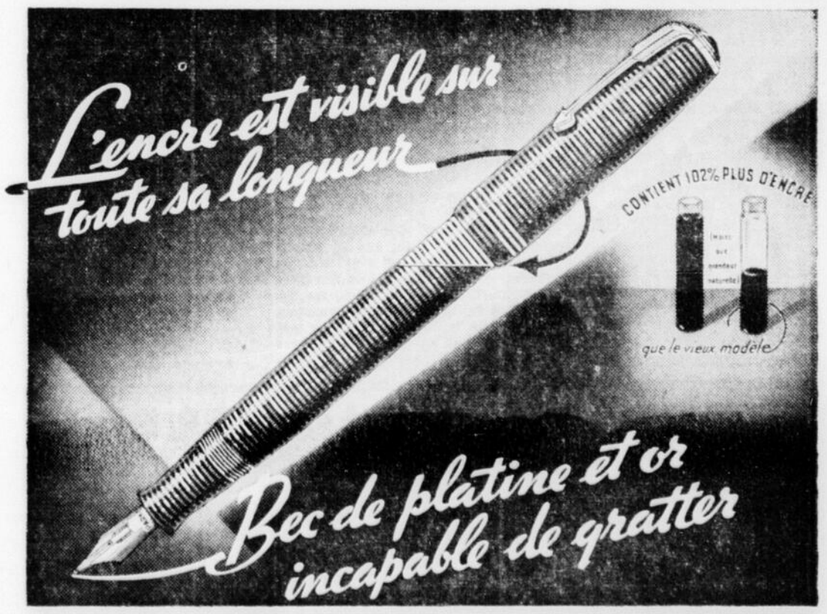

Détient le record mondial d'endurance pour écrire et le premier prix de beauté

Faites ce qu'il faut faire—remplacez votre porte-plume démodé par ce Vacumatic miraculeux — l'invention révolutionnaire Parker qui contient 102% plus d'encre SANS ETRE AGRANDI—dont TOUTE l'encre est visible et non seulement la dernière goutte—qui ne montre pas simplement quand il est à sec, mais indique BIEN D'AVANCE que l'encre diminue, de sorte qu'il NE SAURAIT être vide malgré vous!

Allez dans le magasin le plus proche voir comment ce Vacumatic révolutionnaire Parker accomplit ce qu'aucun autre porte-plume ne saurait faire. Voyez la *Beauté* et *l'Elégance* qui fait que cette création en nacre laminée l'emporte sur tous les modèles de 1936.

Exigez l'élégante agrafe en flèche—la marque du véritable Vacumatic Parker. Voyez comme elle garde le porte-plume fermement enfoncé à fond dans la poche—ou comme elle l'agrafe dans la sacoche.

Entre les mains de millions de gens, employant toutes sortes d'encres, ce porte-plume a amplement prouvé qu'il est "à la hauteur", partout et toujours.

Ni levier de remplissage, ni pipette à encre en caoutchouc, ni pompe à piston—un principe absolument différent et meilleur. Son simple mécanisme est scellé dans la tête du porte-plume où il est à l'abri de l'encre et de toute corrosion. C'est pourquoi il est GARANTI d'un mécanisme parfait!

Si vous essayez sa plume au bec en platine précieux et or massif, INCAPABLE DE GRATTER, vous vous débarrasserez d'emblée de votre porte-plume démodé. The Parker Fountain Pen Co. Limited, Toronto, Canada.

Parker VACUMATIC
GARANTI D'UN MECANISME PARFAIT
Junior $5; Senior, $10 — $7.50 — Porte-mine $2.50, $3.50 et $5

Tout porte-plume se nettoie automatiquement avec cette encre absolument différente—la Quink Parker—qui dissout les dépôts laissés dans les porte-plume par les encres ordinaires. La Quink nettoie en écrivant—que ce soit un Parker ou non. Plus de porte-plume bouchés! En vente partout. A partir de 15 sous.

Premier rapport favorable de National Steel Car depuis 1931. - Asbestos fait un bond sur le Curb.

LE MOUVEMENT DE HAUSSE SE CONTINUE EN BOURSE AU RALENTI

LA DEVALUATION STIMULE LA LISTE

Ce facteur a encore joué un rôle favorable hier à la Bourse de New-York.

LES AUTOMOBILES

Les actions de ce groupe ont enregistré des gains très intéressants.

New-York, 29. — (P. A.) — Par Frank MacMillen, rédacteur financier de la Presse Associée. — Les marchés financiers ont continué de célébrer hier le mouvement en faveur de la stabilisation des devises internationales et le relèvement industriel en cours aux Etats-Unis. Il y a eu de bonnes réalisations de profits mais les gains furent largement répartis sur la liste et principalement dans les actions d'automobiles et de spécialités. On ne croit pas que les ventes de valeurs américaines pour le compte de placeurs étrangers aient une influence importante en Bourse. Le cours moyen de 60 titres représentatifs a monté de 2-10 de point à 68.1. Le roulement total fut de 1,450,360 actions.

Chrysler a monté de 1 1-2 point au cours de 123 3-4. General Motors a haussé de 3-4 de point à 69 3-4 et Studebaker a haussé d'un point à 14 7-8. Hudson était plus fort à 18 3-4, Nash à 17 3-4 et Electric Autolite à 44 7-8. International Telephone a monté d'un point à 13.

Atlantic Coast Line clôtura à 43, U. S. Rubber à 33 1-2, Paramount Pictures à 12 3-4, Marshall Field à 18 5-8, Twentieth Century Fox à 31 1-4, American Smelting à 81, North American à 31 1-2, Commonwealth & Southern privilégié à 72, Pullman à 62 1-2, Sears Roebuck à 87 3-4, Deere à 78 1-8 et International Harvester à 83 1-2. U. S. Steel ferma inchangé à 70 3-4 et Bethleem Steel recula de 5-8 de point à 69. Des reculs furent également subis par Kennecott à 48 1-4, Corn Products à 69 3-4, J. I. Case à 153 1-2, Republic Steel à 23 5-8, Continental Can à 70 1-2 et Montgomery Ward à 48 3-4.

832 titres différents firent leur apparition sur la liste, 385 ont avancé, 281 ont reculé et 166 fermèrent inchangés. Voici les cours moyens compilés par la Presse Associée:

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Total
Hier	90.5	40.4	51.2	68.1
Samedi	90.2	40.7	50.9	67.9
Mois dern.	89.5	40.3	52.3	67.8
1935	67.6	25.4	36.9	49.4
Haut 1936	92.0	41.5	53.4	69.6
Bas 1936	73.4	30.2	43.4	55.7
Haut 1935	76.3	31.2	44.7	56.1
Bas 1935	49.5	18.5	21.6	34.8
Bas 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Bas 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

Les recettes nettes d'exploitation du Pennsylvania durant août 1936 furent de $7,577,703 au lieu de $4,859,930 en août 1935.

NOUVELLES DU JOUR

Le dollar canadien a fermé au pair à New-York, la livre sterling à $4.94 3-4 et le franc français à 5.23 cents.

x x x

Les cours des obligations canadiennes de premier choix étaient encore un peu plus lourds à Montréal.

x x x

American Iron & Steel Institute estime la production sidérurgique à 75.4 pour cent de la capacité, en mieux d'un point sur la semaine dernière.

x x x

National Steel Car Corporation a gagné des profits d'exploitation de $368,982 durant l'année finissant le 30 juin 1936. La compagnie avait subi une perte d'exploitation de $203,294 l'année précédente.

x x x

Les directeurs de Great Lakes Paper Company ont décidé de différer le paiement d'intérêt sur les obligations 5 pour cent le 1er octobre prochain.

x x x

Les profits nets du Pacifique Canadien ont augmenté de $126,144 durant le mois d'août 1936 comparativement à août 1935.

Renseignements financiers

F.-N. Burt & Co.

Les actionnaires de F.-N. Burt Company Limited ont approuvé le projet d'incorporation d'une filiale, la F.-N. Burt Company of Delaware, qui aura une usine d'exploitation à Buffalo, N.Y. En vertu de l'accord intervenu, la compagnie mère canadienne recevra en paiement de sa filiale américaine toutes les actions émises par cette dernière entreprise. L'incorporation a été acceptée à l'unanimité.

Ville de Bogota, Colombie

La Central Hanover Bank and Trust Company, fiduciaire pour l'emprunt libellé en dollars de la Ville de Bogota, Colombie, a demandé au président du conseil municipal de cette ville de la république de Colombie, en Amérique du Sud de prendre les mesures nécessaires pour lui remettre l'argent obtenu des revenus qui ont été donnés en gage des obligations émises. C'est la première demande officielle faite par un fiduciaire dans le cas des emprunts libellés en dollars de la Colombie. Cette démarche était prévue à la suite des réunions des comités de protection des obligataires. L'emprunt de Bogota au total de $2,257,500 a été contracté en 1927 et il deviendra dû le 1er avril 1947. Ces obligations sont en souffrance depuis avril 1932. Les comités de protection des obligations de la Colombie demandent encore aux détenteurs de ces obligations de les déposer afin de profiter de tout règlement qui pourrait survenir à la suite des démarches qui sont entamées.

Crédit Foncier Franco Canadien

Les journaux ont rapporté que la Suisse veut dévaluer sa devise d'environ trente pour cent, soit dans la proportion où l'on dévaluera le franc français. Si cette opération se fait, le Crédit Foncier Franco Canadien en profitera rapporte la maison L.-G. Beaubien & Cie Limitée parce qu'en date du 31 décembre 1935 il y avait plus de 55 pour cent de la dette consolidée de la société qui était représenté par des débentures à 3 pour cent et à 3.40 pour cent payables en francs suisses.

Le boni aux vétérans

On mande de Washington que sur les 3,518,191 vétérans américains de la Grande Guerre qui avaient droit au boni voté par le Congrès, il y en a 3,380,519 qui avaient touché le 19 septembre dernier leurs chèques ou leurs obligations. Le nombre des obligations émises est de 35,334,925 pour une valeur de $1,766,746,250. La dessus, les vétérans ont encaisse pour une valeur de $1,238,244,500 de ces obligations, soit 70 pour cent du total. Lesolde est conservé comme placement par un petit nombre de vétérans.

Silverwood Dairies

Silverwood Dairies Limited a envoyé une lettre aux actionnaires qui n'ont pas encore déposé leurs certificats pour les échanger pour les nouvelles actions et débentures en vertu du plan de réorganisation approuvé il y a quelque temps. L'intérêt est payable le 1er octobre mais il ne peut être remis qu'à ceux qui auront déposé leurs anciennes actions privilégiées. Chaque action privilégiée reçoit $50 de débentures à 6 pour cent et cinq nouvelles actions privilégiées portant un dividende cumulatif annuel de 40 cents à compter du 1er avril 1936. Les actionnaires de classe A recevront de nouvelles actions communes sur la base d'une action pour une action. A.-E. Silverwood, président de la compagnie, rapporte que les revenus de la compagnie pour le premier semestre de 1936 se sont sensiblement améliorés.

Indices des titres

Le cours moyen de 112 titres ordinaires a monté de 123.8 à 126.5 durant la semaine du 24 septemure 1936 alors qu'il se tenait à 95.8 a la date correspondante de 1935. L'indice des titres industriels a monte de 199.6 à 204.9. Smelters, Lake of the Woods, Ogilvie, Dominion Bridge, Page Hersey, Penman's, Walkers et Building Products étaient plus fermes. L'an dernier à la même date, l'indice industriel se tenait à 144.8. L'indice de 23 titres d'utilités publiques a monté de 54.0 à 54.3. Pour la semaine correspondante de 1935, cet indice se tenait à 55.2. L'indice des obligations du Dominion à longue échéance a baissé de 119.3 à 119.2 durant la semaine du 25 septembre 1936.

NOUVELLES MINIERES

La région Bousquet Cadillac

Plusieurs nouvelles entreprises minières se préparent activement à explorer la région de Bousquet Cadillac, dans la province de Québec. La riche découverte faite sur la mine O'Brien a été suivie d'autres découvertes de minéral de forte teneur sur des propriétés voisines. Il y a quelques jours, on a découvert du minéral de haute teneur sur la propriété de Thompson Cadillac. Un peu plus à l'est, des découvertes intéressantes ont été faites à Sladen Malartic, Lapa Cadillac et Rubec.

Embranchement du C. N.

Les relevés préparatoires à la construction d'un nouvel embranchement du Canadien National qui desservira la région du nord du Québec, au sud du Transcontinental, sont terminés maintenant et l'on anticipe que les travaux de construction seront commencés d'ici quelques semaines. Le Canadien National a encouragé le développement de la région de Noranda en construisant un embranchement au sud de Rouyn. La nouvelle ligne partira de Senneterre et suivra la rivière Bell jusqu'au lac Tiblemont. Elle passera ensuite au sud-est du lac Pascalis où elle se trouvera desservir les mines Bussières et Perron. La nouvelle ligne passera ensuite près de la mine Flemming et à Val d'Or et elle desservira les mines Lamaque et Sigma. De Val d'Or, elle passera par la région de Siscoe, Sullivan, Shawkey et Greene Stabell. Enfin, le chemin de fer desservira également la région Malartic.

Hollinger Gold Mine

On est à faire une enquête à la mine Hollinger Gold sur la découverte d'un endroit où avait été caché du minéral de riche teneur dans une galerie de la mine Hollinger. La quantité du minéral ainsi découvert n'a pas été rendue publique. Le minéral qui avait été mis dans des sacs a été trouvé à l'arrière d'une galerie qui n'est pas travaillée présentement.

Travaux de recherches

Les géologues du Ministère des Mines d'Ottawa ont commence des recherches la semaine dernière dans sept régions du nord-ouest de la province de Québec. Il s'agit d'établir le rapport entre les deux régions minières principales de cette province. Les recherches se poursuivront dans les cantons Malartic et Fournières. Les géologues fédéraux étudieront aussi la région de Red Lake, en Ontario.

Halliwell Gold Mines Limited

On vient de recevoir aux bureaux de Halliwell Gold Mines, à Montreal, le rapport d'analyse de la dernière section de la carotte provenant du trou de sonde No 25, foré à une distance de 100 pieds au sud des trous Nos 3 et 8, forés précédemment, et à une distance de 300 pieds au sud du trou No 11; ces trous de sonde avaient donné, à l'analyse, des résultats très intéressants, revélant une très haute teneur en or et en cuivre. Le résumé ci-dessous des raports précédents, publiés sur les résultats obtenus au cours des travaux de forage au diamant exécutés sur cette propriété, donne une idée exacte de la haute teneur de la minéralisation.

Le trou No. 3 donna les teneurs en cuivre suivantes: Une section de 2 pds 8.65%; une de 8 pds. 3.25% et

(Suite à la page 7)

AUX PORTEURS DE POLICES DE THE PRUDENTIAL INSURANCE COMPANY OF AMERICA

AVIS est donné par la présente qu'un meeting des porteurs de polices de THE PRUDENTIAL INSURANCE COMPANY OF AMERICA sera tenu au Siège Social de ladite Compagnie dans la Cité de Newark, New Jersey, lundi, le septième jour de décembre 1936, à midi, dans le but de choisir quatre personnes pour lesquelles voteront les Fidéicommissaires des porteurs de polices comme membres du Conseil d'Administration aux élections annuelles des Directeurs de la Compagnie ayant lieu le onzième jour de janvier 1937.

A ce meeting chaque porteur de police de la corporation qui est âgé de vingt et un ans ou plus et dont la police a été en vigueur pendant au moins l'année qui vient de s'écouler aura le droit de déposer un vote en personne ou par Procuration.

EDWARD D. DUFFIELD, Président.

LES VALEURS DE L'ETAT BAISSENT

Les acheteurs délaissent ce groupe à cause des nouvelles d'Europe.

VALEURS FRANCAISES

Les République Française ont remonté sur le marché de New-York, hier.

Montréal, 29. — (P. C.) Les obligations canadiennes de premier choix étaient un peu plus lourdes, hier, parce que les acheteurs délaissent ce groupe en attendant de voir plus clair dans la situation internationale. Les valeurs de papeteries étaient fermes et les bons d'utilités publiques furent mixtes. Les Dominion du Canada 3 pour cent 1955, 3 1-4 pour cent 1966 et 3 pour cent perpétuels ont cédé 1-8 de point chacun. Les valeurs de l'Etat à échéance moyenne ainsi que les emprunts de conversion ont reculé de 1-8 à 1-4 de point. Les obligations du Canadien National payables sur les trois marchés ont baissé de 1-2 point à 3-4 de point et les 3 pour cent payables au Canada ont reculé d'un quart de point. Les obligations provinciales et municipales se sont montrées ternes.

Lake St. John 1942 a haussé de 2 1-2 points dans le groupe des papeteries. Consolidated Paper a monté d'un point et demi et Abitibi Paper d'un point. Minnesota and Ontario a haussé d'une fraction.

Des reculs fractionnaires furent subis par Associated Telephone, Beauharnois 5 1-2 pour cent, Bell Telephone 5 pour cent 1957 et Gatineau Power 5 pour cent. Twin City, Manitoba Power, Northwestern Power et International Hydro Electric ont monté d'un point. Maclaren a haussé d'un demi point.

A NEW-YORK

New-York, 29. — (P. A.) Les obligations françaises libellées en dollars qui avaient subi de lourdes pertes vendredi et samedi se sont ralliées, hier. Bien que le franc ne fut coté que nominalement à 5.30 cents et que le parlement français n'a pas pris de décision au sujet de la dévaluation, les République Française 7 1-2 pour cent montèrent de 4 points à 144, les Chemins de Fer du Nord 7 1-2 pour cent ont monté de 10 points à 130 et les Paris Orléans 5 1-2 pour cent ont monté de 4 points à 115. Les 7 1-2 pour cent non estampillées et les 7 pour cent estampillées qui ne s'étaient pas vendues samedi ont subi de lourdes pertes, les premières reculant de 16 1-2 point à 140 et les secondes de 19 points à 144. Les bons du gouvernement américain ont fléchi de 1-32 à 5-32 de point. New Haven 6 pour cent a monté de 3-4 de point à 45 7-8. Studebaker 6 pour cent a monté de 6 1-2 points à 130 1-2.

MARCHE DES PEAUX

(Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Québec)

Chicago, 29. — Les prix des peaux ont baissé de 10 à 12 points durant la séance d'hier à Chicago. Les ventes furent de 32 lots. Décembre 11.80-11.82; mars 12.02; juin 12.31 et septembre 1937 12.61.

NOTES BREVES

(Sommaire de Dow-Jones venu par fils privés de L. G. Beaubien & Cie, Québec).

Amerada annonce la mise en paiement de son dividende régulier.

New Haven a subi un déficit de $143,989 durant août 1936 au lieu d'un déficit de $391,113 durant août 1935.

AUTRES TEMPS, AUTRES MOEURS

Le paterfamilias antique ne craignait pas les rivalités qui peuvent naître entre héritiers et la dispersion de ses biens; son successeur en titre, désigné par la loi, les recueillait tous, avec ses pouvoirs absolus et ses obligations de chef.

Aujourd'hui, les biens circulent librement, et parfois ils se dispersent. Les héritiers sont nombreux, et souvent en désaccord. Tous ne sont pas des chefs, et leur imprévoyance nuit au bien-être collectif.

Nous préférons, cependant, notre civilisation et nos institutions juridiques, et non sans raison. L'asservissement de l'épouse et des enfants, dans la Cité antique, répugne à nos conceptions modernes. Les mœurs se sont adoucies et la personnalité humaine s'est affirmée. Mais le patrimoine?

Le paterfamilias moderne, s'il est sage, choisira lui-même son successeur pour conserver et administrer ses biens. Par son exécuteur testamentaire, il continuera son rôle de protecteur, de conseiller, d'arbitre. Qui, mieux que la société de trust, respectera ses instructions?

Le Trust Général du Canada a été fondé pour remplir cette charge dans le meilleur intérêt de ceux qu'il représente. Consultez-le au sujet des dispositions testamentaires qui conviennent à votre cas particulier. Demandez-lui sa brochure "*Comment faire votre testament.*"

Trust Général du Canada

112, ouest, rue St-Jacques, MONTRÉAL — 71, rue St-Pierre, QUÉBEC

NATIONAL STEEL CAR

Montréal, 29. — (P. C.) Le rapport financier de National Steel Car Corporation pour l'année finissant le 30 juin 1936 indique des profits d'exploitation de $368,982. Durant l'année précédente, la compagnie avait subi une perte nette d'exploitation de $203,294. Le fonds de roulement a augmenté de près de $350,000 au total de $995,094. La compagnie National Steel Car a affecté un montant de $357,147 pour la dépréciation au lieu de $50,000 l'année précédente. Les profits nets furent de $11,835 à rapprocher d'une perte nette de $253,294 à la fin des douze mois précédents. C'est le premier profit d'exploitation rapporté par National Steel Car depuis 1931. L'encaisse de la compagnie est de $181,509 et les prêts à vue sont de $325,411. L'actif total de $7,214,860 se compare à $6,790,750 l'an dernier.

HUDSON FAIT UN REMBOURSEMENT

Hudson Motors Ltd. rembourse d'avance pour $1 million de billets non échus. — Le fonds de roulement est en augmentation.

Tilbury, Ont., 29. — A.-E. Barit, président de Hudson Motors of Canada Limited, et président aussi de Hudson aux Etats-Unis, a déclaré aujourd'hui que sa compagnie devancerait l'époque d'échéance de ses $5,750,000 de billets hypothécaires portant 6 pour cent et non encore dus, en remboursant volontairement le premier octobre 1936, pour un million de ces billets. Ce paiement sera fait à même les fonds de roulement de la Compagnie qui, au 30 juin 1936, se chiffraient à $14,316,967.

Hudson a racheté pour $250,000 de billets échus le premier août 1936, et après le remboursement anticipé du premier octobre, la somme restant impayée sera réduite à $4,750,000.

En causant des raisons qui ont porté Hudson à faire ce remboursement anticipé, M. Barit s'est exprimé ainsi:

"L'année 1935 a été bonne pour Hudson, et notre commerce profitable de 1936 a fortement augmenté jusqu'ici les fonds de roulement de la compagnie. Nous sommes donc en excellente position de racheter ce million de dollars de billets avant échéance et d'éviter les frais d'intérêt sur une somme empruntée dont nous n'avons plus le moindre besoin"

TON INDECIS LA SEMAINE DERNIERE

Les obligations de premier choix n'ont pas maintenu leurs cours. — Les valeurs de papeteries étaient très fermes par contre.

Montréal, 29. — Wood, Gundy & Company Limited rapporte que les prix des obligations du gouvernement canadien et des municipalités canadiennes se sont assez bien tenus au cours de la semaine dernière. On a noté toutefois un fléchissement en fin de semaine qui était attribuable à la situation monétaire de la France. La province du Nouveau-Brunswick a demandé des soumissions pour la vente d'une nouvelle émission de $3,500,000 d'obligations. Les soumissions seront reçues jusqu'au 6 octobre prochain. Le Nouveau-Brunswick veut emprunter à 2¾ pour cent dix ans, ou à 3 pour cent 15 ans, ou encore à 3¼ pour cent 20 ans. Les obligations des provinces canadiennes de l'ouest ont fléchi durant la semaine et l'activité faisait défaut dans ce groupe.

Mardi dernier, l'Ontario Municipal Board a commencé à entendre les opinions au sujet de la réorganisation de la ville de Windsor. Etant donné les informations présentées, on ne croit pas que le travail soit terminé avant quelques jours.

La vente de la nouvelle émission de $10 millions de Simpsons Limited a été la principale caractéristique du marché des valeurs industrielles la semaine dernière. Federal Grain Limited et Western Grain Limited ont publié leurs rapports annuels la semaine dernière. Le fonds de roulement des deux compagnies s'est amélioré. Les obligations 6 pour cent de Federal Grain cotent 99 et les Western Grain 6 pour cent 80. Alberta Pacific Grain 6 pour cent 1946 se vend à 98 et United Grain Growers 5½ pour cent 1949 cote 101.

Les obligations 6 pour cent 1941 de Canada Steamship Lines ont coté 57-58 en fin de semaine au lieu de 48-49 la semaine précédente. On attribuait l'avance à la réunion des représentants du comité de protection des obligataires avec ceux de la compagnie. Ottawa Valley Power Company a annoncé que l'intérêt du 1er octobre prochain sur les obligations 5½ pour cent 1970 ne sera pas payé.

Les obligations de papeteries canadiennes ont enregistré de beaux gains la semaine dernière parce que la production est toujours à la hausse. Abitibi Paper 5 pour cent 1953 a gagné un point à 61, Consolidated Paper 5½ pour cent 1961 était offert en fin de semaine à 56 au lieu de 51½ au début de la semaine, et Minnesota and Ontario 6 pour cent 1945 se vendait à 44-45 au lieu de 38-39 la semaine précédente.

Mines Development à .02 cts l'action

Nous sommes emprunteurs et fournissons ces actions sur cette base comme garantie collatérale.

S'adresser E.-L. HARDY & Cie
TEL. : 2-8639

LOURDES PERTES DANS LES GRAINS

Les reculs variaient de 2 7/8 à 2 5/8 cents le boisseau à Winnipeg.

CHICAGO EST LOURD

Les ventes de blé canadien souffrent des conditions du marché du change.

Winnipeg, 29. (P.C.)— Les cours des céréales ont subi de lourdes pertes, hier, sur marché canadien. Les nouvelles concernant les récoltes dans l'hémisphère sud étaient plus mauvaises. Les reculs ont varié de 2 7-8 cents à 2 5-8 cents le boisseau. L'option d'octobre ferma à $1.07 1-2, celle de novembre à $1.07 3-4, celle de décembre à $1.05 7-8 et celle de mai à $1.07 1-2. Les ventes de blé canadien pour l'exportation étaient nulles. Liverpool a fléchi de 3 1-2 points. Voici les cours des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Oct	109 à 109¾	109¾	107⅞	107½
Nov	109½ a ⅝b	109⅝b	107⅝	107¼
Dec	107½ a 107	107⅛	105⅝	105¾ à ⅞
Mai	108⅛ à ¾	109	107¼	107⅝ à ½
AVOINES:				
Oct	45⅞ à ⅞	45⅞	44¾	45
Nov	44⅞	45⅛b	44⅞	45 b
Dec	45¼	45¼	43⅞	44⅛b
Mai	46¼	48¼	44¾	45¼b
ORGE:				
Oct	64	64	61¾	61⅞
Nov	63¼	63¼	62¼	62¼a
Dec	61 à 61⅛	61⅛	59½	59½ à ⅝
Mai	60	60⅛	58⅞	58¾
LIN:				
Oct	167½	167½	164¾a	164¾b
Dec	166	166	164	164 b
Mai	170	170	167	168⅛a
SEIGLE:				
Oct	68½	68½	66⅞	68 b
Nov				67½b
Dec	68 à 68⅛	68⅞	67⅜	67¾
Mai	69	69½	67½a	68¼ à ⅜

A CHICAGO

Chicago, 29. (P.A.)— Les ventes des maisons de l'est et du sud-ouest ont beaucoup contribué à faire fléchir les cours des céréales, hier. Les reculs ont atteint jusqu'à 2 3-4 cents le boisseau. Les ventes de blé canadien étaient nulles hier à cause de la situation du marché des changes. Le blé a baissé de 1 5-8 cent à 2 1-8 cents, le maïs a recule de 3-8 à 3-4 de cent, les avoines ont baissé de 3-4 de cent et les provisions fermèrent inchangées ou en recul de 10 cents. Voici les cours des options sur le marché à terme:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
BLE:				
Dec	114½ à ¾	114¾	113⅛	113⅜ à ½
Mai	113¾ a 114	114	111⅝	112⅛ à ¼
Juil	102½	102½	99⅜	100⅜ à ½
MAIS:				
Dec	94⅜ à ¾	94¾	94	94⅛ à ¾
Mai	89½ à ⅝	90	89⅜	89¾ à ⅞
Juil	86	86⅛	86	86⅜
AVOINES:				
Dec	42½	42⅝	42	42⅛
Mai	43	43	42¼	42⅜
SAIGLE:				
Dec	82⅛	82½	80⅞	81
Mai	80½	80½	78⅛	78⅛
ORGE:				
Dec	79	..	..	79
Mai		..	..	79
SAINDOUX:				
Sep				11.50
Oct	11.65-70	11.70	11.40	11.45
Dec	11.80-85	11.85	11.50	11.62
Jan	11.87	11.87	11.55	11.65

LES DENREES

Montréal, 29. (P.C.)— Les oeufs

(Suite à la page 7)

LE DOLLAR CANADIEN

New-York, 29.—(P.A.) Le dollar canadien a haussé de 1-8 de cent au pair sur le marché des changes étrangers. La livre sterling clôtura à $4.94 3-4, en recul de 2 1-4 cents. Le franc français a coté 5.23 cents, en mieux de 0.11 de cent. Des transactions ont même été faites durant la séance entre 5.23 cents et 5.30 cents à cause des rachats des découverts. A Montréal, la livre sterling a baissé de 13-16 de cent à $4.94 1-2, le franc français n'était pas coté et le dollar des Etats-Unis ferma au pair alors qu'il avait coté une prime de 1-16 de un pour cent la veille.

ASBESTOS COTE MAINTENANT 69

Ce titre a grimpé de plus de 8 points sur la petite Bourse. — Les actions de mines d'or ont généralement fléchi à Toronto.

Montréal, 29. (P.C.) — Asbestos Corporation s'est mis en vedette sur la Petite Bourse de Montréal, hier, en grimpant de plus de 8 points au cours de 69. Canadian Vickers privilégié a haussé de trois points. Walker a baissé de 2 points à 39. Consolidated Paper a monté d'un quart de point à 5 5-8 avec un virement de 11,000 parts. Abitibi a baissé d'un huitième de point. Les gains allaient jusqu'à un point dans l'Abitibi privilégié, Donnacona B, Fraser Voting Trust et Fraser commun. Price Brothers était inchangé.

Dans le compartiment des valeurs minières, Lake Shore et Bulolo ont monté d'un quart de point chacun. Les gains variaient de 5 à 22 cents dans Canadian Malartic, Pamour, O'Brien, Sylvanite, Teck Hughes et Siscoe. Francoeur a reculé de 10 sous. Le compartiment des valeurs de pétrole était un peu plus ferme. Le roulement fut de 177,358 actions.

A TORONTO

Toronto, Ontario, 29. (P.C.—L'enthousiasme s'était beaucoup ralenti pour les valeurs minières, hier, et les prix ont facilement baissé. La tenue du marché indique à l'évidence que l'on ne sait pas encore trop à quoi s'en tenir au sujet de l'effet de l'abandon de l'étalon-or par la France et les autres pays européens. Mc Intyre a reculé d'un point et demi à 40. Lake Shore perdit 1-4 de point et Pioneer a baissé de 25 cents. Dome et Hollinger ont monté un peu. Hard Rock, Central Patricia, Pickle Crow, Pamour, O'Brien et Macleod Cockshutt ont reculé de 15 à 25 cents. Les reculs variaient de 6 a 11 cents dans Canadian Malartic, Siscoe, Francoeur, Kirkland Hudson Bay, McKenzie, McWatters, Premier et Perron.

GREAT LAKES PAPER

Toronto, Ontario, 29. (P.C.)— C.-H. Carlisle, président de Great Lakes Paper Company, annonce que les directeurs ont décidé de différer le paiement du 1er octobre prochain pour l'intérêt sur les obligations 5 pour cent de première hypothèque.

UN RALLIEMENT EN BOURSE LOCALE

Les papeteries et les utilités publiques donnent le ton à la hausse.

St. LAWRENCE PAPER

Les actions privilégiées de cette compagnie ont coté le sommet de 46.

Montréal, 29. — (P.C.) — Le marché mobilier s'est vigoureusement rallié hier. Les papeteries et les utilités publiques ont donné le ton à la hausse et leur exemple a été suivi par les métaux, les distilleries, les industries de la construction et les actions de matériel roulant. En fin de séance, Montreal Power a monté de plus d'un point à 33 1-2, Brazilian, Power Corporation, Quebec Power et Shawinigan étaient stables ou plus fermes. Canadian Hydro Electric privilégié a cédé un point.

Les actions de papeteries ont raché leurs pertes de la journée. St. Lawrence Paper privilégié a monté de 2 1-2 points au cours de 46, un nouveau sommet. Des gains furent également enregistrés par St. Lawrence Corporation privilégié, Howard Smith, Dryden et Bathurst. Nickel ferma en recul d'un quart de point à 60 1-4. Hollinger et Noranda ont gagné 1-2 point chacun. Smelters était inchangé. Canadian Car et Pacifique Canadien ont monté un peu.

St. Lawrence Flour privilégié a haussé de 5 points au cours de 60. Canadian Foreign Investment a haussé d'une couple de points. Les gains allaient jusqu'à un point dans Hamilton Bridge, Dominion Bridge, Seagrams et Canada Cement privilégié.

Le roulement total fut de 31,326 parts et les ventes d'obligations furent de $11,820. Voici les cours moyens compilés par la Bourse de Montréal:

	10 Uti.	20 Ind.	30 Com.
Hier	73.1	80.6	78.1
Samedi	72.7	80.5	77.9
Semaine derniere	72.0	80.7	77.8
Mois dernier	70.7	75.7	74.0
1935	59.6	57.5	58.2
Haut 1936	73.4	80.9	77.9
Bas 1936	67.2	69.5	68.3

Le prix de l'or en barres sur le marché de Londres a monté hier de 2 shillings 11½ pence à 140 shillings 9 pence, l'équivalent de $34.79 en fonds canadiens.

La revue Steel rapporte que la production sidérurgique aux Etats-Unis a monte d'un demi-point à 72 pour cent de la capacité la semaine dernière, un nouveau sommet pour 1936.

M. Paul Savard
arpenteur-géomètre
ingénieur-forestier
informe sa clientèle qu'il a transporté ses bureaux à
111, Côte de la Montagne

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue St-Pierre, Québec, Tél. : 2-1521

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 1936 — Ventes : 31,326 actions

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
5	Alb. Pac. Grain A	2	2	2	2
20	Alb. Pac. Grain priv.	22	22	22	22
10	Ass. Breweries	9¾	9¾	9⅝	9⅝
1,785	Bathurst Paper A	14½	15	14½	14⅞
26	Bell Telephone	150¼	151	150¼	150¾
6,269	Brazilian Traction	13½	13⅝	13¼	13⅜
5	B. C. Power B	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
95	Bruck Silk	8	8½	8	8½
10	Building Prod. A	47¾	48	47¾	48
1	Calgary Power	120	120	120	120
150	Canadian Bronze	40	40	40	40
1,310	Canadian Car	9	9⅛	9	9⅛
543	Canadian Car priv.	19¾	20¼	19¾	19¾
135	Canadian Celanese	27¾	27¾	27⅝	27⅝
270	Can. Celanese priv.	130	130	130	130
45	Can. Celanese Drotts.	20⅜	20⅜	20⅜	20⅜
215	Canada Cement	7¼	7¼	7¼	7¼
288	Canada Cement priv.	85½	87	85½	86½
85	Can. Foreign Inv.	28	28	28	28
285	Can. Hydro El. priv.	44	44	43	43
95	Can. Ind. Alc. A	6¼	6½	6¼	6¼
80	Can. Ind. Alc. B	5¼	5⅝	5¼	5⅜
20	Can. North. Power	26¼	26¼	26¼	26¼
831	Canadian Pacific Ry.	11⅞	12⅜	11⅞	12¼
10	Canada Steamship	175	175	175	175
20	Canada Steam. priv.	7⅞	8	7⅞	8
155	Cockshutt Plow	6⅞	7	6¾	7
500	Cons. Smelters	59⅛	59½	58½	58¾
200	Distillers Seagram	24¼	24¼	24¼	24¼
425	Dominion Bridge	46½	46½	46¼	46⅛
79	Dominion Coal priv.	17	17	17	17
500	Dominion Steel B	6	6	5¾	5¾
335	Dryden Paper	8⅛	8¾	8	8⅛
185	Electrolux Corp.	22	22	22	22
20	Foundation Co.	19½	19½	19	19
125	Gen. Steel Wares	4	4	4	4
40	Gurd Charles & Co.	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
1,135	Gypsum L. & A.	10	10	9⅞	9⅞
40	Hamilton Bridge	6	6	6	6
1,260	Hollinger Gold Mines	14½	14½	14½	14⅜
600	Howard Smith	13⅜	13½	13⅜	13⅜
$11,700	Mont. Power 3% 1939	50½	50⅝	50½	50⅝
120	McNish	375	375	366	366
30	Imperial Tobacco	13⅞	14	13⅞	13⅞
1,605	Intern. Nickel	61¼	61½	60½	60¾
30	Intern. Power priv.	94½	94½	94½	94½
11	Lake of Woods priv.	162½	162½	162½	162½
150	Lake of the Woods	33	33	32¾	32¾
95	Massey Harris	4½	4½	4¼	4¼
95	McColl Frontenac	14¼	14¼	14¼	14¼
4,350	Montreal Power	32¼	34	32¼	33½
45	Montreal Tram.	93	93	93	93
40	Montreal Toy	57	57	57	57
367	National Brew.	41½	42	41½	41½
10	National Brew. priv.	43	43	43	43
45	National Steel Car	16½	18½	16½	16½
300	Noranda Mines	65	65¾	65	65
1	Ogilvie Flour Mills	225	225	225	225
255	Power Corp.	15¾	15¾	15½	15½
80	Quebec Power	20	20	19½	19½
25	Regent Knitting	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞
50	Regent Knitting priv.	17	17½	17	17½
5	Saguenay Power priv.	131¼	131¼	131¼	131¼
1,167	Shawinigan	21	21¼	21	21⅛
20	Sherwin Williams	19

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81, rue St-Pierre, Québec. Tél : *2-7096

Taux de l'argent à vue à 1 p. c. — SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 1936 — Ventes : 1,450,360 actions

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Fer.
A				
Adams Exp. AE	13⅛	13⅛	13⅛	13⅛
Air Reduction ADN	77¼	77¼	76¾	77⅛
Alaska Juneau AJ	17⅜	17⅜	16⅜	16¼
Allied Chemical	224	227	223	225
Allis Chalmers AH	57¾	58	56¾	58
Alleghany Corp Y	4⅛	4⅛	4	4⅛
American Can AC	1 124½	125½	125½	125½
Amn Car & F AF	51⅜	51⅜	50¾	51
Am. Com. Alcohol ACF	27⅛			27⅛
Am. & For P. AFW	7⅛	7⅛	7	7⅛
Amn Loco ALO	35	35	34⅞	34⅞
Am. M. & F. AFX	21⅞	21⅞	21	21
Am Radiator AD	22¼	22⅝	22¼	22½
Am. Rolling Mills AGM	28½	28⅝	28⅜	28⅜
Am. Smelting AR	80¾	81⅜	80½	81
Amn Sugar ASR	54	54½	54	54¼
Amn T. & T. T	175	175	174⅛	174¾
Amer Tobacco B AT B	100	100⅛	100	100
Am. Water W. AWW	24⅜	25⅜	24½	25
Amn Woolen WY	7⅜	8⅛	7⅜	8⅛
Amerada AHC	94	94¼	94	94
Anaconda Copper C	39⅝	40⅛	39¼	39½
Ass. D. Gds DG	21	21¼	20½	20½
Atchison Ry A	80⅛	80⅜	78½	80⅛
Atl. Refining AFI	27½	27½	27¼	27¼
Auburn Auto AAC	34¼	34¼	33⅜	34¼
B				
Baldwin Loco. priv	53⅜	53¾	53	53
Baldwin Loco B	3⅜	3⅞	3⅜	3⅞
Balt. & Ohio BO	24⅜	25¼	24⅜	24⅞
Barnsdall A BDL	18	18⅛	17⅞	18⅛
Bendix Aviat. BEX	29¼	29⅜	29¼	29½
Best & Co BST	58¼			58¼
Bethlehem Steel BS	69½	69⅞	69	69
Borg. Warner BOR	78⅛	78¾	78¼	78½
Briggs Mfg BGI	58⅝	59⅜	58⅜	59
Brklyn M. T. BMT	57⅜	67⅜	57⅛	57½
Burroughs Ad BGB	29⅜	29⅞	29⅜	29⅞
Byers A M. ABY	23¾	23⅞	23¾	23¾
Byers priv	80			80
C				
Canada Dry DGL	16¾	17⅛	16¾	17⅛
Canadian Pacific CP	12	12⅜	12	12
Case J. I. CTM	155	155	153	153½
Celanese Corp. of Ame. CLZ	26¼	26¼	25⅝	25¾
Cerro de Pasco CDP	54	54	53¾	54
Ches. & Ohio CO	67	60	67	67½
Chrysler K	122⅛	124⅛	122¼	123¾
Coca-Cola KO	120⅜			120½
Colorado F. & I. CF	8⅛	8⅛	8⅛	8⅜
Columbia Gas CG	19⅛	20⅛	19⅛	19⅝
Com. Solvents CV	15⅝	15⅞	15½	15⅞
Com. & South. CW	3¾	3⅞	3⅝	3⅞
Congoleum COG	33⅛	33⅞	33⅜	33⅞
Cons. Gas G	42¼	42⅞	42	42
Consolidated Oil Corp CNI	13⅝	13⅝	13½	13⅝
Cont. Can CH	70¼	70½	70⅛	70½
Corn Products CPC	70½	70⅝	69⅞	69¾
Crucible Steel XA	54⅜	54¾	53½	54
Curtis Wright CWZ	6⅝	6⅝	6½	6½
CWZA	19⅞	19⅞	19⅜	19½
D				
Delaware & Lackawana DL	20	20⅜	20	20
Dupont de Nem DD	161⅞	162	161⅞	162
E				
Eastman Kod EK	169	169	168	168
Elec Auto Lite ELO	44½	45⅝	44½	44⅞
Electric P & L EL	14⅞	15⅛	14⅝	15¼
Electric & Mus EMI	5⅝			5⅜
Erie E	17¼	17½	16¾	16¾
F				
Firestone FIR	28⅞	28⅞	28¾	28⅞
Freeport Texas FT	24	24⅛	23⅝	23⅝
G				
Gen. Asphalt AS	24½	24½	24⅛	24¼
Gen. Electric GL	45	46	45¼	45⅝
General Foods GF	39⅛	40	39¼	39¼
General Gas GGS "A"	2⅝	2⅝	2½	2½
Gen. Motors GN	69⅝	70	69¼	69⅝
Gen. Ry Signal GRS	45	45	44½	44½
Gillette Safety GIL	14⅛	15⅜	14⅛	14⅜
Gold Dust GK	13½	13⅝	13½	13⅜
Goodrich Rubber GG	22½	23	22⅛	22⅝
Goodyear Tire GOR	23¼	24½	23⅛	23⅞
Graham Paige GHR	2⅜			2⅜
H				
Houston Oil HO	8⅞	9	8⅞	8⅞
Hudson Motors HMT	18¼	18¼	18¼	18⅜
Hupp Motors H	2¼			2⅛
I				
Int. Harvester HR	83	83¾	82⅝	83½
Int. Hy Elec A IPH	3⅜	3⅜	3⅜	3¾
Int. Nickel N	61½	61⅝	60½	60⅝
Int. Paper A IP A	7⅜	7⅜	6¾	6¾
do C IP C	2⅛	2⅛	2	2
Interconn Bell	13½	13½	13⅜	13⅜
Int. Shoe, ISS	47½			47½
Int. Tel. & T. IT	12¼	13¼	12	13
Int Paper priv	49⅜	49⅜	48	48
J				
Johns Manville J. P	118½	118½	117⅜	118
K				
Kans. City S. KSU	21¾	22	21¾	21¾
Julius Kayser JKS	24½			24½
Kelvinator KLV	19½	19⅞	19½	19⅝
Kennecott KN	48¾	49⅛	48¼	48¼
Kroger Groc'y KR	21			21
L				
Lambert Co. LAM	17½	17⅝	17⅜	17½
Lehigh Valley ZV	19¾	20¼	19⅝	20
Loew's Inc. LW	58⅝	59⅛	58½	58¾
Lorillard Tob. LOR	22½	22⅝	22⅜	22⅜
M				
Mack Trucks MQ	41⅜	41⅞	41⅜	41½
McKeesprt T. P. MY	91			91
Mex. Seaboard MEX	32			32
Missouri Pac. MOP	2⅞	2⅞	2⅜	2⅝
Mo. Kan. & T. KT	8½	8½	8¼	8¼
Montgom. Ward M	49	49⅜	48¾	48¾
N				
Nash Motors NSS	17½	17⅝	17½	17¾
Nat'l Biscuit BI	30⅞	30⅞	30⅝	30⅞
Nat'l Cash R. NCR	25¼	25⅝	25¼	25¼
Nat. Dairy NPT	25	25⅛	24⅞	24⅞
Nat'l Distillers NAD	30	30¼	30	30⅛
Nat'l Lead LT	36	28⅜	27⅞	27⅞
Nat'l P. & L. NPL	11⅜	12¼	11¾	12¼
Nat'l Tea NTY	9⅛	9⅛	9	9
N. Y. Central CN	45¾	46¼	45⅝	45¾
N. Y. New Haven V	3⅞	4	3⅞	3⅞
Nort. & W. NFK	280	280	280	280
North Amn NA	30⅝	31⅛	30⅝	31⅛
Northern Pac. NP	27⅞	28¼	27½	27½
N. Y. Shipbuilding Corp NSB	13	13¼	13	13¼
O				
Otis Steel OST	18	18¼	17½	17½
P				
Pac. Gas & E. PCG	36	36½	36	36½
Packard Mot. PAK	12⅛	12⅝	12¼	12½
Paramount Publix X	12⅛	12⅜	12⅛	12¾
Penn. RR. PA	38¾	39⅜	38⅜	39
People's Gas. PO	51⅜	52⅜	51⅜	52½
Philipps Pete P	42⅜	42⅞	41⅞	41⅞
Pub. S. N. J. PUB	45¼	46	45¼	45¾
Pullman Inc. PU	61⅝	62¾	61⅝	62½
Pure Oil PUY	17	17¼	16⅞	16⅞
R				
Radio Corp. R	10⅞	10⅞	10⅝	10¾
Radio Keith RKO	7⅞	7⅞	7	7⅛
Reading RDG	49	49	48¾	48¾
Reming. R. RR	18⅝	19	18⅝	19
Reo Motor RY	5⅜	5¾	5⅜	5½
Republic St REC	23¾	24⅛	23⅝	23⅝
Reynolds Tobacco, RJR "B"	56	56	55½	55½
S				
St. Jos. Lead JO	29¼	30	29½	29¾
Schenley Dist SHN	49¾	49¾	49¼	49⅜
Schulte Stores SHO	1⅞	1⅞	1¾	1¾
Sears Roeb S	86½	87¾	86¼	87¾
Servel Inc. SVL	25¾	26⅜	25½	26¼
Shattuck & Co FHK	16	16	16	16
Simmons Co. SIM	39½	40	39½	39¾
Socony Vacuum SOV	13⅝	13⅞	13⅜	13⅞
Southern Pac. SX	44⅜	45¼	44⅛	44⅜
South Porto Rico PSU	29½	30	29¼	29⅜
Southern Ry SZ	22⅛	23¼	22⅛	22⅝
Stan. Brands SB	15¼	15⅜	15¼	15¼
Stan. G. & E. SG	7⅞	8⅛	7⅞	8
Std Oil of C. SCD	36	36⅜	36	36¼
Standard Oil, N. J. J	61½	61⅝	61¼	61½
Std Oil of Indiana SN	37⅞	37⅞	37⅜	37⅞
Stone & Webster SW	18¼	19⅛	18¼	18⅝
Sperry Corp. SPG	21¼	21⅝	21	21
T				
Texas Corpn. TX	36⅝	37½	36⅜	37½
Texas Gulf Sul. TG	35¼	36	35¼	35⅝
Timken Ro'B TKR	63¼	63½	63	63½
U				
Underwood Eli. UNX	80	80	80	80
Union Carbide UN	96¼	97	96¼	96⅞
United Air Craft UAR	25⅛	25⅜	24⅞	24⅞
United Carbon UCB	88	89¼	88	88½
United Corp. U	7⅛	7⅜	7⅛	7⅜
United Drug Inc. UND	14¼	14⅜	14⅛	14¼
United Fruit UF	76¼	76¾	76	76⅝
United Gas. I UGI	15⅝	15⅞	15¼	15⅝
U. S. Pipe & Fry CJ	50¼	50½	50	50
U. S. Realty UZ	9⅜	9⅜	9½	9½
U. S. Rubber RU	32⅞	34	32⅜	33½
U. S. Steel X	71	71⅜	70¾	70¾
U. S Smelting U V	85⅜	87	85⅜	86¼
V				
Vanadium VA	24½	24½	24	24¼
Vulcan Detinning VX	70	70	70	70
W				
Warner Bros. P. WB	13½	13½	13⅛	13⅛
Western Union W	88	88¾	87¾	87¾
Westing. Elec., WX	141½	141¾	140½	141
Woolworth Z	53⅜	54½	53⅜	54¼
Y				
Yellow Truck "B" YO	20⅜	20¾	20¼	20⅜

Fumez le tabac de chez nous

ALOUETTE

TABAC NATUREL

10¢ LE PAQUET

LA CIE B. HOUDE LIMITÉE - QUÉBEC

Vieille maison de Québec

Commerce établi en 1841

BOURSE DE TORONTO (mines)

Cours fournis par J.-A. HEBERT & CIE, agents de change, 109 Côté de la Montagne, Québec. Téléphone : 2-2196.

Séance du 28 septembre 1936

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Acme	10	10	10	10
Afton	9½	10	8	8
Ajax	41	41	41	41
Alex	4⅝	4⅝	4½	4½
Alder	95	101	100	100
Algoma	8	8½	8	8
Argosy	151	152	151	152
Arnt	98	98	95	95
Ashley	9⅞	10	9½	9¾
Astoria	5⅜	4⅞	5⅜	5⅞
Bagamac	7⅜	8	7½	7⅜
Barry Holl	5½	6	5⅜	5⅜
Base Met	33	33	30	30½
Beattie	140	140	135	135
Bidgood	154	154	142	145
Big Miss	51	51	50	51
Bobjo	26	26	24	24
Bral	840	840	840	840
B R X	13	13	13	13
Buff A	820	825	820	820
Cal & Ed	120	133	129	130
Cal Oil	15	15	15	15
Can Mal	142	144	129	129
Carib	189	189	188	188
Cas T	138	140	136	136
Cent Pat	410	420	405	405
Chem Res	75	75	75	75
Chrom	185	190	185	185
Clericy	7	7	6¼	6¼
Coniagas	330	330	325	325
Conlar	192	192	190	190
Cons Chi	155	160	153	155
Darkwater	116	115	115	115
Dome	56¼	56¾	56	56
Dom Expl	7	7	6½	6½
East Mal	79	81	76	78
Eldor	134	135	128	132
Francoeur	128	131	112	113
Falconb	975	10?½	975	980
Fed Kirk	6	6	5¾	6
Glenora	31	33	30	30
Gods Lake	94	94	90	90¼
Goldale	32	32	31	31
Goodf	11	12	11	11½
Grah	16	16	15	15
Granada	33	33	30	30
Greene	60	62	58	59
Gunnar	98	98	95	95
Hard R	209	263	242	245
Harker	17	18	16	16
Holling	14½	14⅝	14¼	14⅝
Homestead	30	35	30	31
Howey	78	79	76½	77
J M Cons	56	56	56	56
Kirk H	125	125	110	110
Kir L	56½	58	56½	57
Laguna	81	80	80	81
Lake Sh	56¼	56¾	55½	55¾
Lam Cont	19	20	17½	18
Lava C	100	100	98	98
Lebel	20	24½	22½	22½
Lee Gold	6¾	7	6¾	7
Little L L	620	630	620	620
Macassa	450	450	430	430
Mackal	475	475	440	445
Man & E	14	14¼	12¾	13
Maple L	23¾	24	23¾	24
May Spi	50	52	50	51
McIntyre	41⅞	40	40	40
McKen	180	180	170	171
McMill	6½	7	6½	7
McVitt	22	22	21	21
Paulore	25			29
Plandor	18			25
Potter Doal	4½			5
Poulin	25			27½
Queen Lebel	6			8
Red Crest	6			58
Red Gold	23½			25
Regal Kirk	16			18
Rice Lake	4			8
Routhier Cad	22			25
Ruben				12
Sand River				39
Schreiber	15			17
Seguin	7½			8
Siscoe Ext	16			18
Skookum	23			25
Smelters	.08			.09
S McKenzie I	31			33
Split Lake	15			18
Springer Stur				38
Stadore	22			25
Sturgeon Goldfields	24½			25
Tonawanda	10			12
Wawbano	15½			16½
Wendigo	12			21
West Red L				17
W Side L L	13			13
Whitehorse	14			17
Wilson R L				14
Wood Cad	29			30
Young Dav	19			21
Young Sh				22

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
McWatt	125	130	118	118
Min Corp	250	250	245	245
Minto	32	32	31	31
Moneta	60	60	54	55
Morris	64	65	62	64
Murphy	5½	5½	5¼	5¼
Newbec	3⅞	3⅞	3½	3½
Niplss	243	241	241	241
Noranda	65¼	65½	65¼	65¼
Nor Can	51	51½	51	51½
Norgold	13	13	11	11
O'Brien	550	555	530	530
Oigo	6¾	6¾	6½	6½
Omega	60	62	59	59
Pamour	363	365	340	340
Paymas	104	105	102	102
Perron	170	173	170	170
Pet Oil	70	70	70	70
Pick Cro	670	680	640	640
Pioneer	775	775	755	755
Premier	325	328	3 15	315
Preston	132	137	132	134
Pros Air	190	190	190	190
Road A	390	394	386	390
Red Lake	207	216	205	206
Reno	142	146	142	143
Roche	22	22	20	20
Royalite	26½	27½	26½	27
San Ant	175	180	173	175
Shawkey	95	95	91	92
Sheep Cr	95	95	95	95
Sherr	174	175	163	165
Siscoe	465	475	455	455
Sladen	118	119	110	110
Sou Tib	4¼	4¼	4	4
Stada	67	68	66	66
St Anthony	18	18	16	17
Sud Basin	525	535	525	525
Sud Cont	30	34	29	30½
Sulliv	205	209	200	200
Sylvan	310	320	305	305
Tashota	32	32	32	32
Teck H	590	595	585	590
Texas	167	167	158	158
Toburn	330	336	330	333
Tawag	85	85	80	80
Ventures	238	240	230	233
Waite Amu	172	173	167	167
Ways	10	10	10	10
White Eag	4¼	4¼	3½	3½
Wil C	7	7½	7	7½
Wri H	800	800	795	795
Ymir	43	44	43	44
HORS-LISTE:				
Brett	12	12	11½	11¾
Cen Man	28	28	25	25
Chur H	4¼	4½	4	4½
Dobell	2⅜	2⅜	2	2
Dal Oil	53	53	53	53
Home Oil	94	94	94	94
Hud B	27½	27½	27¼	27½
Kirk Town	21	22	20	20
Lake Mar	10¾	13	10½	10½
Malro	4¼	4¾	4¼	4¾
N Hawk	3¼	3¼	3¼	3½
Wood Kirk	7½	7½	7¼	7½
Park H	28½	28½	27	27
Pawnee	4¼	4¼	4	4
Pend Ore	90	90	90	90
Por Cro	9¾	9¾	9½	9½
Ritchie	6	7	6	6
Robb M	3½	3½	3¼	3¼
Sud Mun	17	18	16	16
Temiska				

Valeurs étrangères à New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue St-Pierre, Québec. Téléphone : *2-7096.

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 1936

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Off.	Dem.
	Argentine 6 1961					100¾	101½
6000	Australia 5 1955	109	109	108⅞	108⅞	108¾	109¾
	Belgium 6 1-2 1949					107	110
1000	Do 6 1955	104¾	104¾	104¾	104¾	104¾	105
10000	Brazil 6 1-2 1957	27¾	28	27¾	28	28	28⅜
2000	Do 7 1952	27¼	27¼	27¼	27¼	25¼	27½
	Do 8 1941					66	68
	Brisbane 5 1958					104½	103
	Buenos Aires 6 1961					70	74
	Chile 6 1961					14	14¾
	Colombia 6 1961					20¾	21
	Dom of Can 5 1937					14½	15¼
3000	French 7 1-2 1941	144	144	144	144	140	159
2000	Do 7 1949	144	144	144	144	143½	159
2000	German 5 1-2 1965	25¼	25⅜	25¼	25⅛	25	25¾
2000	Haiti 6 1952	99½	99¼	99⅛	99¼	99	99¼
2000	Italy 7 1951	79	79	79	79	79⅛	80½
1000	Japanese 5 1-2 1965	86½	86½	86½	86½	84	85
2000	Mecellin 6 1-2 1954	9¼	9¼	9¼	9¼	9	9¼
	Milan 6 1-2 1959					67	68¼
	New South Wales 5 1957					104¼	104⅝
	Parana 7 1958					18¾	19¼
83000	Peru 6 1960	12	12¼	12	12¼	12⅜	12¼
2000	Poland 6 1940	56	56	56	56	56¼	60
	Do 7 1947					72¼	72⅜
	Rio de Jan 6 1-2 1959					14¼	15½
21000	Do 1963	14⅞	15⅜	14⅞	15⅜	15¼	15¾
2000	Rio G Do S 6 1959	16⅞	16⅝	16⅞	16⅞	17	17¾
Rame	6 1-2 1962	71½	71½	71½	71½	71	72
5000	San Paulo 7 1940	88	88	88	88	88	89⅜
10300	Serbs 7 1962	26	26	26	26	24½	25¾

Obligations canadiennes

Séance du 28 septembre 1936

	Off.	Dem.
Obligations du Dominion :		
2½ juin 1 1943	103⅛	104⅛
2½ oct. 15 1946	103⅜	104⅛
3 juin 1 1950	100	101
3½ oct. 15 1944-49	108⅜	108½
4½ oct. 15 1943-45	110	111
4 oct. 15 1939	101⅝	102¼
5 mars 1 1937	101⅜	102¼
5½ déc. 1 1937	108⅝	108¾
4½ sept. 1 1940	110	111
4 oct. 15 1947-57	102	110
4½ oct 15 1944	113	114
4½ fév. 1945	113	114
4½ nov. 1 1946-56	112	113
4½ nov 1 1947-57	112¼	113¼
4½ nov. 1 1949-59	113	114
5 nov. 1 1941	114¼	115¼
Do 1 1956	100¼	101
Do 1 1943	115¼	116¼
3¼ juin 1 1956-66	101	102
3 Perps	96¼	97¼
Garanties pour le Dominion :		
C N R 2 1928	101	102
Do 2 1942	100	101
Do 3 1944	104½	105½
Do 3 1948-50	99⅝	100⅝
Do 3 1948-53	99⅝	100⅝
Do 4½ 1951	114½	115½
Do 4½ 1956	115¼	116¼
Do 4½ 1957	114	115
Do 4¾ 1955	118	119
Do 5 1954	118½	119½
Do 5 1949	119¾	120¾
Do 5 1956	119¾	121
Mont Harbor 3 1942-60	119¾	121
Provinciales :		
Alberta 4 1939	84	89
Alberta 4½ 1956	58	63
Colombie Ang. 5½ 1943	93½	95½
Do 4½ 1953	91	93
Manitoba 5 1947	95	97
Do 6 1947	99	101
Nouv. Brunswick 4½ 1961	108½	111½
Do 5 1949	112	114
Nouv. Ecosse 3 1960	100	101½
Do 4½ 1960	114½	113½
Ontario 4½ 1940	112	114
Prov. Québec 4 1964	108½	110½
Do 4½ 1968	114½	116½
Saskatchewan 4 1964	80	73
Do 4½ 1951	79	82
Municipalités :		
Cité de Montréal 4 1964	99½	101
Do 4½ 1971	100⅛	102
Cité de Québec 4½ 1960	103	104
Cité T.-Riv. 4½	102½	104½
Mt Cath Sch 6 1937	100½	102
Do Mel 4½ 1962	100	102
Do 4 1947	99½	101
Rail et navigation :		
CPR 4 1949	101	103
CAN SS 6 1941	87	89
Do 6 1942	103½	
Utilités publiques :		
Beauharnois 5 1973	45¼	47½
Bell Tél. 5 1960	121½	123½
Gatineau Pow. 5 1956	100	102
Do 6 1941	97½	99½
Int H. El 6 1944	57½	59½
Mont. L. H. & P. 3½ 1936	103¼	105
Mont. Tram. 5 1968	85½	87½
Quebec Pow 5 1968	107	107
Shaw W. & P. 4½ 1970	104½	106½
Do 4 1961	99	101
United Secs 5½ 1952	85	87
Industrielles :		
Abitibi 5 1953	61	63
Brown & Co. 5½ 1946	61	63
Can. Cem 5½ 1947	103½	
Can Vickers 6 1947	97	99
Con. Pap 5½ 1961	56½	58½
Donnacona P 3-4-4½ 1956	78	80
Fraser Co 6 1950	103½	105½
G. Steel War 6 1952	104	106
Great Lakes Pap. 6 1950	54	56
Minn & Ont. P. 1945	44	46
Price Bros 6 1943	124½	
	Off.	Dem.

Petite Bourse de Montréal

(Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, Québec)

Séance du 28 septembre 1936

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Abitibi	2¼	2¼	2⅛	2⅛
Do Priv	15	15¾	15	15½
Asbestos	62½	63	62	60
Beauharn	2½	2½	2⅜	2⅜
Bc Corp	195	195	195	195
Do Priv	12½	12½	12½	12½
B A Oil	23⅛	23¼	23	23
B C Pack	13	13	13	13
Can Malt	34½	34¾	34½	34¾
C N Power P	111½	111½	111½	111½
C Paper	5¼	5⅝	5¼	5½
Cdn Vickers	4⅞	5	4⅞	5
Do P	35	36	35	36
Dom Tar	9	9	8⅞	9
Do P	96	96	95½	96
Donn A	8½	8¾	8½	8¾
Fraser	19½	19½	19½	19½
Do Vt	17½	18	17½	18
Home Oil	90	92	90	92
Imp Oil	21¾	21⅞	21¼	21⅝
Int Pete	35¼	35¼	35½	35¼
Int Ut	9	9	9	9
Do B	100	100	100	100
Page Hersey	92½	92½	92½	92½
Power Corp P	102	102	102	102
Price	10	10½	10	10¼
Do P	61	62	60	60
Regent Knit	8¼	8¼	8¼	8¼
So Can Pow	12	12	11¾	11¾
Walk Brew	190	190	190	190
Walker	39	39	39	39
Do P	18⅞	18⅞	18¾	18¾
MINES:				
Alex	4½	4¾	4½	4¾
Barry Hol	5½	6	5½	5⅝
Base Metaals	33	33	30	30½
Beaufor	51	55	51	55
Bous Cadillac	37½	39	37	39
Brownlee	12	12	11½	11¾
Can Mal	142	144	129	129
Cart Mal	26	26	25	25
Cent Pat	410	420	405	405
Clericy	6½

La bataille LeBrasseur - Bélanger attirera 6,000 personnes

La confiance domine dans les deux camps

Etant donné l'intérêt extraordinaire que suscite le premier combat pour le championnat poids-lourd canadien jamais disputé en notre ville, les organisateurs prennent les dispositions nécessaires afin d'accommoder une foule de 6,000 à 8,000 personnes. — LeBrasseur et Bélanger termineront leur entraînement cet après-midi. — Tous deux se croient capables de gagner par mise hors de combat.

LA BATAILLE NE DURERA PAS 15 RONDES

Bélanger et LeBrasseur sont d'opinion que ce combat ne pourra jamais se rendre à la limite. — Castilloux, le sensationnel cousin de LeBrasseur, trouvera en Lee Bacca un adversaire déterminé à mettre fin à sa série de triomphes dans la province de Québec.

LES PREPARATIFS AU COLISEE

Florian LeBrasseur et Charlie Bélanger, les deux pugilistes canadiens-français qui se disputeront demain soir, au Colisée, le championnat poids-lourd du Canada, dans un combat limité à 15 rondes, qui promet d'être le plus sensationnel de l'histoire de la boxe en notre province, sont maintenant prêts à monter dans l'arène.

Ils termineront cet après-midi, au gymnase de l'Association Sportive de Québec, un entraînement de plus d'un mois qui a eu pour résultat de les mettre en merveilleuse condition physique.

LeBrasseur, le plus brillant pugiliste qu'ait produit le Canada français, fera demain soir la plus audacieuse tentative de sa carrière dont l'objectif n'est autre que la suprématie mondiale de la division des poids-lourds. Il trouvera en Charlie Bélanger un adversaire qui, au cours de la dernière décade, a fait honorable figure contre les meilleurs boxeurs de sa catégorie, dont pas moins de dix champions mondiaux. A trente-trois ans, Bélanger est encore un batailleur redoutable, mais que l'expérience de l'arène a rendu excessivement fin et prudent. C'est parce qu'il s'est soumis à un régime toujours sévère que Bélanger est encore capable de tenir tête et même de battre les "jeunes". Mais, n'allez pas croire que LeBrasseur ne pratique pas la sobriété. Au contraire, c'est l'une des nombreuses qualités qu'on lui reconnaît.

x x x x

Bélanger et LeBrasseur ont tous deux confiance de gagner ce championnat qui est vacant depuis que la Fédération Canadienne de la Boxe a décidé d'enlever le titre à Larry Gains, le nègre de Toronto, qui s'obstinait à rester en Angleterre et à ne pas revenir en Canada pour le défendre.

x x x x

Bélanger a déclaré ceci hier : "Je suis en superbe condition. Je connais le style de LeBrasseur et j'estime que dès les premières rondes je lui ouvrirai la coupure qu'il a au-dessus de l'oeil gauche et le battrai facilement par mise hors de combat avant la limite des quinze rondes."

x x x x

De son côté, LeBraseur disait : "Je crois que j'aurai beaucoup moins de difficulté à battre Bélanger, mercredi soir, que j'en ai eu avec Tommy Loughran, à Montréal. Je ferai l'impossible afin de décrocher le championnat poids-lourd du Canada à la faveur d'un knockout et je suis certain que je puis le faire. Je suis prêt et j'attends avec impatience le premier son de cloch."

UNE ASSISTANCE-RECORD ?

Plus que jamais les indications sont que l'assistance au grand gala de boxe qu'Armand Vincent présentera demain soir, au Colisée, établira un nouveau record dans les annales de la boxe locale. Il y aura des sièges pour environ 6,500 personnes et les dispositions nécessaires ont été prises pour recevoir 2,000 personnes de plus dans les promenoirs des différentes sections du superbe édifice de l'Exposition Provinciale. La vente des billets marche à tel point qu'il est possible d'espérer qu'une agréable surprise sera réservée à tous ceux qui s'intéressent à la boxe et principalement aux organisateurs. Nous invitons encore une fois les amateurs à se hâter d'acheter leurs billets. C'est le meilleur moyen, pour eux, de s'éviter des désappointements.

CASTILLOUX-BACCA

La semi-finale de dix rondes, entre David Castilloux et Lee Bacca, aurait constitué une finale de grande envergure pour n'importe quel grand centre canadien. Il ne fait aucun doute qu'elle donnera amplement satisfaction aux amateurs québecois et qu'elle leur fournira l'occasion de voir de la boxe de premier ordre dans la classe des 135 livres. Le seul fait que Castilloux ait signé pour rencontrer Lou Ambers le neuf octobre prochain, à Boston, suffit pour établir l'importance de la semi-finale de demain soir.

LES PREPARATIFS

Le promoteur Armand Vincent se rendra au Colisée aujourd'hui, en compagnie des représentants de l'Exposition Provinciale, pour surveiller les grands préparatifs qui se font en vue de la séance de demain soir. L'arène aura un petit air de fête, tous les sièges et fauteuils seront nettoyés et des tables additionnelles seront construites, aux abords de l'arène, pour permettre aux journalistes visiteurs de travailler confortablement. Les journalistes, les télégraphistes et les photographes, en nombre inusité, se partageront deux grandes tables. Une troisième sera installée, d'un autre côté de l'arène, pour messieurs les membres de la commission de boxe de Québec.

L'orchestre de Phil Robitaille, qui vient de terminer un long engagement au pavillon de danse du Kent House, fera les frais de la musique demain soir. Phil nous a promis qu'il aura douze, et peut-être quinze musiciens sous sa direction et que son répertoire sera enlevant, comme d'habitude, d'ailleurs.

M. Levasseur, du Québec Power, a informé les organisateurs qu'une quinzaine de tramways supplémentaires seront mis en service demain soir afin d'assurer un mode de transport rapide au public.

Swansea, Galles. — (P.C.) Tommy Farr, de Clydach Vale, est le nouveau champion boxeur poids-lourd du Pays de Galles. Récemment, il a défait Jim Wilde, de Swansea, par mise hors de combat dans la septième ronde d'un combat cédulé pour 15 reprises.

Robert a pris deux chutes de suite sur Mercier

Il fallut 49 minutes au champion du monde pour remporter la première chute sur son brillant rival. — Il y réussit grâce à son bras barré roulant. — Mercier retourna au combat, mais Robert eut tôt fait de s'assurer de la chute en 1 minute et 45 secondes, pour décrocher les honneurs du match. — Victoires de Judson, Wright et Williams.

ASSISTANCE DE 2,500 PERSONNES

Grâce à son fameux bras barré roulant qui lui permit d'enlever à Danno O'Mahoney le championnat mondial des lutteurs, Yvon Robert a réussi à conserver son titre en prenant deux chutes consécutives contre Al Mercier, hier soir à l'Aréna local.

Environ 2,500 amateurs ont vu le lutteur du bas du fleuve faire une lutte opiniâtre à son jeune adversaire et montrer une endurance qui lui valut la sympathie de la foule. Les deux hommes se partagèrent les honneurs dans les 35 premières minutes du premier engagement mais Robert put finalement appliquer son bras barré roulant qui devait amener la perte de Mercier.

Au moyen de cette prise, Robert fit culbuter son adversaire à plusieurs reprises autour de l'arène (le confrère Piché nous a affirmé que Mercier "planta la culbute" exactement 22 fois) et Mercier, à bout de forces, dut concéder la chute en 49 minutes.

Alfred était tellement épuisé qu'il resta étendu sur le matelas. On était sous l'impression que Mercier ne pourrait revenir.

Il revint, cependant, mais pour succomber aussitôt. Robert s'attaqua au bras affaibli de Mercier. Celui-ci retarda sa défaite pendant quelques instants en tournant autour de l'arène, mais Robert s'empara finalement du bras ankylosé de Mercier et prit la chute en 1 minute et 45 secondes.

Aux applaudissements de la foule, le champion aida son malheureux rival à se relever : et les deux hommes se serrèrent la main.

x x x

La semi-finale qui mettait aux prises "Sailor" Al Billings et Cy Williams se termina par la déqualification de Billings, après 11 minutes et 40 secondes de combat.

Malgré le verdict rendu, Billings s'était attiré la sympathie de la foule contre un adversaire qui ne lui cédait en rien en rudesse.

x x x

Jim Coffield débuta dans l'arène québecoise en tombant Jim Wright en 13 minutes et 11 secondes. Dans l'autre préliminaire au programme, Frank Judson eut raison du champion juif, le fameux Abie Kaplan, en 16 minutes et 7 secondes.

Faits saillants

BOXEURS DU COMBAT PRINCIPAL: Charlie Bélanger de Winnipeg et Florian LeBrasseur, de Montréal et Boston.

EN JEU: Le championnat poids-lourd du Canada et la ceinture en or plaqué offerte par le "Soleil" et "L'Evénement", emblème du championnat.

ENDROIT : Colisée.

NOMBRE DE RONDES : 15, à décision.

RECETTES PROBABLES : $6,000.

ASSISTANCE PROBABLE : 7,000.

BOURSE DES BOXEURS : LeBrasseur recevra 25% des recettes nettes et Charlie Bélanger une garantie de $750.00.

PARIS : Argent égal.

LES OFFICIELS seront nommés par la Commission Athlétique de Québec avant le combat.

PESEE sous la direction de la Commission Athlétique de Québec aux bureaux du "Soleil" à 1 heure p. m., demain.

ANNONCEUR : Roméo Lépine.

PROMOTEUR: Armand Vincent, sous les auspices du "Soleil" et de "L'Evénement".

PRELIMINAIRES : David Castilloux vs Lee Bacca, 10 rondes. Aurélien Lamothe vs Jackie Conlin, 6 rondes. Norman Young vs Battling Hénaire, 6 rondes. Doug Marsh vs Al Rouleau, 6 rondes. Jack Delaney vs Jos. Asselin, 4 rondes.

PORTES OUVERTES à 7 heures p. m.

EN JEU : Le vainqueur rencontrera Jock McAvoy ou Tony Shucco, à Montréal, à la mi-octobre.

PRIX D'ENTREE: 55c, 75c, $1.10, $1.25, $1.75, $2.25 et $3.00 taxe comprise.

SERVICE DE TRAMWAY: Le même que durant l'Exposition Provinciale.

OU LES BILLETS SONT EN VENTE

Voici la liste des endroits où les billets (réservés et non-réservés) pour le combat entre Florian LeBrasseur et Charlie Bélanger, pour le championnat poids-lourd du Canada, peuvent être achetés :

Edgar Langlois, 42 St-Jean; J.-E. Giguère, 233 St-Joseph; Henri Gagnon, 56 côte du Palais; Young's Cigar Store, 102 St-Jean; Québec Sporting Goods, 108 St-Jean; René Dion, 766 Saint-Vallier; Pharmacie Perreault, 325, 1ère avenue; Taverne Léo Bourgault, 116 de la Couronne; Taverne Jos.-B. Dion, 447 St-Joseph; Comptoirs des bateaux et de la gare de la Traverse de Lévis.

L'échelle des prix est la suivante: Parterre, $3.00 et $2.25; loges, $1.75; amphithéâtre, $1.25 et $1.10; sections non-réservées, 75 cents et 55 cents. Toutes les taxes sont comprises dans ces prix.

TENNIS A VICTORIAVILLE

Victoriaville. — (D.N.C.) Le club de tennis "Chalet des Cèdres", de Victoriaville, a terminé sa saison de tennis par une amicale réception aux membres du club et à leurs amis, samedi soir dernier.

Les organisateurs n'avaient rien négligé pour rendre cette réunion des plus joyeuses. Au cours de la soirée, on fit la distribution des coupes gagnées pendant la saison.

Voici la liste des gagnants:

1—Coupe décernée à l'équipe du Chalet des Cèdres, don de la S. W. & P.

2—M. Arthur Picher, coupe, don de M. Ernest Chartier.

3—M. Arthur Picher, coupe, don de M. J.-D. Gagné, député.

4—M. J.-E. Jutras, coupe, don du Régent.

5—Mlle Bérangère Kirouac, coupe, don de M. Sylvio Falardeau.

6—Mlle Aline Drouin, coupe, don du Mag. Victoria.

7—M. le Dr Larouche, coupe, don de la Northern Electric.

8—M. le Dr Larouche, coupe, don de M. Léopold Descôteaux.

Cette soirée était sous la présidence de M. Ernest Lecomte, assisté de MM. J.-E. Alain, L.-D. Mahoney et J.-G. Fortier.

La Brasserie Moison (grâce à M. Chs-Ed. Boucher) donna un cadeau qui fut extrêmement goûté des membres de cette réunion.

En plus de passer une agréable soirée, tous furent enchantés d'entendre l'excellent orchestre de M. Bill Etienne.

LE VERITABLE "ESPOIR BLANC"

Jack Dempsey a organisé, et fait organiser plusieurs tournois d'"espoirs blancs", dans le but de découvrir un poids-lourd 'blanc' sur lequel on pourrait compter dans quelques années pour enrayer l'ascension trop rapide des noirs vers les sommets de cette division. Quand il vit Florian LeBrasseur à l'oeuvre, il ne put s'empêcher de déclarer qu'il était inutile de chercher à découvrir un "espoir blanc", car LeBrasseur en était un, presque déjà prêt à rencontrer les meilleurs pugilistes de la classe lourde. Cette photo de Florian a été prise dimanche après-midi à l'Association Sportive de Québec. A l'arrière-plan on peut distinguer une partie de la foule énorme qui assista à l'entraînement de LeBrasseur, Bélanger, Castilloux et Bacca.

Les Quebec Aces sont enfin admis

Montréal, 29. — (P. C.) Les Quebec Aces ont été admis dans le Groupe Senior de hockey de Montréal, hier soir, pour remplacer le Lafontaine, club canadien-français de la métropole, qui s'est retiré.

Le Groupe comprend maintenant les Sénateurs d'Ottawa, les Aces de Québec, et Royals, Verdun, McGill et Victorias, de Montréal.

Le retraite du Lafontaine fut volontaire, a-t-il été annoncé.

Toutes les parties à Québec seront jouées le dimanche après-midi, avec exception toutefois pour les parties contre McGill. Ce dernier club jouera à Québec le samedi soir.

Les Aces, champions intermédiaires de la province, recevront le baptême du feu dans le Groupe Senior, le 4 novembre, date d'ouverture de la saison. Ils joueront contre les Royals tandis que le McGill rencontrera le Verdun dans l'autre partie.

La cédule complète sera approuvée au prochain meeting du Groupe Senior.

La série Robitaille va s'ouvrir ce soir

La série, organisée par M. Alphonse Robitaille, pour le championnat de balle molle de la ville s'ouvrira ce soir, à 7 heures 30, au Parc Victoria.

Dans la première partie, le Saint-Jacques Inc., champion de la ligue Commerciale, rencontrera les Chevaliers de Colomb, champions de la ligue Senior de St-Frs d'Assise.

Les batteries probables pour ce soir : St-Jacques Inc., Albert Laperrière, lanceur, et Jean-Marie Marcoux, receveur ; C. de C., Paddy Voiselle, lanceur, et Wilfrid Vallée, receveur.

La deuxième partie commencera vers 8 heures 45 et mettra aux prises le Sillery, champion de la ligue Québec-Comté, et les Pingos champions de la ligue Senior.

Batteries probables : Pingos, S. Graham, lanceur, et Aurélien Carpentier, receveur ; Sillery, M. Morrissette, lanceur, et Ernest Sévigny, receveur.

Les parties sont à finir et le 'bunt' permis.

Les arbitres pour ce soir seront : Billy Roach, E. Naud et Eloi Viau.

Marqueur officiel : Alphonse Robitaille.

Le vainqueur de la série St-Jacques Inc. vs Chevaliers de Colomb recevra la coupe offerte par M. Elzéar Poitras, président de l'O. T. J.

La coupe offerte par M. Lorenzo Lessard, bijoutier, ira au vainqueur de la série Pingos vs Sillery. Les deux séries qui commencent ce soir sont de 2 parties dans 3.

Les vainqueurs se rencontreront ensuite dans une série finale de 3 dans 5 ; le gagnant recevra 2 coupes : l'une offerte par M. Jos. Paquet, bijoutier, et l'autre par M. Elphège Mallette.

LA PETITE SERIE

Milwaukee, 29. — (P.A.) Les Brewers de Milwaukee se sont révélés trop forts pour les Bisons de Buffalo, hier soir, et ils ont remporté leur 3e victoire consécutive dans la Petite Série Mondiale au score de 3-1 devant une foule de 15,212 spectateurs.

Lanky Luke Hamlin tint les Bisons à cinq "hits" et retira 9 frappeurs au bâton. Des circuits par Laabs et Detore firent compter tous les points du Milwaukee.

Buffalo	000 160 000	1	5	2
Milwaukee	000 100 20x	3	7	0

Fisher et Crouse ; Hamlin et Detore.

Chicago. — (P.C.) Que n'importe lequel des clubs de New-York gagne la série mondiale, aucun n'a de chance d'égaler un record moderne détenu par les Cubs de Chicago.

FESTIVAL DES POMPIERS

Le festival des Pompiers aura lieu au Colisée, le 11 octobre, à 1 heure 30.

Ce festival consistera en concours d'amateurs et de souque à la corde.

Toutes les équipes de souque à la corde de Québec et du district pourront s'inscrire en s'adressant à M. Adélard Bussières au poste de pompiers no 7.

Les amateurs devront s'adresser pour leur entrée à M. Antoine Labrecque, poste de pompiers no 7, rue Boisseau ou à M. Georges Plamondon, maître de cérémonie, au même poste.

Le nombre d'amateurs étant limité, ceux qui veulent s'inscrire doivent le faire le plus tôt possible.

Les Cubs ont perdu les cinq dernières séries mondiales auxquelles ils ont participé — celles de 1910, 1918, 1932 et 1935.

Ce qu'on en dit

Voici quelques opinions exprimées au sujet du combat de demain soir entre Florian LeBrasseur et Charlie Bélanger.

ECHEVIN WILFRID SAMSON, président de la Commission Athlétique de Québec: Mes meilleurs souhaits aux deux boxeurs. Chacun est un crédit pour le sport pugilistique, et j'espère que le meilleur homme gagnera.

PIERRE GAGNE, vice-président de la Commission Athlétique de Québec: le combat sera une grande attraction. Les deux boxeurs sont en bonne condition, je ne choisis jamais un vainqueur à l'avance.

DAVID CASTILLOUX: Pourquoi me demander une telle question? LeBrasseur par K. O.

LIONEL LEBEL, rédacteur sportif de L'Evénement: Après la dixième ronde, LeBrasseur devrait avoir l'avantage.

EDMOND PICHE, rédacteur sportif du Soleil: Je ne choisirai pas le vainqueur, la meilleure chance possible aux deux.

LEO BOURGAULT: Mon argent ira sur les poings de LeBrasseur. S'il gagne, il sera invité à ma taverne, et s'il perd, pas d'invitation !

EUGENE BROSSEAU: Bélanger vous surprendra, mais c'est un combat bien équilibré. Que le meilleur homme gagne.

ARMAND VINCENT: Ce sera une vraie bataille. Et si l'un des boxeurs est envoyé au plancher, j'espère qu'il ne fera qu'un bond et donnera le change à son adversaire. Une chose que je me fais fort de prédire: tous les combats au programme sont bien équilibrés.

BILL BRENNAN, gérant de LeBrasseur: LeBrasseur dans huit rondes.

SCOTTY STRACHAN : Bélanger par mise hors de combat avant la douzième ronde.

DOC ALMY, rédacteur sportif du Boston Post: LeBrasseur fait face à un adversaire dangereux, mais LeBrasseur est mon choix.

TOMMY GORMAN, gérant du Forum: Je ne choisis jamais le vainqueur. La meilleure chance possible aux deux.

LUDGER AUDET: Je ne peux pas me prononcer en faveur de l'un ou l'autre des boxeurs. Faire un choix semblable est pour moi chose trop compliquée.

J.-O. NADEAU, secrétaire de la Commission Athlétique de Québec: les deux hommes sont en bonne condition et frappent très fort. Il devrait y avoir un knockout.

GENE LETOURNEAU : LeBrasseur est mon premier choix. Bélanger est mon second, et Castilloux mon troisième.

JOS.-R. DION: Bélanger demeure chez moi depuis quinze jours. Je suis persuadé qu'il va gagner car il a plus d'expérience que LeBrasseur.

JACK DEMPSEY: Ne choisit Jamais un vainqueur. Favorise Charlie Bélanger.

MIKE JACOBS, promoteur du récent combat Joe Louis-Schmeling : Je donnerai un combat au vainqueur pour New-York, en décembre.

JOS SMITH, gérant de Tommy Loughran, Jimmy Slattery, Maxie Rosenbloom, Tony Shucco, n'ont pu battre Bélanger. Pourquoi LeBrasseur serait-il plus en mesure de le faire ?

VICTOIRE ALLEMANDE

Wembley, Ang. — (P.C.-Câble) Le duo cycliste allemand, Killian et Vopel, a continué sa sensationnelle série de succès en gagnant samedi la première course de six jours disputée en Angleterre.

Les Belges Aerts et Buysse prirent la seconde position, un tour en arrière. Peden et Henri Lepage, du Canada, prirent la 13e place, 13 tours en arrière des meneurs.

A L'ACADEMIE

Le club de balle-au-panier "L'Académicien" est désireux de rencontrer un bon club junior pour jouer à l'Académie un soir de la semaine.

S'adresser à P. Prévost, tél : 7126, de 4 heures 30 à 6.30.

LA SERIE MONDIALE AU POSTE CRCK

La direction du poste CRCK nous a informés hier qu'elle irradiera toutes les parties de la série mondiale de baseball qui s'ouvrira demain après-midi, à New-York.

RECORD ABAISSE

Helsingfors, Finlande, 29. — (P.A.) Volmari Isohollo, deux fois champion olympique du steeplechase, a brisé le record mondial du 15,000 mètres établi par Paavo Nurmi en couvrant la distance en 46 minutes et 45.4 secondes.

Son temps fut de 4.2 secondes meilleur que la marque faite par Nurmi à Berlin, en 1928.

Londres. — (P.C.) Après avoir participé aux épreuves cyclistes pendant six ans, G.-L. Rempling, coureur olympique, a décidé de se retirer des compétitions. Rempling, qui est âgé de 27 ans, est officier dans la Royal Artillery.

Aurélien Lamothe a annulé avec Greene

Montréal, 29. — (P. C.) Aurélien Lamothe, de Québec, a annulé en dix rondes, hier soir, avec Desse Greene, de Montréal, un combat dont le vainqueur devait être reconnu comme champion poids-mouche du Canada. Lamothe se battra mercredi soir, à Québec, contre Jackie Conlin, dans une préliminaire de six rondes.

Greene envoya Lamothe au plancher dans la deuxième ronde, mais l'arbitre n'eut pas le temps de prendre le count. Plus expérimenté que son adversaire, le Québecois se rallia dans les dernières rondes. Il pesait 111½ et Greene 111.

x x x

Frankie Martin, 122, a gagné aux points, en dix rondes, contre Balthasar Sangchili, 122½, d'Espagne, dans la rencontre principale.

BEBERT — Par GEORGES MARCOUX

La série Yankees - Giants s'ouvrira demain

C'est demain après-midi, au Polo Grounds, que s'ouvrira la série pour le championnat mondial du baseball. — Yankees et Giants feront leur dernière pratique aujourd'hui. — Tous les records d'assistance et de recettes seront probablement brisés. — Bill Terry, le gérant des Giants, fait des changements dans l'alignement de ses frappeurs. — McCarthy, le mentor des Yankees, annoncera aujourd'hui le lanceur qu'il enverra contre Hubbell.

TOUS LES SIEGES RESERVES SONT VENDUS

Par Scotty Reston,
de la Presse Associée

New-York, 29. — Les endroits les plus calmes de New-York, hier, étaient le Polo Grounds et le Yankee Stadium où les Giants et les Yankees pratiquaient pour la dernière fois sur leur terrain avant de se rencontrer dans la première partie de la Série Mondiale, demain, au Polo Grounds.

Aujourd'hui, les deux clubs pratiqueront sur le terrain de leur rival; les Yankees se familiariseront avec le losange du Polo Grounds tandis que les Giants pratiqueront au Yankee Stadium.

Ce sera la fin des préparatifs d'une série que la métropole américaine réclame depuis 13 ans et qui promet de briser tous les records d'assistance et de recettes pour une telle série.

Les Yankees ont suivi les Giants, hier, en annonçant que tous les sièges réservés étaient vendus.

A chaque partie, 24,000 sièges non réservés seront en vente au Polo Grounds ou 30,000 au Yankee Stadium.

Deux nouveaux développements sont survenus et de nombreuses rumeurs circulaient, hier, dans les deux camps.

Bill Terry a changé l'ordre de ses frappeurs : Mel Ott, le meilleur cogneur de circuits de la Ligue Nationale, a remplacé Jimmy Ripple à la quatrième position, tandis que Ripple qui fut acheté des Royals de Montréal au début de la saison, a été placé cinquième sur l'alignement des frappeurs. Ripple, joueur de champ centre, cédera probablement sa place à Hank Leiber si les Yankees se servent d'un lanceur gaucher.

Le gérant Joe McCarthy a promis d'annoncer son lanceur de départ aujourd'hui. Si l'on en juge par la pratique d'hier, Vernon "Lefty" Gomez sera appelé sur le monticule, demain.

x x x

Les "scalpeurs" des Séries Mondiales se faisaient payer de forts dividendes, hier. Ils demandaient $20. pour un billet de $5., exigeant que trois billets soient achetés à la fois, et encore ils ne pouvaient fournir aux demandes.

Même une demande privée par Ed Barrow de 6,000 billets fut déclinée.

"J'ai mieux fait de me mettre un siège de côté assez tôt, car autrement, je n'aurais pas été capable d'entrer", a fait remarquer le gérant-général des Yankees.

Appling et Paul Waner en tête des frappeurs

Appling, du Chicago, est le premier court-arrêt à finir la saison en tête des frappeurs de l'Américaine, avec une moyenne de .388. — Waner a remporté les honneurs, dans la Nationale, avec .373.

LES MENEURS

New-York, 29. — (P.A.) D'après les chiffres non officiels, Luke Appling, des White Sox, de Chicago, et Paul Waner, des Pirates, de Pittsburgh, se sont classés en tête des frappeurs de leur ligue respective pour la saison qui vient de se terminer.

En dépit de ce fait, les Yankees et les Cardinals ont mené le bal dans les performances individuelles pour la saison.

Appling est le premier arrêt-court de l'histoire de la Ligue Américaine à gagner le championnat des frappeurs; les chiffres, qui sont sujets à des revisions possibles, lui donnent une moyenne de .388 au bâton contre .378 pour Earl Averill, du Cleveland. Waner, reprenant la place qu'il occupait à la fin de la saison 1934, a une moyenne non officielle de .373, comparée à celle de .367 pour Babe Phelps, du Brooklyn.

Les Yankees ont pris trois premières places sur un possible de 9, ont deux joueurs sur un pied d'égalité en première place dans un autre département, et ont trois deuxièmes positions. Les Cardinals, conduits par Ducky Medwick, mènent dans quatre départements de la Ligue Nationale, sont sur un pied d'égalité pour la première place dans un autre, et ont deux deuxièmes places.

Medwick a établi un nouveau record dans la Ligue Nationale en cognant 64 doubles.

Voici la dernière liste des meneurs :

LIGUE AMERICAINE

Au bâton : Appling, White Sox, .388; Averill, Indians, .378.

Points : Gehrig, Yankees, 167; Clift, Browns, 145.

Points comptés sur les coups de : Trosky, Indians, 163; Gehrig, Yankees, 152.

Coups sûrs : Averill, Indians, 232; Gehringer, Tigers, 225.

Doubles : Gehringer, Tigers, 58; Walker, Tigers, 55.

Triples : Averill, Indians, Di Maggio et Red Rolfe, Yankees, 15.

Circuits : Gehrig, Yankees, 49; Trosky, Indians, 42.

Buts volés : Lary, Browns, 36; Powell, Yankees, 26.

Lanceurs : Hadley, Yankees, 14-4; Malone, Yankees, 12-4.

LIGUE NATIONALE

Au bâton: P. Waner, Pirates, .373; Phelps, Brooklyn, .367.

Points : Vaughan, Pirates, 122; Pepper Martin, Cardinals, 121.

Points comptés sur les coups de : Medwick, Cardinals, 139; Ott, Giants, 134.

Coups sûrs : Medwick, Cardinals, 223; P. Waner, Pirates, 218.

Doubles : Medwick, Cardinals, 64; Herman, Cubs, 57.

Triples : Medwick, Cardinals, Camilli, Phillies, et Goodman, Reds, 13.

Circuits : Ott, Giants, 33; Camilli, Phillies, 28.

Buts volés : Pepper Martin, Cardinals, 22; S. Martin, Cardinals, et Galan, Cubs, 17.

Lanceurs : Hubbell, Giants, 26-6; Lucas, Pirates, 15-4.

BAPTISTE ROBIN A EU RAISON DU LUTTEUR QUEBECOIS MARCEL TRUDEL

Chicoutimi, 29. (Spécial à L'Evenement)— Marcel Trudel, de Quebec, a essuyé une humiliante défaite aux mains de Baptiste Robin, de Chicoutimi, dans une séance de lutte et de boxe présentée par le promoteur Billy Fitzgerald, de Kenogami.

Le combat Robin-Trudel était de 2 dans 3, limité à 1 heure. La première chute fut accordée à M. Trudel après 12 minutes et 45 secondes. Les deux dernières chutes furent accordées à Robin. La troisième lui fut accordée alors que l'arbitre donna 3 avertissements à Trudel de ne pas donner de coup de genoux à Robin.

En finale dans cette séance, Guillaume Basque, de Jonquière, défit Joe Levasseur de Québec, en prenant deux chutes consécutives sur son adversaire.

Dans une préliminaire de 20 minutes ou une chute, Cow Boy Dufresne, de Jonquière, coucha Roland Poitras, de Jonquière, après 11 minutes de combat.

La rencontre principale au programme de boxe fut une finale entre Boby Wilkinson, de St-Joseph d'Alma, et Bebe Rosene, de Arvida. Après les 8 rondes désignées pour ce combat, Rosene fut déclaré vainqueur par décision.

En semi-finale, dans une rencontre de 4 rondes, Jimmy Thomas, de Jonquière, gagna par "knockout" sur Maurice Arsenault, de St-Joseph d'Alma.

Loyd Daken, de Jonquière, annula avec Johnny Gagnon de Kénogami, dans une préliminaire de 4 rondes.

Mlle Rachel LeBrock, représentant "Mlle L'Evénement" présenta à Baptiste Robin, lutteur, un magnifique cadeau, de la part de M. Arthur Williams, agent de l'"Evénement", à Chicoutimi, et gérant de M. Robin.

RHUM St-JAMES

LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

DANS DU THÉ
DANS DU LAIT
EN GROG
EN PUNCH
est de temps immémorial recommandé par les Médecins et utilisé dans les familles
contre : GRIPPE, RHUME, BRONCHITES & REFROIDISSEMENTS

Délicieux pour parfumer et relever crèmes, gâteaux puddings, compotes, etc.

St-JAMES, ce prestigieux pays des Antilles, est le lieu d'origine des 1ers RHUMS DU MONDE.

SANFACON A BATTU ARMAND COURVILLE

Armand Courville et Lucien Sanfaçon se sont livrés, vendredi soir dernier, un des plus furieux combats qu'on ait encore vus à Lorretteville.

Courville s'empara de la première chute en 30 minutes et 52 sec., mais Sanfaçon revint à la charge pour s'emparer des deux dernières chutes en 9 minutes et 7 sec., et 8 minutes. Après que l'arbitre eut accordé la troisième chute à Sanfaçon, les deux lutteurs en vinrent de nouveau aux prises et ce n'est qu'avec le concours de 5 ou 6 lutteurs et de quelques spectateurs qu'on put éviter une mêlée générale.

Voici les résultats des autres combats :

Proulx défait Maurice Bertrand en 26 minutes.

M. Gosselin défait Leblanc, de Montréal en 27 minutes.

Kid Hecker défait Geo. Girard en 29 minutes.

x x x

Vendredi, le 2 octobre, le sensationnel Al Tabah, de Montréal, rencontrera le champion du comté de Québec, Henri Gauthier, pour le titre et la ceinture. Ce combat sera de deux dans trois, à finir.

En semi-finale, Maurice Gosselin tentera de prendre sa revanche sur Bob Saunders. Ce dernier avait mis Gosselin hors de combat au début de la saison, en 39 secondes.

Deux excellentes préliminaires compléteront ce programme.

Les membres du club Boisclerc sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu ce soir, à 8 heures 30. Des questions importantes seront discutées.

En marge de L'ACTUALITÉ SPORTIVE

PAR Lionel Lebel

Courses à l'Exposition

Un "cinq milles" avec des chevaux bien connus, dont "Laura J." et "Angus Peter", deux classes et un match spécial, constitueront le programme d'une matinée de courses sous le harnais qui sera présentée au public, dimanche après-midi, sur la piste de l'Exposition Provinciale, par un groupe de sportsmen québecois. Nous en reparlerons.

Le festival des pompiers

C'est dimanche, le 11 octobre prochain, qu'aura lieu, au Colisée, le grand festival annuel organisé par les pompiers, au profit des veuves et des enfants de leurs confrères décédés. Un concours d'amateurs et une compétition de souque à la corde constitueront les deux principaux événements du programme.

Plusieurs équipes sont inscrites, dont les champions de 1936, "les maillets de Lévis". L'équipe des pompiers est à l'entraînement sous la direction du lieutenant Paul Alain et d'Adélard Bussières, son capitaine. Les inscriptions seront reçues jusqu'au huit octobre. Pour le concours d'amateurs, on est prié de communiquer avec Antoine Labrecque ou Georges Plamondon, maître de cérémonies.

Feu M. Ulric Dubé

L'Evénement sportif a appris avec une profonde douleur la mort de M. Ulric Dubé, décédé subitement vendredi soir, au club Bonne Veine, à St-Urbain. M. Dubé était bien connu dans les cercles sportifs, et particulièrement chez les curlers. Pendant de nombreuses années il dirigea plusieurs équipes du Jacques-Cartier. La mort de monsieur Dubé a causé de vifs regrets, et nous prions madame Dubé, ainsi que les membres de sa distinguée famille, d'accepter l'expression de nos plus sincères sympathies dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

LE GOLF

LAMB EN TETE DU TOURNOI DE LA P. G. A.

Cataraqui Golf Club, Kingston, Ont., 29. — (P.C.) Willie Lamb, professionnel du Lambton Golf Club, de Toronto, défendant le championnat de la Canadian Professional Golfers' Association qu'il gagna à Montréal, l'an dernier, était en tête de tous les concurrents, hier, à la fin des 36 premiers trous du tournoi, avec une marge de cinq coups sur son plus proche concurrent. Des "greens" difficiles à juger, et un terrain détrempé par la pluie ont été la cause que tous les scores ont été élevés.

Lamb, lui-même, a quatre coups de plus que le "par" pour ses deux rondes qu'il négocia en 72-72—144. Bob Gray, de Windsor; Art Hulbert, du Thornhill, de Toronto; et Bobby Burns, du Hampton, de Montréal, sont égaux en seconde place avec 149. Stanley Horne, du Ottawa Hunt Club, et Gordon Brydson, du Missisauga, de Toronto, ont réalisé 150.

Jules Huot, le "pro" du Kent Golf Club, de Québec, débuta avec un 77, mais se rallia pour faire sa deuxième ronde en 74, pour un 151. Bobby Alston, du Chaudière Club, d'Ottawa, joua un 152. Dick Greene, professionnel du club Cataraqui, fit un 77, dans l'avant-midi, finit le premier neuf en 33, dans l'après-midi, mais revint en 43 pour un 76 et un total de 153.

Les 36 derniers trous seront joués aujourd'hui.

L'"OPEN" FEMININ DES ETATS-UNIS

Summit, N.J., 29. — (P.C.) Voulant sans doute imiter l'exemple de son fameux concitoyen, Tony Manero, détenteur de l'"open" américain, pour 1936, Mme Estelle Lawson Page, de Greensboro, N.C., a joué un sensationnel 78, hier, pour remporter les honneurs de la ronde de qualification du tournoi pour le championnat "open" féminin des Etats-Unis. Mlle Ada Mackenzie, de Toronto, est la seule Canadienne qui a réussi à se qualifier avec 45-41—86, en dépit d'un 8 sur le premier trou. Mme F.-J. Mulqueen, de Toronto, qui vient de décrocher le championnat "fermé" du Canada, fit un 100, et fut éliminée.

FIN DE LA SAISON, AU "ROYAL QUEBEC"

Le Royal Quebec Golf Club a officiellement clôturé sa saison, samedi après-midi. Mlle Yvette Landry et Me Charles Parent, M.P., ont remporté les honneurs du concours pour "foursomes" mixtes, avec handicaps, réalisant un net combiné de 67. M. et Mme E.-M. Little, Mlle G. Gagnon et M. V. Perrier terminèrent ex aequo en seconde place avec 71. La remise des trophées, coupes et prix fut présidée par le colonel H. McGreevy, le distingué président du club.

AU LEVIS GOLF CLUB

Voici les rapports des matchs qui ont été disputés samedi, au Levis Golf Club :

COUPE ATKINSON (handicap classe "A") : Mlle M. Fortier, 123; Mlle E. Brown, 124; Mlle M. Breakey, 126; Mme B.-D. Enright, 129; Mlle H. Mulholland, 131. Mlle L. Courtney avait 123, mais s'est retirée. D'autres joueuses ne furent pas éligibles, n'ayant pas remis un nombre suffisant de cartes.

TROPHEE JOHN-IAN BREAKEY (handicap classe "B") : Mlle M. Devine, 143; Mlle R. Collie, 150; Mlle T. Jackson, 170.

x x x

Chez les messieurs, B.-D. Enright, avec 87, et H.-E. Weyman, avec 89, ont pris les première et deuxième places dans une compétition de "medal play".

ROMEO PLEAU REELU PRESIDENT DU CLUB DE RAQUETTEURS "L'AIGLON"

Lors d'une assemblée tenue dimanche dernier, les membres du club de raquetteurs "L'Aiglon", de Loretteville, ont réélu président, pour un nouveau terme, M. Roméo Pleau.

M. Henri Pageau fut aussi réélu secrétaire tandis que M. Alex. Chantal était nommé trésorier.

L'Aiglon, fondé il y a sept ans, sera encore cet hiver un des clubs les plus actifs et son programme pour la saison est des plus chargés. Le club possède un orchestre et une fanfare, que dirige M. André Falardeau et son spacieux chalet, situé au centre même de Loretteville, est l'endroit idéal pour les raquetteurs. Tous ceux qui désirent faire partie du club sont cordialement invités à visiter le local de l'Aiglon.

L'Aiglon sera représenté cette année auprès de l'Union Canadienne et de l'Union Locale par MM. Roméo Pleau, Barnabé Parent, Henri Pageau, Alex. Chantal, André Falardeau, Albert Chantal.

Voici quels sont les officiers du club pour la prochaine saison :

Président : Roméo Pleau ; 1er vice-président, André Falardeau ; 2e vice-président, Barnabé Parent; capitaine, Alex. Rochette ; lieutenant, Emile Falardeau ; secrétaire, Henri Pageau ; trésorier, Alex. Chantal ; publiciste et directeur, J. Albert Chantal ; directeurs : Louis Chantal, Jr, Siméon Verret, Arthur Falardeau, Raoul Pleau, Charlie Durand et Louis Philippe Pageau.

Chef de fanfare : André Falardeau ; chef d'orchestre : Jos Bouchard ; porte-drapeau : A. Darveau ; assistant : Maurice Trudel.

COMITE HONORAIRE — Président : M. Alfred Blondeau, maire de Loretteville ; 1er vice - président : Wilfrid Savard, maire de St-Ambroise ; 2e vice-président; Jos Mercier, gérant de Acme Gloves.

Directeurs : Wilfrid Lacroix, M.P., Dr A. Marcoux, M. P. P., H. Vincent, chef de la Réserve Indienne, Johnny Parent, gérant de Huron Gloves, N. Nadeau, gérant de la Banque Canadienne Nationale, C. A. Beaupré, gérant de la Banque Provinciale, Léopold Martel, Gaudiose Letellier, Gérard Brousseau, Alfred Parent, Delphis Dion, Prosper Garneau, Ludger Bastien, H. P. Cimon, Raoul Garneau, Jean Auclair, Chs E. Martel, Raoul Lafrance, Lionel LeBel, rédacteur sportif de "L'Evénement", Edmond Piché, rédacteur sportif du "Soleil", et Chs Miville-Dechesnes, rédacteur sportif de "L'Action Catholique".

D-o-u-c-e-s comme un *Velours pour la Gorge*

CIGARETTES

Buckingham

"Un Velours pour la Gorge"

COURSE DE 12 MILLES

La course de 12 milles pour le trophée du restaurant "Chez Ti-Père" sera disputée, dimanche le 18 octobre prochain, à 2 heures précises.

De magnifiques coupes et de nombreux prix seront décernés aux vainqueurs.

Le trophée Ti-Père fut gagné l'an dernier par l'équipe du Loretteville, qui se composait de G Kelly, A. Linteau et A. Morency.

Qui gagnera cette année ?

Tous ceux qui désirent prendre part à cette course sont priés de s'inscrire avant le 12 octobre prochain. Pour toute information, on est prié de s'adresser à Lucien Brousseau, 184 St-Vallier, tél. : 2-5080, ou à A. Fournier, restaurant "Chez Ti-Père", 250 Blvd Charest, tél. : 2-0261, entre 5 et 7 heures p.m.

Le Cap. — (P.C.) Parce que leur vieil uniforme de rugby—culottes noires et bas bleus — ressemblait à celui des joueurs de la Nouvelle-Zélande, les joueurs du Sud-Africain porteront désormais des culottes blanches et des bas verts avec deux bandes dorées au sommet.

Attraction musicale avec "L'EPERVIER" Jeudi

Les billets réservés seront en vente demain matin, pour la matinée et la soirée de "L'Epervier" au Palais Montcalm. — La troupe Coutlée présentée avec le concours de The Canadian Import Company Ltd.

LES INTERPRETES

Les premières représentations de théâtre français à Québec, cette année, seront données au Palais Montcalm, jeudi en matinée et en soirée par "Le Théâtre Populaire" nouvelle organisation qui présente la troupe J.-R. Coutlée dans "L'Epervier", la belle pièce dramatique en 3 actes de Francis de Croisset.

Les artistes professionnels et amateurs qui composent la troupe J.-R. Coutlée sont très connus du public québecois et nous nous contenterons de les nommer. Pour les rôles féminins on verra dans L'Epervier Mmes Marguerite Giroux, Colette Brassard, Marguerite Robert, Mado Clavet et Lotte Boitel et du côté masculin, M. J.-R. Coutlée et MM. Marc Forrez, Jean Colin, Roland Huard, Marcel Huard, Roland St-Hilaire et Alex. Fiset, auxquels s'ajouteront plusieurs autres noms connus dans les prochaines pièces.

ATTRACTION MUSICALE

A chaque représentation Le Théâtre Populaire présentera aussi un numéro musical aux entr'actes et pour les représentations de jeudi en matinée et en soirée on a choisi Phyl Jobin et son accordeon italien. Phyl Jobin est le gagnant final d'un concours d'Amateurs de 12 semaines, l'an dernier, au Canadien et au Manège Militaire. Réservez vos billets d'avance dès demain matin aux prix populaires rendus possibles par le concours de The Canadian Import Company Ltd. —Communiqué.

DEMAIN au CARTIER

Jean Hersholt, qui obtint un succès éclatant dans "The Country Doctor", revient à l'écran dans "Sins of Man", un film Twentieth Century Fox qui sera au Cartier commençant demain.

C'est l'histoire émouvante d'un père et de ses difficultés pour assurer à ses fils un avenir paisible dans son petit village du Tyrol. Mais les deux jeunes gens sont d'un tempérament très différent. L'aîné, Karl, est un aventurier épris d'aviation, tandis que Gabriel, sourd-muet dès sa naissance, possède un charme remarquable et préfère la vie paisible de son village.

Les goûts de Karl déplaisent profondément à son père. Une querelle éclate un jour entre les deux hommes. Le fils part pour les Etats-Unis, où il obtient bientôt un emploi lucratif. Ses succès font de lui une figure nationale dans son pays d'adoption, et son père lui pardonne. C'est alors qu'à la demande de son fils, il traverse l'Océan. Au moment où il veut amener son plus jeune fils en Amérique, Karl est tué dans un accident d'avion. L'adversité frappe encore le père et ce n'est qu'au bout de 20 ans qu'il parvient à retrouver son fils caché.

Jean Hersholt personnifie le père avec une conviction profonde. Il est secondé avec habileté par Don Ameche dans le rôle double des deux fils. — Communiqué.

Tino Rossi chanteur et acteur au Victoria

Le grand film "Marinella" qui est à l'affiche toute cette semaine au Victoria, attirera de grandes foules. Et il y a de quoi. La vedette Tino Rossi s'y révèle non seulement excellent chanteur mais encore un bon acteur. Aussi dès son début se place-t-il au tout premier plan parmi les meilleurs artistes de l'écran. Le film monté avec grand soin est l'un des mieux réussis. Il nous fait voir Tino peintre de décor, égayant son travail et celui de ses compagnons par ses chansons et sa merveilleuse voix. Menacés de n'être pas payés de leur travail, les camarades chargent Tino d'aller réclamer auprès du patron. Comme par hasard, la vedette du jour au Café de la Basse Cour brille par son absence. L'ouvreuse qui a entendu Tino et le prise fort, vante son talent et le patron le fait chercher et l'engage à remplacer l'absent et devient par la suite la coquelicuche de tous les impresarii qui se l'arrachent qui pour la scène, qui pour la radio.

La pièce se complique naturellement d'une intrigue amoureuse qui se termine heureusement pour le bonheur de Tino et de la Chanteuse Mystérieuse personnifiée ici par Yvette Lebon. La distribution est parfaite et ne le serait pas sans la présence du comédien Carette qui dans Marinella se taille un franc succès.

Le second film est intitulé : "La Tendre Ennemie". C'est Simone Berriau qui y tient le rôle titre et c'est tout dire. Elle joue à l'emporte-pièce ses rôles de grande coquette, d'épouse autoritaire, d'amante insupportable et de désespérée. Le truc de l'apparition de ses défuntes victimes est tout ce qu'il y a de bien réussi.

Cette semaine en sera une autre de grand succès pour le Victoria.

Poignante histoire d'amour au Capitol

MARIAN MARSH, OTTO KRUGER et RUTH CHATTERTON dans "LADY OF SECRETS", au Capitol demain et jeudi avec un grand film comique.

FRANCAIS DERNIERE JOURNEE pour CE PROGRAMME EXTRAORDINAIRE joué ici avant les théâtres de St-Roch
Fred ASTAIRE, Ginger ROGERS le roi et la reine de la danse dans "FOLLOW THE FLEET" et 3e film "TWO IN THE DARK" avec WALTER ABEL l'étoile des "Trois Mousquetaires"

PRINCESS "LITTLE DUTCH PLATE" LAUREL et HARDY
Antonio MORENO et Mae BUSCH dans "THE BOHEMIAN GIRL"
Paul MUNI et Ann DVORAK dans "DR. SOCRATES"
BOB STEELE: "Mystery Squadron"

RIALTO AUJOURD'HUI PROGRAMME EXTRAORDINAIRE
Constant REMY — Lucien BAROUX
Henri ROLAND — Madeleine OZERAY
"LES MYSTERES de PARIS"
aussi le fameux ténor NINO MARTINI dans "HERE'S TO ROMANCE" avec Geneviève TOBIN et Anita LOUISE
MATINEE 10c — SOIREE 15c

CANADIEN AUJOURD'HUI
3 GRANDS FILMS
1.00 Jeanne Boitel
7.00 h. dans LE GRILLON DU FOYER
2.30 Pierre Larquey
8.30 h. dans UN SOIR DE BOMBE
3.45 Reprise de
9.45 h. LE SECRET D'UNE NUIT avec Armand Bernard
MATINEE .12 Taxe .02
SOIREE .21 Taxe .04

JEU. 1 OCT Palais Montcalm MATINEE ET SOIREE
"LE THEATRE POPULAIRE" présente la TROUPE J. R. COUTLEE dans L'EPERVIER
Pièce dramatique en 3 actes de Francis De Croisset avec le généreux concours de The Canadian Import Company Ltd
MATINEE .25 — Billets en vente demain matin — SOIREE .30 et .40
TAXE INCLUSE

EMPIRE The Case of the Velvet Claws avec Warren WILLIAM et Claire DODD
BOULDER DAM avec Ross ALEXANDER et Patricia ELLIS
Musical en couleurs "Popeye" et "News"
Mat. 25c— Soir 34c

VICTORIA AUJOURD'HUI
TINO ROSSI dans Marinella avec CARETTE YVETTE LEBON
SIMONE BERRIAU dans La Tendre ENNEMIE
Continu de 1 à 11 p. m.

AU FRANCAIS

FRED ASTAIRE est un joyeux drille qui s'amuse comme un page en interprétant "FOLLOW THE FLEET" avec Ginger Rogers. C'est son nouveau film de chant, de danse et comédie. RKO—Radio qui passe aujourd'hui au Français.

CLASSIC 2e FOIS A QUEBEC
WARNER BAXTER, ANN LORING, Bruce CABOT, Edgar KENNEDY dans "Robin Hood of Eldorado"
Dick POWELL et Marion DAVIES dans "PAGE MISS GLORY"
"ALPINE ANTICS" — Cartoon

CARTIER AUJOURD'HUI: Grace Moore et Franchot Tone dans "THE KING STEPS OUT" aussi Robert Kent et Gloria Stuart dans "CRIME OF Dr FORBES"
COMMENÇANT DEMAIN
Henry FONDA, Pat PATERSON dans "Spendthrift"
Jean HERSHOLT, Don AMECHE dans "Sins of Man"
Mat. 12c—Soir 21c—(Plus taxe)

CINEMA de PARIS aujourd'hui — à la scène LES AMOURS DE JOSEPH PAR "JOSEPH" et sa troupe
à l'écran MADELEINE RENAUD dans LES PETITES ALLIÉES avec CONSTANT REMY
SECOND FILM Le Cœur Dispose avec RAYMONDA ROULEAU, RENÉE ST-CYR

CAPITOL! Mat. 25c, Soir 30c, 40c
DERNIER JOUR SHIRLEY TEMPLE
"Poor Little Rich Girl" à 1.15-3.45
aussi Claire Trevor dans "HUMAN CARGO" à 2h.25-8h.25
DEMAIN 2 Grands Films
Fille d'honneur au mariage qui aurait dû être le sien !
L'histoire d'une noble dame... les lèvres closes par la trahison prison de ses souvenirs pour un dernier rayon de bonheur !
à 1-3.45-7-9.45
RUTH CHATTERTON dans LADY OF SECRETS
OTTO KRUGER - LIONEL ATWILL
MARIAN MARSH, LLOYD NOLAN, ROBERT ALLEN
C'est un film Columbia
SECOND FILM à 2h.20 8h.20
KELLY THE SECOND avec PATSY KELLY, CHARLIE CHASE
Comique au supertatif

L'AGENT SECRET X-9

EPISODE No K-36

Par CHARLES FLANDERS

(Copyright King Feature)

"BOULDER DAM" A L'EMPIRE

LYLE TALBOT, le manoeuvre qui en sait trop long — Patricia Ellis, la danseuse du "Boulder Dam" et Ross Alexander, qui fait la justice — trois vedettes du "BOULDER DAM", qui passe à l'Empire, cette semaine, avec plusieurs autres attractions.

Voulez-vous louer rapidement vos chambres, publiez une petite annonce dans "L'EVENEMENT"

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS
LE GUIDE
Du service que vous désirez chaque jour

ACHETONS, VENDONS, ECHANGEONS

I. Bouchard tél.: 2-8666
ACHETONS A DOMICILE, meubles et lingeries pour hommes, payons prix raisonnable. A vendre poêle combiné émaillé, Chesterfield, tables de Chesterfield, buffets, garde-robe, radio, set salon et boudoir, couchette, sommier, matelas, 46 ST-NICOLAS. Sam-mardi-Jeudi-14nov.-C.D.H.

AMUSEMENT

On danse
BEAUCOUP A QUEBEC et dans les environs et beaucoup ne savent pas danser. Allez donc apprendre, en quelques leçons, à l'Ecole Théâtra, 96 RUE ST-JEAN, directeur Jean Casino. Tél.: 4-4178.
au 29oct.-H.

ARTICLES DE CHASSE

L.-O. Pouliot, Quincaillier
ASSORTIMENT COMPLET. Cartouches, poignards, lumières de poche. L'automne arrive, voyez à vos vitres, nous les posons sur demande. Aussi peinture, mastic, ferronneries en général. Prix pour convenir à toutes les bourses. L.-O. POULIOT, 430 St-Jean, tél.: 2-8337.
Sam.-mardi jeudi-au 27 oct.-C.D.H.

AUTOMOBILES A LOUER

Taxi privé tél.: 2-0220
TAXI PRIVE, 6c. du mille, en dehors de la ville. Prix spéciaux pour compérage, mariage, enterrement, magasinage, excursion. Voyageur de commerce, etc. (Terraplane 36). A DUSSAULT, prop.
22sept.-26fs-C.D.H.

Taxi—Tél. : 9977
.06 DU MILLE, voyage en dehors de la ville. Prix spéciaux pour voyageurs de commerce, voyage régulier à la semaine ou au mois. S'adresser F. MARCHAND, 41 Ste-Thérèse, tél.: 9977 ou 2-0220.
24sept.-6fs-C.D.H

CHAUSSURES — CHAUSSURES

Chaussures 25c et 50c
CHAUSSURES usagées, réparées à neuf, hommes 50c., 60c., 75c. et 90c., femmes 25c, 35c., toutes pointures, mode du jour. Attention commandes par malle. Mandat bon poste seulement, transport frais acheteur. Demandez nos prix de gros. G. GUILMONT, 132, Bayard. Sam.-mardi-jeudi-C.D.H.

CONFECTIONS POUR DAMES

Acheteurs Québecois
AVANT D'ACHETER VOTRE MANTEAU, costumes ou robes d'automne, voyez nous voir, car nous vendons au prix du manufacturier. A.-D. SMITH, 64 rue St-Joseph, 3ième étage, édifice Orkin.
22sept.-12fs-C.D.H.

J.-E. Fleury, Tailleur
POUR DAMES. Importation de tweed pour costumes et manteaux. Aussi toutes les dernières nouveautés de tissus pour robes, confections et réparations de fourrures. 19 DES ZOUAVES, tél.: 2-1162.
31août-lundi-mardi-merc.-au 27 oct.

DENTISTE

Dr Alphonse Dion
Dr ALPHONSE DION, Chirurgien-Dentiste, 24 Côte du Palais, tél.: 2-2153. Heures de bureau, 9 à 12 a.m., 2 à 5 p.m.. Le soir sur appointement.
mar.-jeudi-sam.-au 4 oct.-C.D.H.

EAU JAVELLE

Eau Javelle "Excelsior"
VOUS DONNERA toujours satisfaction. Désinfecte en nettoyant. En vente chez tous les bons épiciers. La meilleure sur le marché. Encouragez un des vôtres. JOS. ROUSSEAU, Prop. 21sept-7fs-C.D.H.

HABITS, ROBES, MANTEAUX

Montréal Jobbing
81 ST-JOSEPH. Avons reçu nouveau stock d'hiver. Comprenant capots, manteaux pour hommes, dames et enfants. Capots, pantalons et veste de soldats, stock de $7,500, prix très bas. Prix spéciaux pour vendeur 35% dans la piastre, catalogue gratis sur demande, linge toute sorte, meilleurs prix en ville. MONTREAL JOBBING, 21 St-Joseph, Québec.
22sept.-26fs-C.D.H.

HOTEL — HOTEL — HOTEL

Hôtel St-Paul
CHAMBRES SIMPLES, pour saison d'hiver, $18.00 par mois, avec eau courante, à l'épreuve du feu et service d'ascenseur. No 377 RUE ST-PAUL, (en face Gare Union). 23sept.-26fs-C.D.H.

Hôtel National
CI-DEVANT NEPTURNE INN, 115 Côte de la Montagne. Prenez votre chambre à l'Hôtel National, endroit de confort et d'agrément $3.00 et $4.00 par semaine, sans repas, $7.00 et $8.00 avec repas. Eau chaude et froide. Service de premier ordre. Propreté parfaite. J.-L.-A. TANGUAY, prop. Tél.: 4-0594. 23sept.-26fs-C.D.H.

MATERNITE PRIVEE

Maternité licenciée
MATERNITE LICENCIEE.—Honnête, tranquille, repas servis dans chambres. Prix spécial sur place retenue à l'avance. Plaçons bébés. S'adresser 19 D'ARTIGNY, tél.: 2-1966. Mardi-Jeudi-sam-29oct.-H.

RADIOS NEUFS ET USAGES

Radio électrique $20.00
RADIOS USAGES en parfait ordre $20.00. Réparations de radios, vérification des lampes gratuite. Ouvrage garanti à prix modérés. S'adresser ALF. DION, 680 St-Vallier, tél.: 3-3416.
Sam.-mardi-Jeudi-8oct.H.

REPARATION DE FOURRURES

Henri Dion, fourrures
GRAND ASSORTIMENT de manteaux de fourrure tous faits. Spécialité: Manteaux faits sur mesures. Réparations et transformations de tous genres. Coupe et qualité garanties à des prix modérés, 151 de MAZENOD, tél.: 9702.
jeudi-sam.-mardi-au 16 oct.-C.D.H.

Vaillancourt & Frère
MARCHANDS DE FOURRURES. Réparations de toutes sortes. Manteaux de mouton de perse, seal français, renards assortis, marbres, etc. Ouvrage garanti. Voûte très moderne contre feu et mites, 36 DES OBLATS, tél.: 4-3747 (en face église St-Sauveur. Jeudi-sam.-mardi-31oct.-H.

Alf. Lacroix "Fourrures"
MANTEAUX CARACUL $25.00 et plus, kid plate $40.00, têtes de caracul $45.00, seal $65.00. Confection et réparations. Prix d'été durant septembre. Ouvrage garanti. 3½ BAGOT, tél.: 4-3096.
Jeudi-sam.-mardi-au 24 oct.-C.D.H.

P.-L. Turcotte "Fourrure"
39 RUE LALIBERTE (près Blvd Charest) Confection et réparations, remodelage Spécialité : manteaux faits sur mesures Assortiment de manteaux de seal, chat, rat-musqué, etc. Au plus bas prix TEL. : 4-1930. Sam.-mardi-jeudi-C.D.H.

SABLAGE

Plancher de bois durs
DURA est le seul fini qui durera aux dures épreuves, il résistera. Seul autorisé à l'employer E. DUFOUR, 99¾ d'Aiguillon, 3-3237. 15juillet-26fs-C.D.H

SALON DE COIFFURE

Salon de Salaberry
AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Soyez assurés d'une entière satisfaction. Mlles Pepin, Barrette, Dufour. M. MARCOTTE, Salon de Salaberry, 617, St-Jean. Tél.: 3-4780.
29sept.-26fs-C.D.H.

Permanent 1 minute
AU SALON LAFLAMME, 60 Ave Cartier. Le salon le plus moderne. Restauré complètement à neuf. Avec outillage des plus modernes. Pour un temps limité, Permanent à l'huile $1.50. Coiffeuses expertes. Mlles Samson, Drolet et Binet.
26sept.-26fs-C.D.H.

Mlle Claire Bourget, Coiffeuse
Avise sa clientèle que son salon est déménagé au No 135, 3ième Rue, Limoilou. Permanent à l'huile $5.00 pour $1.50. Autre $2.00 avec shampoo. Satisfaction assurée. Pour appointement : Tél.: 2-2641.
jeu. sam. mardi, 3 oct. C.D.H.

Salon L. Lapointe
ANNONCE LE FAMEUX PERMANENT sans fils, Frederics "Une minute", et le Frederics Vitron Neutra, une minute de durée. Un essai vous convaincra de sa remarquable supériorité sur toutes les machines sans fils, 376 ST-JEAN, tél.: 2-7842.
Sam.-mardi-jeudi-au 29 sept.-C.D.H.

Service Helen Curtis
MANUFACTURIERS MACHINES à permanenta Helen Curtis et séchoirs Helen Curtis et tous accessoires nécessaires pour le salon de coiffure. Machines permanents et séchoirs usagés à vendre. 59 ST-JOSEPH, tél.: 2-4897, gérant Jean Crépeau.
19sept-26fs-C.D.H

Salon de Montcalmville
N'ESITEZ PAS A PRENDRE un appointement avec Mlle Côte, experte en tous genres de coiffures. Permanent à l'huile $1.50, $2.50, $3.50, sans machine $5.00. Mme Gosselin, experte dans le permanent. 48 ABERDEEN, tels: 3-4544è rés. 2-5929.
mardi-jeudi-sam.-8nov.

Mlle Béatrice Fortin
POUR VOTRE KOMOL, MARCEL, au papier, à l'eau, consultez une spécialiste dans tous genres de coiffures, 11 années de pratique. Permanents $1.50 à $7.00. 1 minute d'électricité. $2.50 à $7.00. 105 DORCHESTER. Tél.: 3-2903.
Sam.-mardi-jeudi-17nov.-C.D.H

Salon Capitol
RUE ST-JEAN, 143. Pour un temps limité, permanents à l'huile, avec ou sans électricité, $5.00, pour $1.50, garanti 9 mois. Autres $2.50 à $10.00. Coiffures tous genres. TEL.: 2-5983. Blanche Delisle, prop.
Sam.-jeudi-mardi-au 27 oct.-C.D.H

Salon Bella
30½, RUE ST-JOSEPH, App. 4, tél.: 2-8586 Permanents à l'huile, garantis, $3.50 pour $1.50, Ond. à l'eau, papier, Komol, Marcel, Manicure, Shampoo, etc. Mme A. FERLAND, coiffeuse experte, à années d'expérience. Sam-mardi-jeudi-au 39 sept-C.D.H

Salon Mlle Harris
397, ST-JEAN. Permanent Shelton, $1.50 et plus. Permanent Eugene $4.00, Ond. à l'eau 35c., et 50c., Komol 50c., Marcel 35c. Pour appointement TEL.: 4-4518.
Jeudi-sam.-mardi-14nov.-C.D.H.

TEINTURIER

Teinturerie Mathieu Ltée
13 ST-ALBERT, tél.: 4-1600. Teinture-nettoyage à sec, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Service prompt et courtois. Acceptons commande par malle.
22août au 16 oct.-C.D.H.

VAISSELLE

Cadeaux de Noces
VOYEZ CHAS-A. PARENT Enrg. Assortiment complet de ces lignes. Aussi tapisserie, granit, aluminium, articles de pêche et sport en général, 106 ST-JOSEPH, tél.: 4-2451. 9sept.-26fs-C.D.H

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER, sur 1ère hypothèque, maison à vendre, à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer Courville et Québec. S'adresser L.-E. FORTIER, 87 de l'Eglise, tél.: 9450, rés. 4-5212.
2sept.-26fs-H.

ARGENT DEMANDE

ARGENT A EMPRUNTER, sur transfert de salaire, au montant de $250.00. Empruntera à 7%, sur garantie de menage. Position permanente. Ecrire CASIER 237, L'Evénement. 29sept.-2fs-8B

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENTS appartenant au Dr Dufour. A vendre sets de Living-room, salle à diner, chambre à coucher, poêle électrique "Hot-Point". Le tout de bonne qualité. A vendre à prix d'occasions. Pour visiter s'adresser WHITEHEAD & TURNER, 42 rue St-Paul, coin Dalhousie.
23sept.-6fs-9H

ACCESSOIRES D'AUTOS

LUDGER FERLAND, Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés à un prix spécial pour le temps de nos réparations. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser 105, 1ère AVENUE, tél.: 4-2920. 26sept.-26fs-H

AUTOMOBILES A VENDRE

DODGE Coach 1935,
FORD Coach 1934,
DODGE Sédan 1932,
CHEVROLET Coach 1932,
ESSEX Coupé 1932,
RUOBY Panel 1931,
CAMION 2 tonnes, roues jumelles 1934.
Aussi autres chars tous reconditionnés à neuf. MORISSET & FRERE, 237 rue Prince Edouard, angle Caron, tels.: 7158—7159.
11sept.-26fs-12H

AUTOMOBILES A VENDRE

PRIX SPECIAL D'AUTOMNE
FAUT VENDRE avant les neiges, quantité de chars en bon ordre à un prix très bas, plusieurs avec licence, aucune offre raisonnable sera refusée. Plusieurs camions, nouveaux modèles. S'adresser QUEBEC USED CARS, 230 de la Couronne, tél.: 3-1915. 24sept.-26fs-12H

POUR FAIRE PLACE
15 CHARS $50.00 à $200.
IL NOUS faut faire place. Tout notre stock de chars usagés à vendre à réduction afin de faire de la place pour l'arrivée de nos nouveaux modèles. J.-A.-T. LAMBERT, Inc., 27 rue Arago.
26sept.-6fs-12H

VERITABLE OCCASION
UN DODGE coupé cabriolet (convertible) 1933, un Chevrolet coupé 1931, un Essex coupé 1930, un Dodge sedan 1932. Toutes ces automobiles portent licence 1936 et sont en parfait ordre. A vendre ou échanger. Aucune offre raisonnable refusée. GIROUX BATTERY SHOP REG'D., Courville (près du Kent House) P. Q.
22août-j.n.o.-12B

AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS CHARS récents modèles ou vendons votre char à commission. Quantité de petits chars 1930-35 à prix d'occasion. BEAUDOIN AUTOMOBILE Enr. 508 Boul. Charest, tél.: 3-4306.
23sept.-26fs-13H

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES

JEUNE FILLE sérieuse demande à louer, dans Belvédère, une chambre avec petit déjeuner et souper. S. v. p. écrire immédiatement CASIER 236, L'Evénement.
25sept.-6fs-29B

REPARATION DE FOURRURES

Henri Dion, fourrures
GRAND ASSORTIMENT de manteaux de fourrure tous faits. Spécialité: Manteaux faits sur mesures. Réparations et transformations de tous genres. Coupe et qualité garanties à des prix modérés, 151 de MAZENOD, tél.: 9702.
jeudi-sam.-mardi-au 16 oct.-C.D.H.

Vaillancourt & Frère
MARCHANDS DE FOURRURES. Réparations de toutes sortes. Manteaux de mouton de perse, seal français, renards assortis, marbres, etc. Ouvrage garanti. Voûte très moderne contre feu et mites, 36 DES OBLATS, tél.: 4-3747 (en face église St-Sauveur. Jeudi-sam.-mardi-31oct.-H.

Alf. Lacroix "Fourrures"
MANTEAUX CARACUL $25.00 et plus, kid plate $40.00, têtes de caracul $45.00, seal $65.00. Confection et réparations. Prix d'été durant septembre. Ouvrage garanti. 3½ BAGOT, tél.: 4-3096.
Jeudi-sam.-mardi-au 24 oct.-C.D.H.

P.-L. Turcotte "Fourrure"
39 RUE LALIBERTE (près Blvd Charest) Confection et réparations, remodelage Spécialité : manteaux faits sur mesures Assortiment de manteaux de seal, chat, rat-musqué, etc. Au plus bas prix TEL. : 4-1930. Sam.-mardi-jeudi-C.D.H.

SABLAGE

Plancher de bois durs
DURA est le seul fini qui durera aux dures épreuves, il résistera. Seul autorisé à l'employer E. DUFOUR, 99¾ d'Aiguillon, 3-3237. 15juillet-26fs-C.D.H

SALON DE COIFFURE

Salon de Salaberry
AVIS. — Pour avoir une bonne coiffure et tout ce qui concerne la chevelure consultez nos experts. Soyez assurés d'une entière satisfaction. Mlles Pepin, Barrette, Dufour. M. MARCOTTE, Salon de Salaberry, 617, St-Jean. Tél.: 3-4780.
29sept.-26fs-C.D.H.

Permanent 1 minute
AU SALON LAFLAMME, 60 Ave Cartier. Le salon le plus moderne. Restauré complètement à neuf. Avec outillage des plus modernes. Pour un temps limité, Permanent à l'huile $1.50. Coiffeuses expertes. Mlles Samson, Drolet et Binet.
26sept.-26fs-C.D.H.

Mlle Claire Bourget, Coiffeuse
Avise sa clientèle que son salon est déménagé au No 135, 3ième Rue, Limoilou. Permanent à l'huile $5.00 pour $1.50. Autre $2.00 avec shampoo. Satisfaction assurée. Pour appointement : Tél.: 2-2641.
jeu. sam. mardi, 3 oct. C.D.H.

Salon L. Lapointe
ANNONCE LE FAMEUX PERMANENT sans fils, Frederics "Une minute", et le Frederics Vitron Neutra, une minute de durée. Un essai vous convaincra de sa remarquable supériorité sur toutes les machines sans fils, 376 ST-JEAN, tél.: 2-7842.
Sam.-mardi-jeudi-au 29 sept.-C.D.H.

Service Helen Curtis
MANUFACTURIERS MACHINES à permanenta Helen Curtis et séchoirs Helen Curtis et tous accessoires nécessaires pour le salon de coiffure. Machines permanents et séchoirs usagés à vendre. 59 ST-JOSEPH, tél.: 2-4897, gérant Jean Crépeau.
19sept-26fs-C.D.H

Salon de Montcalmville
N'ESITEZ PAS A PRENDRE un appointement avec Mlle Côte, experte en tous genres de coiffures. Permanent à l'huile $1.50, $2.50, $3.50, sans machine $5.00. Mme Gosselin, experte dans le permanent. 48 ABERDEEN, tels: 3-4544è rés. 2-5929.
mardi-jeudi-sam.-8nov.

Mlle Béatrice Fortin
POUR VOTRE KOMOL, MARCEL, au papier, à l'eau, consultez une spécialiste dans tous genres de coiffures, 11 années de pratique. Permanents $1.50 à $7.00. 1 minute d'électricité. $2.50 à $7.00. 105 DORCHESTER. Tél.: 3-2903.
Sam.-mardi-jeudi-17nov.-C.D.H

Salon Capitol
RUE ST-JEAN, 143. Pour un temps limité, permanents à l'huile, avec ou sans électricité, $5.00, pour $1.50, garanti 9 mois. Autres $2.50 à $10.00. Coiffures tous genres. TEL.: 2-5983. Blanche Delisle, prop.
Sam.-jeudi-mardi-au 27 oct.-C.D.H

Salon Bella
30½, RUE ST-JOSEPH, App. 4, tél.: 2-8586 Permanents à l'huile, garantis, $3.50 pour $1.50, Ond. à l'eau, papier, Komol, Marcel, Manicure, Shampoo, etc. Mme A. FERLAND, coiffeuse experte, à années d'expérience. Sam-mardi-jeudi-au 39 sept-C.D.H

Salon Mlle Harris
397, ST-JEAN. Permanent Shelton, $1.50 et plus. Permanent Eugene $4.00, Ond. à l'eau 35c., et 50c., Komol 50c., Marcel 35c. Pour appointement TEL.: 4-4518.
Jeudi-sam.-mardi-14nov.-C.D.H.

TEINTURIER

Teinturerie Mathieu Ltée
13 ST-ALBERT, tél.: 4-1600. Teinture-nettoyage à sec, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Service prompt et courtois. Acceptons commande par malle.
22août au 16 oct.-C.D.H.

VAISSELLE

Cadeaux de Noces
VOYEZ CHAS-A. PARENT Enrg. Assortiment complet de ces lignes. Aussi tapisserie, granit, aluminium, articles de pêche et sport en général, 106 ST-JOSEPH, tél.: 4-2451. 9sept.-26fs-C.D.H

POUR FAIRE PLACE

15 CHARS $50.00 à $200.
IL NOUS faut faire place. Tout notre stock de chars usagés à vendre à réduction afin de faire de la place pour l'arrivée de nos nouveaux modèles. J.-A.-T. LAMBERT, Inc., 27 rue Arago.
26sept.-6fs-12H

VERITABLE OCCASION

UN DODGE coupé cabriolet (convertible) 1933, un Chevrolet coupé 1931, un Essex coupé 1930, un Dodge sedan 1932. Toutes ces automobiles portent licence 1936 et sont en parfait ordre. A vendre ou échanger. Aucune offre raisonnable refusée. GIROUX BATTERY SHOP REG'D., Courville (près du Kent House) P. Q.
22août-j.n.o.-12B

AUTOMOBILES DEMANDEES

ACHETONS CHARS récents modèles ou vendons votre char à commission. Quantité de petits chars 1930-35 à prix d'occasion. BEAUDOIN AUTOMOBILE Enr. 508 Boul. Charest, tél.: 3-4306.
23sept.-26fs-13H

CHAMBRE ET PENSION DEMANDEES

JEUNE FILLE sérieuse demande à louer, dans Belvédère, une chambre avec petit déjeuner et souper. S. v. p. écrire immédiatement CASIER 236, L'Evénement.
25sept.-6fs-29B

DENISE
EPISODE No N-13

Par Frank Godwin
(Copyright Public Ledger Inc.)

"L'EVENEMENT" est édité et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "Le Soleil Ltée" - Henri Gagnon, président.
Téléphone échange 2-6412.

TARIF
Des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL.: 2-6412

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.
NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 1 centin.

23 SUCCURSALES
où vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT . . . Tél.:	2-6412
ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . . Tél.:	4-0653
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue, Tél.:	4-0681
EUGENE PARENT, 29, Avenue du Collège, Ville Beauport . . . . Tél.:	4-5373
M. EDGAR GAGNON, 766, rue St-Vallier Tél.:	4-0422
J.-E. GIGUERE, tabaconiste, 233, rue St-Joseph . . . . . Tél.:	3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue . . . . . Tél.:	4-0320
RENE DION, 786, rue St-Vallier . . . . . Tél.:	4-0473
Mme L.-P. GARNEAU, 470 St-François . . . . Tél.:	3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Vallier . . Tél.:	7840
Pharmacie J.-U. DEMERS 430, rue St-Jean . Tél.:	2-6105
Mlle BIGAOUETTE, tabaconiste, 1251, rue St-Vallier . . . . . Tél.:	4-0421
M. TROTTIER, 595 de la Canardière . . . . Tél.:	4-0061
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 2, 26 rue St-Jean . . . . . Tél.:	4-0674
Succursale No 3, 332 rue St-Jean . . . . . Tél.:	2-0203
Succursale No 4, 15 rue Buade . . . Public Tél.:	2-0288
Succursale No 5, 459 St-Joseph . . . . . Tél.:	4-0592
Succursale No 6, 321, rue St-Joseph, Public Tél.:	4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean . . . . . Tél.:	4-0431
Succursale No 8, 108, rue St-Joseph . . . . Tél.:	4-0454
Succursale No 11, 176, 3e Avenue . . . . . Tél.:	4-0623
Succursale No 12, 27 rue St-Joseph , Public Tél.:	2-0395
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy Public Tél.:	4-0262
Succursale No 14, 253 rue St-Paul . . . . . Tél.:	2-0117

CHAMBRES ET PENSION

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité, 3 catégories, aile commune, chambres semi-privées, interne en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital antisepsie, stérilisation, réaction sérologique et traitement de toutes affections. Avantages religieux, sumulet chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places, demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 CHEMIN STE-FOY, Québec.
4sept.-26fs-26H.

CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN, Erable, merisier 2 pds, $4.00, scié $4.50 livré, 2½ pds $4.75, slabs bouleau de merisier, d'épinette. Spécial 1-2 corde bois mêlé fendu $1.80. Résidence 85½ ST-MATHIAS Cours 59 St-Benoit, tél.: 948. Aussi déménagement de tous genres, tél.: 948. 9sept.-26fs-34H.

A. BARBEAU, 42 Nelson. Bois de chauffage de toutes sortes, merisier, érable, 2 pds, $4.00 corde, 2½ pds, $4.75. Croûtes de bois franc et bois mou. Spécial 5 poches bois d'allumage $1.00. Aussi déménagement de tous genres, tél.: 3-1489.
15sept-26fs-H

CHARBON Stove, Chestnut, Welsh, 75c. la poche, Buckwheat 60c., Cook 25c., charbon de bois 25c., charbon de forge 75c., bois sec 5 poches $1.00. ALB. ROYER, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 17sept-26fs-H.

LACHANCE & FRERE, marchand de charbon. Charbon bien préparé, reçu directement des mines Donnez votre commande maintenant pour prendre avantage des prix d'été. Aussi bois, huile de chauffage, 211 DORCHESTER, tél.: 3-3521
24sept.-26fs-34H

DIVERS A VENDRE

COMPTOIRS-FRIGIDAIRES avec moteurs, glacière frigidaire, balances, etc Stock d'épicerie provenant de la Mérasgère Enrg., à vendre à réduction, aussi coffret à argent en ciment $10.00. S'adresser JOS. EMOND, 2 St-Joseph, Québec, tél.: 4-2408. 2sept-26fs-H.

OUVERTURE, nouveau magasin gros, linge seconde main. Seul magasin à Québec, distributeurs grande maison de Toronto. Défions toute compétition. Visite sollicitée. Demandez liste prix. Recevons chaque semaine stock faillite, dans linge neuf. UNITED JOBBERS, 41½, rue St-Joseph, Québec. 28août-26fs-43H

VAL ST-MICHEL, Terrain près Station, défriché et clôturé, $200.00. Piano automatique, marque Chaminade $125.00 avec 8 rouleaux, violoncelle $25. Caisse enregistrer National .05 à $1.00 pour $30. Lorry parfait ordre $35. Petite carriole rouge $15. Enseigne électrique de restaurant $25.00. S'adresser 9 RUE RAMSAY, tél.: 4-0258. 11sept-26fs-43H.

ELEVES DEMANDES

VOULEZ-VOUS une POSITION
AUSSITOT votre cours complété? Si oui, allez au Bart School. Cette année plus de 60 eleves du "Bart" ont été placés. La liste en a été donnée sur les journaux. Depuis le commencement de septembre nous avons déjà eu 4 demandes pour sténographes. Des milliers d'étudiants du "Bart" jouissent de bonnes positions. Ce que nous avons fait pour eux, nous le ferons pour vous. Venez donc vous assurer une position en complétant un Cours Commercial Anglais au Bart School. Cours donnés par des Anglais. Sur 6 heures de classe, 4 sont consacrées à l'anglais. TEL.: 2-5889.
28août-26fs-46R.

ANGLAIS, FRANCAIS, sténographie, comptabilité — Cours commercial complet, classique, préparation pour brevet et tous les examens de la province INSTITUT J. THOMAS, No 25, rue St-Stanislas, (Angle rue St-Jean), tél.: 2-7490. Cours tout l'été. 23sept.-26fs-46H.

CLASSE PRIVEE. — Mlles Noël de Tilly Français, anglais, cours commercial complet. Spécialité : sténographie bilingue, diplômes accordés, clavigraphie, tenue de livres, mathématiques, conversation anglaise jour et soir par professeur de langue anglaise, 253 RUE ST-JEAN.
Jeudi-sam.-mardi-21nov.46H

CULTURE PHYSIQUE

GYMNASTIQUE, danses classiques, nationales, Tap, Art dramatique, préparation à la radio. Informations Mme JEANNE B. DUQUET, 108, Ave Cartier Tél.: 2-3648 ou 3-4019. 23sept.-6fs-46H.

MLLE STURTON, 93 Crémazie, tél.: 9571 — Cours anglais Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti sténographie et clavigraphie bilingues Traduction faite avec demandes. 20mars-JNO-46B

PROFESSEUR HENRI LALLIER, B. A., licencié ès-lettres. Cours commercial. Préparation aux divers brevets et au cours classique. Cours classique. Pour renseignement tél.: bur.: 2-6605, rés.: 3-4990, 189 RUE ST-JEAN. 28sept.-6fs-46H

FERMES A VENDRE

ELEVEURS DE RENARDS
OCCASION unique pour éleveurs de renards. Ferme 180 arpents, renardière moderne, couverte et sur le bois. Capacité 120 renards. Située 4 milles du village de St-Malachie, sur les bords du Lac des Cèdres. Maison, grange, glacière et dépendances en parfait état, 60 moules à renards. Engin à gazoline, broyeur d'os, etc. A vendre pour la somme dérisoire de $2,500.00. Inutile d'écrire ou de vous présenter si pas argent comptant ou acheteur très sérieux. Dr L.-J. PIUZE, prop.
26sept.-2fs-55B

FOURRURES

J.-B. PELLETIER
A VOTRE SERVICE, pour tout travail de fourrure. Dessinateur de modes diplômé et expert en ajustage. Grand choix de fourrures à la mode. Prix modérés. 538 ST-JEAN, tél.: 3-3060.
Jeudi-samedi-mardi-10oct-59H

G. LECLERC FOURRURES
CONFECTION et réparations sur modèle les plus récents, manteaux faits sur ordre. Ouvrage garanti, prix modérés, 25 années d'expérience à votre service 47 SCOTT, tél.: 4-3113.
Sam.-mardi-jeudi-31oct.-H.

FOURRURES

AVIS AUX TRAPPEURS
ZICAT, fourrures. Je suis acheteur de fourrures brutes. Manteaux faits sur ordre avec soin et suivant les dernières modes. Mes prix sont modérés. Venez vous convaincre. 579 ST-JEAN, tél.: 9627.
Jeudi-sam.-mardi-31oct.-H.

E. PREMONT "FOURRURE"
OUVERTURE d'un nouveau magasin de fourrures, à 129 DE LA COURONNE, coin de la Reine. Remodelage et manteau fait ordre, modèle 1937. Ouvrage garanti. Venez vous convaincre de nos bas prix. TEL.: 4-3420. Mardi-jeudi-sam.-5nov.49H

PHILIPPE BRETON
VOTRE MANTEAU a-t-il besoin de réparations? En désirez-vous un neuf? Venez vous convaincre par vous-même du nombreux choix de manteaux, garnitures, martres et renards que nous avons en main. Notre assortiment est des plus complet. Coupe et ouvrage garantis. Ecoutez nos programmes à CKCV tous les jeudis. 152 ST-OLIVIER, tél.: 8686. 7sept-26fs-H

HOMMES DEMANDES

RETOURS PAYES hebdomadairement pour la vente de nos produits Etiquette Rouge, connus universellement. 1300 variétés. Ouvrage toute l'année. Tout votre temps ou une partie. Coopération personnelle du bureau. Beaux échantillons gratis LA CIE PEPINIERE DOMINION, Montréal
14-28sept-65B.

INFORMATION

ENCHERES MARCEAU Enrg.
12 RUE ST-JOSEPH, tél.: 3301, Québec
A 2 heures p.m. Si vous avez des choses à vendre, confiez nous vos objets, peu importe le genre, nous vous les vendrons à nos enchères du vendredi. Vous serez satisfaits. Téléphonez 3301 nous irons les chercher. LES ENCHERES MARCEAU Enrg, 12 rue St-Joseph, tél.: 5301, Québec
24sept.-6fs-71H

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
Le valeur résiste à l'épreuve.

HOTELS, CHAMBRES, AVEC OU SANS REPAS

Organisez-vous pour l'hiver en choisissant un endroit de confort et d'agrément. Si vous êtes à la recherche de chambres dans quelqu'endroit de la ville, consultez chaque matin les petites annonces de "L'EVENEMENT" ET VOUS trouverez certainement ce que vous désirez.

LES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT SONT LE POINT DE RENCONTRE D'UNE FOULE D'OCCASIONS LISEZ-LES ET AU BESOIN UTILISEZ-LES.

ELEVES DEMANDES

CLASSE PRIVEE. — Mlles Noël de Tilly Français, anglais, cours commercial complet. Spécialité: sténographie bilingue, diplômes accordés, clavigraphie, tenue de livres, mathématiques, conversation anglaise jour et soir par professeur de langue anglaise, 253 RUE ST-JEAN.
Jeudi-sam.-mardi-21nov.46H

CULTURE PHYSIQUE

GYMNASTIQUE, danses classiques, nationales, Tap, Art dramatique, préparation à la radio. Informations Mme JEANNE B. DUQUET, 108, Ave Cartier Tél.: 2-3648 ou 3-4019. 23sept.-6fs-46H.

MLLE STURTON, 93 Crémazie, tél.: 9571 — Cours anglais Spécialité, heure au goût de l'élève, enseignement garanti sténographie et clavigraphie bilingues Traduction faite avec demandes. 20mars-JNO-46B

PROFESSEUR HENRI LALLIER, B. A., licencié ès-lettres. Cours commercial. Préparation aux divers brevets et au cours classique. Cours classique. Pour renseignement tél.: bur.: 2-6605, rés.: 3-4990, 189 RUE ST-JEAN. 28sept.-6fs-46H

FERMES A VENDRE

ELEVEURS DE RENARDS
OCCASION unique pour éleveurs de renards. Ferme 180 arpents, renardière moderne, couverte et sur le bois. Capacité 120 renards. Située 4 milles du village de St-Malachie, sur les bords du Lac des Cèdres. Maison, grange, glacière et dépendances en parfait état, 60 moules à renards. Engin à gazoline, broyeur d'os, etc. A vendre pour la somme dérisoire de $2,500.00. Inutile d'écrire ou de vous présenter si pas argent comptant ou acheteur très sérieux. Dr L.-J. PIUZE, prop.
26sept.-2fs-55B

FOURRURES

J.-B. PELLETIER
A VOTRE SERVICE, pour tout travail de fourrure. Dessinateur de modes diplômé et expert en ajustage. Grand choix de fourrures à la mode. Prix modérés. 538 ST-JEAN, tél.: 3-3060.
Jeudi-samedi-mardi-10oct-59H

G. LECLERC FOURRURES
CONFECTION et réparations sur modèle les plus récents, manteaux faits sur ordre. Ouvrage garanti, prix modérés, 25 années d'expérience à votre service 47 SCOTT, tél.: 4-3113.
Sam.-mard

DECES

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

BILODEAU. — A Québec, le 27 septembre 1936, à l'âge de 71 ans et 6 mois, est décédé M. Mathias Bilodeau, époux de feu dame Alvina Simard.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son fils, M. Emile Bilodeau, 528, 3ième Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière Saint-Charles. 29sep.-1fs

COUTURE. — A l'Hôpital St-Sacrement, le 27 septembre 1936, à l'âge de 6 ans et 4 mois, est décédé Jacques, fils de M. et Mme William Couture (née Maria Nadeau).

Les funérailles auront lieu cet après-midi, à 3 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, No 213 rue Latourelle, à 3 heures 15, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 29sep.-1fs

DUBE. — A Québec, le 25 septembre, est décédé, à l'âge de 52 ans et 4 mois, M. J.-Ulric Dubé, assistant-surintendant du département de la marine, époux de Dame Lydia Turgeon.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, 137, 4e Avenue, à 10 heures 20, pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 28sep.-2fs

FORGUES. — A Québec, le 27 septembre, est décédée, à l'âge de 81 ans et 1 mois, Dame Emilie Boissinot, épouse de feu Edmond Forgues.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez la fille de la défunte, Dame (veuve) Flavius Landry, 174 rue St-François, à 8 h. 45, pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

La défunte était Dame de Ste-Famille, du Tiers-Ordre, de l'Union de Prières et de l'Apostolat de la Prière. 28sep.-2fs

GIROUX. — A Giffard, le 27 septembre 1936, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Hériibert Giroux, fils de feu Elzéar Giroux et de feu Dame Joséphine Bélanger. Il était le frère de mesdemoiselles Alma, Yvonne et Erva Giroux.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, à Giffard, et l'inhumation se fera au cimetière de Beauport. 28sept.-2fs

HAMEL. — Au sanatorium de Ste-Anne de Beaupré, le 28 septembre 1936, est décédée, à l'âge de 31 ans, Dame Marie-Louise Montminy, épouse de Robert Hamel.

Les funérailles auront lieu jeudi matin, en l'église paroissiale de Ste-Anne de Beaupré.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Charles de Québec, après l'arrivée du train qui entre en gare à 10 heures 10. 29sep.-2fs

LEBOEUF. — A l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, le 28 septembre 1936, est décédée, à l'âge de 34 ans, Dame Arthur Leboeuf, née Rose Chalifour, épouse de M. Arthur Leboeuf.

Le service et la sépulture auront lieu à St-Casimir, jeudi matin, à 9 heures. 29sep.-2fs

MADDISON. — A Québec, à l'âge de 8 ans et 4 mois, est décédé accidentellement, le 27 septembre 1936, Albert Maddison, fils de monsieur Edouard Maddison et de Bermadette Huot.

Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, 13 Châteauguay, à 8 heures 15, pour l'église Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles. 28sep.-2fs

MOISAN. — A Montréal, le 27 septembre 1936, est décédé accidentellement à l'âge de 83 ans et 4 mois, Sieur Francis Moisan, ancien manufacturier de chaussures, époux de feue Dame Nathalie Chartré.

Il était le père de M. J.-B.-S. Moisan, voyageur de commerce, de Georges et Alphonse Moisan, de Québec, de Mme François Lepage, de Montréal (Eugénie), de Mme Joseph Légaré, de Québec (Emma), beau-père de M. Jules Lamontagne, voyageur.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire chez son fils, M. J.-B.-S. Moisan, 358, St-François, à 8.45 heures, pour l'église de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles.

Il était Congréganiste de l'Apostolat de la Prière et de l'Union de Prières de Jacques-Cartier. 1fs

Les profits nets de Montgomery Ward & Co. durant le semestre finissant le 31 juillet 1936 furent de $1.40 par action commune au lieu de 80 cents l'an dernier.

American Iron & Steel Institute estime la production sidérurgique cette semaine à 75.4 pour cent de la capacité, en mieux d'un point sur la semaine dernière.

SERVICES FUNERAIRES

GAUVIN & GAUVIN

AVIS. En plus de bas, chemises, chapeaux et tout article de deuil **Le magasin aux 100 Cravates** est renommé par ses cravates à 50c. 336 **ST-JEAN**, tél.: 2-1804, rés. 7412.

Mardi-jeudi-vend.-nov.-H.

FUNERAILLES DE Mme C.-J. LOCKWELL

Elles ont eu lieu vendredi matin à 9 heures dans l'église de Notre-Dame du Chemin. — Foule nombreuse de parents et d'amis.

LE CORTEGE

Vendredi matin, dans l'église de Notre-Dame du Chemin, ont eu lieu les imposantes funérailles de feu Mme C.-J. Lockwell, née Emma Larue, décédée le 22 courant, à l'âge de 62 ans.

Un nombreux cortège de parents et amis a accompagné la dépouille mortelle à l'église et au cimetière.

M. le curé Cyrille Deslauriers, a fait la levée du corps.

M. l'abbé Jules Cimon, de Moonbeam, Ont., neveu de la défunte, a chanté le service assisté de MM. les abbés Lauréats Dion et Alexandre Renaud.

Durant la cérémonie funèbre, deux messes basses furent dites aux autels latéraux par M. l'abbé Jules Lockwell, curé de Donnacona, et le R. P. Henri Lockwell, P.S.V., deux neveux de la défunte.

Au chœur : M. le curé Deslauriers, le R. . Henri Martin, O. P., MM. les abbés Delphis Langlois, Joseph Dubé, A. Laverdière, Stanislas Cantin.

La chorale paroissiale a chanté une messe en partie, sous la direction de M. l'abbé Jules Rancourt.

M. Henri Vallières accompagnait à l'orgue.

Conduisaient le deuil : ses fils ; MM. Paul et Camille Lockwell; son beau-frère: S. Cimon, Roberval ; ses neveux: l'abbé J. Cimon, Moonbeam, Ont., T.-X. Cimon, N.P., Roberval, René Bélanger, de Jonquières; ses oncles : MM. J. Delisle et Eugène Delisle, de Neuville; ses parents : MM. Lucien Larue, Neuville, C.-E. Delisle, Montréal; Georges Larue, Edouard Larue, Charles Larue, Roger Larue, Xavier Larue, de Neuville; A. DeRousselle, de Bordeaux; Aurélien Larue et Ls-Eugène Larue, de Montréal; Claude Delisle et Maurice Chartre, de Montréal; Valère Darveau, C.R., Laurent Darveau, Raoul Darveau, de Québec; Barthelemy Larue et Thomas Larue, de Québec; Henri Paquin, de Montreal; Gérard Larue, de Québec; ses cousins : Antonin, J.-Emile, Lorenzo, Armand, Louis, Stanislas, Cyrille, Ben. Ste-Foy et René Lockwell ; Antonin et J.-E. Delisle; J.-A. Doibec, Robert Thibault; Lorenzo Côté, Alex. Boisjoli, Philéas Noreau, Laurent, Paul, Michel et Nap. Paradis; Lucien Picard, Jos. Robitaille, Clovis Langevin, Anaclet Habel, Thomas Habel, J. Lefebvre, Henri Frenette, Alcide Mathieu, Emilien Papillon, L. Marcotte.

Dans le cortège : S. H. le maire J.-E. Grégoire, C.R., M.P.P.; MM. Chs Delagrave, M.P.P., Emile Morin, échevin, Jules Gingras, échevin; Ph. Garneau, échevin ; C. Jobin, échevin;Dr O. St-Amant, Laval Fortier, avocat; major B. Scott, Dr Art. Langlois, Dr Rémi Langlois, Dr Marcel Langlois, Antoine Langlois, C. A., les commandeurs Marcellin Pettigrew et Joseph Mercier, les chevaliers J.-S. Matte, J.-W. Cantin, Jules Côté, M. P. Beaudry, Maurice Gignac, Nap. Béland, Adj. Pouliot, Ern. Lavoie, Arm. Perreault, Ed. Hamel, I.C., J.-A. Roy, Ing. F.; Ros. Beaulieu, chef Dépt. du Feu; John Boullane, M. Grenon, J.-E. Belisle, Joseph, Henri et Fanny Gosselin, J.-C. Peters, G. Dorval, Alf. Simard, Ed. Déry, P.-J. Mailloux, Elz. Breton, J.-A. Plamondon, Geo. Paquet, Robert Cashman, J.-A. Guillot, J. Coulombe, J.-M.-P. Côté, L.-P. Gagnon, Vict. Côté, L. Montpas, Paul Gosselin, J. Hébert, Ign. Bilodeau, Eug. Donati, Martin Readdy, Geo et Jos. Emond, C.-E. Therriault Ern. Garneau, Julien, Léopold et Robert Lepine, Geo. Langlois, A.-A Tremblay, Edm. Bélanger, Ern. Lafleur, Pierre Gauthier, Oct. Bélanger, R. Laforce, E. St-Amant, Ludger Mercier, Félix Lepinay, J.-A. Turcot, P. Bédard, Jos. Paquet, Frs. Fortier, L.-A. Doyer, J.-A. Valin, J.-E Valin, Maurice, Geo. et L.-N. Gauvin, M. Turcotte, Johns-Racine, A. Bidégaré, Paul Samson, Paul-H. Binet, L.-O. Gagnon, Maur. Miquelon, J. Samson, H. Binet, F.-E. Côté, Geo. Lavoie, J.-H. Cantin, Robert et Joseph Fraser, O. Voiselle, J. Bélanger, Adj. Dussault, Alex. Bédard, E. Savard. Raym, Fortier, P.-H. Gauvin, J.-K. Laflamme, P.-C. Falardeau, J.-W. Deschambault, J.-R. Séguin, Ad. Gignac, E. Fournier, C. Dion, E. Amyot, Frank Gosselin, J Gagnon, E. Miller, A. St-Amant, J. Samson, Eug. Tardivel, G. Côté, Rol. Côté, J.-Em. Morissette, Dr Alp. Dion, J.-A. Renaud, J.-A.-G. Vallerant, Osc. Morin, Dr P.-H. Rainville, J.-R. Dupont, Gast. Côté, L.-A. Gaumond, L. Lanouette, Dr L. Lavallée, Em. Frenette, Jules Paquet, Ed. Coulombe, L. Lortie, J.-A. Coulombe, Chs. Pouliot, Ls. Saillant, Alp. Paquet, Maurice Francoeur, P.-A. Proulx, Art. Boivin, Geo. et Geo.-A. Brown, Elz. Lepinay, U. St-Pierre, Léo Laflamme, Alex. Deroussele, Dr Gust. Beaudet, Edg. Côté, W. Fortier, J.-P. Dussault, Alex. Laflamme, John et Paul Pouliot, Adj. Turcotte, Roméo Rousseau, etc.

La Maison Germain Lépine Limitée avait la direction des funérailles.

UNE AFFAIRE DESOPILANTE

(Suite de la dernière page)

reux successeur du malheureux Baker, cause ensuite toute une sensation en Cour alors qu'il affirme que la porte a été défoncée, il ne sait par qui, et que Baker est entré par la porte du magasin demeurée intacte et qui fut ouverte par l'amoureux qui s'enfuyait en entendant le bruit de la porte que l'on défonçait, "car, dit-il, c'est pas que j'avais peur de Baker, mais j'avais peur de la police.

"Comme je sortais, ajouta-t-il, j'ai rencontré Baker qui entrait et je lui ai dit : fais pas le fou ici, tu vas te faire prendre pour rien".

Deux autres témoins ont été entendus hier et l'affaire est ajournée à vendredi pour l'audition des témoins de la défense.

ME DROUIN A LIMOILOU

(Suite de la dernière page)

M. Duplessis a promis de protéger la presse indépendante.

M. Cossette termine son discours en assurant que toute la province doit avoir confiance dans le gouvernement actuel. "M. Duplessis a prêché plus que par des discours, dit-il, il a donné l'exemple de l'économie, en commençant les coupures dans ses propres émoluments, dans ceux de ses ministres, et des députés".

M. Henri-Paul Drouin a parlé, comme nous le disions au début, de l'"ennemi intérieur". "L'ennemi extérieur, dit M. Drouin, c'était l'ancien régime, et aujourd'hui, ce régime défait essaie de se servir de l'ennemi intérieur pour refaire ses forces. Il souffle l'envie et la jalousie dans le coeur de certains de nos bons amis, qui croient que leurs demandes près du gouvernement sont méconnues. Ayez confiance, dit l'orateur, tout doit se faire avec ordre, et quand le temps sera venu, vous vous apercevrez que vos gouvernants se souviennent". M. Drouin a illustré de plusieurs exemples, l'impossibilité mathématique qui existe pour un chef de département de donner un emploi à tous ceux qui en font la demande.

M. Thibault, le président, a aussi fait quelques remarques dans le même sens, demandant aux membres de son club d'avoir pleine confiance dans le comité de patronage de Limoilou.

CONFERENCE DE M. MATHEWS

(Suite de la page 3)

Le conférencier parle ensuite de la tournée qu'il accomplit dans tous les centres où l'association des assureurs est organisée. Il dit que depuis sa nomination il a visité toutes les filiales de l'Ontario, de l'Alberta, du Manitoba, de la Colombie britannique, des autres provinces et que partout on a tenu des assemblées à l'occasion de son passage qui, en plus de l'enthousiasme qu'elles indiquaient en faveur de l'Association, ont été fertiles en résultats pratiques pour tous les membres de cette profession.

"Que diriez-vous, continue-t-il, si l'on vous disait que d'ici le 15 octobre 1936, l'Association aura cessé d'exister? Considéreriez-vous la perte que cette disparition causerait aux affaires de l'assurance en général et à vos propres intérêts, ou resteriez-vous indifferents? Il n'est rien tel que cette réflexion pour renouveler à l'association un attachement qui s'est parfois lassé."

Parmi les bienfaits apportés par l'Association des Assureurs à ceux qui en font partie, M. Mathews cite les restrictions posées à la concurrence injuste, l'octroi de licences aux assureurs de profession, la législation en matière d'assurance. "Mais, ajoute-t-il, le grand oeuvre de notre association a été une oeuvre d'éducation. Les assureurs ont gagné la confiance du public grâce aux améliorations apportées par l'Association dans l'exercice de la profession. De six cent millions que se chiffraient, il y a quelques années, les transactions d'assurances, nous atteignons aujourd'hui un chiffre d'affaires global de sept mille millions."

Le conférencier termine en faisant appel à l'optimisme et à la collaboration de tous les membres en faveur de l'association "dont quelques hommes ne peuvent porter à eux seuls tout le fardeau."

M. J.-F. Mathews a été remercié par M. Nap. Mercure, ancien président de la filiale québecoise.

ON VEUT UNE ECOLE POUR GARCONS DANS NOTRE-DAME

(Suite de la page 3)

les non à l'épreuve du feu.

Au cours de la discussion sur cette question, il a été déclaré que la Commission paie trop cher pour les polices d'assurances sur ses écoles à l'épreuve du feu. Ainsi, on a mentionné le cas d'une école, celle des Saints-Martyrs, qui serait assurée pour $220,000. Le maire Grégoire s'est déclaré prêt à rencontrer les autorités provinciales avec le président M. Beaubien, et à demander la permission pour la Commission d'assurer à raison de 50 p. c. de leur valeur les écoles non à l'épreuve du feu et de ne pas assurer du tout celles qui sont à l'épreuve du feu.

"Si nous ne réussissons pas dans ces démarches, nous assurerons toutes les écoles jusqu'à concurrence de 50 p. c. de leur valeur, seulement", a ajouté le maire.

Les commissaires ont approuvé cette suggestion. A l'heure actuelle, les assurances contre le feu sur les écoles représentent un montant global de $4,300,000.

La Commission s'est aussi occupée de sa prochaine émission d'obligations, au montant de $200,000. Cet emprunt a été autorisé par la Législature pour la construction de l'école de St-Pascal, au coût de $160,000, et l'aménagement de l'école Léonard, au coût de $40,000. La Commission a reçu des offres de différentes maisons de courtage de Québec pour cette future émission. On lui a offert, en effet, des obligations à 2 1-2 p. c. pour 5 ans, à 3 p. c. pour 10 ans et à 3 1-2 p. c. pour 15 ans. M. Beaubien a émis l'opinion que la Commission pourrait facilement vendre des obligations en séries à 3 p. c. pour qu'inze ans. La décision finale a été laissée, en définitive, à un comité dont font partie entre autres, le président, le maire Grégoire et M. Leonard. On fera un appel de soumissions.

Le président a attiré l'attention de ses collègues sur le fait que la Commission prête environ une quarantaine de ses classes pour les écoles du soir, fondées par le gouvernement provincial. M. Beaubien trouve que la Commission devrait être dédommagée, au moins en ce qui concerne les frais d'éclairage, pour l'usage de ses classes. L'ex-président, M. Bédard, a fait observer qu'il a déjà fait des représentations à ce sujet, au Parlement, mais qu'on lui a répondu que la Commission n'avait droit à aucun dédommagement.

"Nous allons revenir à la charge", a déclaré M. Beaubien, "et si nous n'obtenons rien, nous refuserons l'entrée de ces classes pour les écoles du soir".

Cette proposition a été adoptée.

La fin de la séance a été consacrée à l'étude de questions moins importantes.

QUEBECOIS AU CONGRES DE LA LIGUE DES PROPRIETAIRES

(Suite de la page 3)

—Moratoire des hypothèques.

—Réduction de la période d'affichage et de l'avis à être donné aux propriétaires en cas de déménagement.

—Droit de succession sur les biens et mobiliers.

—Vente à tempérament.

—Limitation de la responsabilité du propriétaire dans le cas de la vente des immeubles.

—Taxes foncière et scolaire et impôt sur le revenu.

—Conventions collectives de travail relativement aux métiers du bâtiment.

—Secours aux sans-travail.

—Carte d'identité et carte d'électeur.

—Vente des propriétés pour arrérages de taxes.

—Réduction des frais dans le cas de vente d'immeubles par le shérif.

—Représentation des propriétaires organisés sur le conseil économique de la province.

CE QUE RECLAME LE QUARTIER DE LIMOILOU

(Suite de la page 3)

ce d'une église, celle de Saint-François d'Assise, une limite de 30 milles serait peut-être trop forte.

M. RUELLAND. — "On ne voit jamais d'homme de police, chez nous".

Le maire Grégoire demanda alors au secrétaire du comité d'écrire au chef de police pour lui demander de faire paraître des avis dans les journaux, à l'effet d'avertir le public que l'arrêt est obligatoire sur les boulevards de circulation, particulièrement sur la Première Avenue.

Au nom de la Ligue, M. Verdon s'est élevé, ensuite, contre le stationnement des automobiles sur la Première Avenue, durant la nuit, en disant que cela nuit à la circulation, et il a demandé aux autorités municipales de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la vente de feuilles communistes comme "Vendredi" et "Liberté".

LE MAIRE. — "S'il fallait sévir contre tous les journaux qui induisent le public en erreur, il y a bien des journaux de Québec qui disparaîtraient".

La Ligue de Saint-François d'Assise veut aussi avoir, dans les limites de la paroisse, des tramways à deux portes, comme il en existe dans les autres quartiers de la ville. Au sujet de l'incinérateur, M. Verdon a fait remarquer que si l'usine d'incinération s'impose, à Québec, les citoyens de Saint-François d'Assise sont d'avis qu'elle devra être exploitée par la ville elle-même.

M. VERDON. — "La ville est aussi capable que des particuliers d'en tirer des revenus".

LE MAIRE. — "Etes-vous importunés encore par les odeurs du dépotoir ?"

M. VERDON. — "Jusqu'à il y a deux ans, les mauvaises odeurs venaient jusqu'à la 13e Rue, dans Saint-François d'Assise. Depuis environ deux ans, on ne s'en aperçoit plus. Du moins, moi, je n'en ai pas connaissance".

LE MAIRE. — "On a découvert d'autres mauvaises odeurs, dans ce bout-là, et on est en train d'épurer cela".

L'un des délégués a demandé encore à nos conseillers d'obliger M. Ferland à construire une clôture le long du terrain qu'il possède, sur la Première Avenue, et où se trouvent de vieilles automobiles.

Enfin, la délégation s'est retirée en demandant à la ville de donner un plus grand nombre de policiers au quartier Limoilou. Avec le chiffre de sa population, a-t-on fait remarquer, le quartier n'est pas suffisamment protégé.

Le maire et les échevins ont promis aux délégués d'étudier attentivement toutes les demandes.

UNE BONNICHE DE GRANDE EXPERIENCE

(Suite de la page 3)

—Condamnée? Je n'ai pas d'affaire à vous dire cela.

—C'est ce qu'on va voir.

Le juge : —Vous êtes obligée de répondre. Je vous ai mise en garde tout à l'heure et je vous ai dit que tout ce que vous diriez pouvait servir contre vous.

Me Beaudoin : —N'êtes-vous jamais passée devant le recorder?

—J'ai été acquittée ce matin.

—De quoi vous accusait-on?

—(Après de longues hésitations). J'ai plaidé coupable, j'étais accusée de vagabondage.

—Et vous avez dit que vous aviez été acquittée, alors que vous avez plaidé coupable ! C'est tout, en attendant que l'on vous arrête pour parjure.

"Jugement après-demain", trancha le juge.

ON DECIDE DE CONVERTIR LA DETTE MUNICIPALE DE QUEBEC

(Suite de la page 3)

dette. A Montréal, la question a été soulevée, il n'y a pas encore longtemps. Il sera intéressant de suivre les délibérations qui s'engageront, au Parlement, sur cet important problème.

Au cours de la réunion du comité des amendements à la charte, d'autres suggestions ont été faites, à ce que nous avons appris. C'est ainsi qu'il a été proposé que l'administration utilise, dans le meilleur intérêt de la ville et pour les fins les plus urgentes, le fonds d'amortissement de la municipalité, qui se chiffre, à l'heure actuelle, à la somme de $4,500,000. La cité paie du 5 p. c. sur cet argent, qui ne lui rapporte en retour qu'un intérêt de 1 p. c. Des échevins croient que le moment est venu de se servir de ce fonds d'amortissement pour sortir la ville de l'impasse où elle est.

L'échevin Bertrand aurait proposé, aussi, que Québec demande à la Législature le pouvoir de ne plus exiger le paiement de la taxe personnelle de $2.

Ces suggestions, et quelques autres, feront l'objet d'une nouvelle discussion. Le comité des amendements à la charte se réunira de nouveau cet après-midi, probablement.

LA SITUATION FINANCIERE DE LA COMMISSION DES ECOLES

(Suite de la page 3)

tat actuel des livres de la Commission et des suggestions sur les réformes à établir. Ce rapport n'a pas été communiqué aux journalistes.

A la fin de la séance, le président a remis aux représentants de la presse une copie du bilan de la Commission des écoles pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1936. Nous en détachons ci-après les parties essentielles.

On constate que dans la section-capital, la Commission a un actif de $6,485,296.54. Le fonds d'amortissement, comprenant, entre autres choses, des espèces en banque et au trésor de $363,944.01 et des valeurs en fiducie de $1,155,230.33, se chiffre à $1,519,204.67, ce qui porte l'actif à $8,004,501.21. Dans la section-revenu, la lecture du bilan nous apprend que l'actif disponible est de $14,467.39, que les charges différées représentent un montant de $52,678.96 et que le déficit de revenu accumulé se chiffre à $128,349.60. On arrive donc au grand total de $8,199,997.16 pour l'actif.

Passons au passif de la Commission des écoles, maintenant. Le bilan nous apprend que la dette fondée, au 30 juin 1936, était de $6,404,000.00. Il y avait un découvert à la banque de $81,296.54. Le passif exigible, comprenant des comptes à payer, des intérêts accrus sur obligations, etc., était, au 30 juin dernier, de $189,985.52.

L'état du revenu et des dépenses indique que pour l'exercice financier du 1er juillet 1935 au 30 juin 1936, les revenus se sont élevés au total de $1,113,000.66 ainsi repartis:

Taxe scolaire	$1,068,485.55
Rétribution mensuelle	35,287.92
Octrois	6,377.19
Loyers	2,850.00
	$1,113,000.66

D'autre part, les dépenses se sont chiffrées à $1,114,279.82, laissant un excédent des dépenses sur le revenu de $1,279.16. En tenant compte de l'amortissement du déficit, on constate que l'excédent total des dépenses sur le revenu pour la période du 1er juillet 1935 au 30 juin 1936 a été de $8,413.41.

L'analyse des recettes et des déboursés indique, enfin, que du 1er juillet 1935 au 30 juin 1936, les recettes se sont élevées au total de $1,115,460.81. En déduisant de ce montant le découvert à la banque de $134,264.23 au 30 juin 1935, le total des recettes est réduit à $981,196.58. D'autre part, le montant total des déboursés s'est chiffré à $1,118,225.92, ce qui, déduction faite des recettes de $981,196.58, a laissé la Commission avec un découvert à la banque de $137,029.34, au 30 juin 1936.

Ce bilan financier a été accepté unanimement par MM. les Commissaires.

Au début de la séance, hier soir, M. Beaubien a reproché à M. Bédard, ex-président, d'avoir donné une entrevue aux journaux en critiquant le huis-clos de la dernière séance.

M. BEDARD. — "Ce n'est pas moi qui ai critiqué le huis-clos. Ce sont les journaux.

M. BEAUBIEN. — "Vous avez pourtant donné une entrevue au "Soleil", à ce sujet.

M. BEDARD. — "Dans le procès-verbal, vous dites que la Commission a siégé en comité général. Ce n'est pas ce qui avait été entendu.

M. BEAUBIEN. — "Nous avons fait ce que vous vouliez, auparavant.

LE MAIRE. — "Il était entendu, je crois, que nous devions siéger en comité général.

M. J.-K. Leonard opina dans le même sens.

Le président de la Commission entreprend alors la lecture du rapport spécial de M. Samson, sur l'état des livres de la Commission. A un moment donné, il demande à son prédécesseur s'il s'est rendu compte que les livres étaient mal tenus.

M. BEDARD. — "Nos auditeurs étaient là pour surveiller.

M. BEAUBIEN. — "Comme président, votre devoir n'était-il pas de voir à la bonne tenue des livres?

M. BEDARD. — "C'est ce que j'ai fait. Nos auditeurs me tenaient au courant et lorsque quelque chose n'était pas correct, j'y voyais.

LE MAIRE. — "Je suis ici depuis deux ans et, à ma connaissance, jamais on m'a informé que les livres étaient bien ou mal tenus.

M. Bédard ajoute que le comptable de la Commission était là pour voir aux livres. Il déclare aussi qu'il aurait été capable d'administrer avec le budget de cette année.

M. BEAUBIEN. — "Moi aussi, je suis capable mais en ne faisant pas de réparations à nos écoles.

M. BEDARD. — "Nos écoles ne sont pas en si mauvais état que cela.

Le maire demande, ici, comment il se fait que le rapport mentionne que la Commission n'a pas profité des escomptes accordés par certains fournisseurs.

M. BEDARD. — "La Commission a pu perdre ces escomptes parce que nous n'avions pas d'argent en main pour payer ces comptes.

M. Bédard déclare, plus loin, qu'il est hors de sa connaissance que la date de certaines factures ait été changée.

Le rapport de M. Samson mentionne, encore, que certaines factures ont été payées deux fois, par erreur. Cela est survenu dans quatre ou cinq cas, et M. Samson ajoute qu'il y a eu des remboursements. Trois des comptes payés deux fois s'élevaient, respectivement, à $19.50, $11.21 et $24.25. M. Bédard explique que dès qu'il s'est aperçu de l'une de ces erreurs, il y a vu.

Il est question, ensuite, d'achats faits par l'entremise de deux commis voyageurs. M. Bédard donne des explications sur ces achats, disant, entre autres choses, que l'un de ces voyageurs avait un stock en entrepôt dans une maison de Québec, ce qui lui évitait les frais de fret chaque fois qu'il vendait. Il était dit, dans le rapport, que les factures produites par ces deux voyageurs semblaient les mêmes que celles de cette maison.

Le rapport du vérificateur dit, plus loin, que des employés de la Commission ont acheté du charbon des fournisseurs de cette dernière pour profiter des prix spéciaux qu'elle fixait pour le combustible. M. Charles Bédard, contrôleur de la Commission, déclare qu'à sa connaissance, tous ceux qui ont reçu ce charbon l'ont payé à la Commission. Le président affirme, toutefois, que dans le cas de l'un de ces employés, il reste une balance due à la Commission. L'ex-président de la Commission, M. Bédard, affirme que ces achats ont été faits hors de sa connaissance.

M. Beaubien attire, aussi, l'attention de ses collègues sur le fait que la Commission a des comptes en souffrance de $44,000 pour l'enlèvement de la neige devant ses édifices. Elle n'a rien payé à la ville, dit-il, depuis quatre ans.

Enfin, le président de la Commission en arrive aux conclusions du rapport de M. Samson, qui peuvent se résumer comme suit :

1.—Le vérificateur suggère une réorganisation du système de comptabilité de la Commission et recommande qu'un état financier mensuel soit fourni aux commissaires.

2.—Avant constaté des irrégularités, M. Samson met à la disposition des commissaires des témoignages qu'il a recueillis de la part d'employés de la Commission et qui pourraient servir à l'institution d'une enquête.

3.—Le vérificateur suggère la formation d'un comité de finance pour étudier sous tous ses angles la situation financière de la Commission.

4.—Il recommande encore qu'une liste des déboursés de la Commission soit fournie aux commissaires à chaque séance.

5.—Enfin, M. Samson suggère une étude de toutes les polices d'assurance de la Commission.

M. Beaubien a remercié M. Samson de son rapport et déclaré que la Commission était satisfaite. Le vérificateur s'est mis à la disposition des commissaires pour tous les autres renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Esther Grenier, décédé à l'âge de 81 ans.

Le 14 septembre a été inhumée Mme Slara Genest, épouse de M. Achille Verret, sacristain décédée à l'âge de 72 ans.

Le 16 septembre a été inhumée Mlle Marie-Jeanne Houde, fille de Mme veuve Aimée Houde, décédée à l'âge de 30 ans.

OBSEQUES DE M. CYRILLE DUMAS

A SAINT-SEBASTIEN

Mercredi, le 2 septembre, à neuf heures et demie avaient lieu les imposantes funérailles de M. Cyrille Dumas, décédé à l'âge de 81 ans et 9 mois. Le regretté défunt était décédé subitement le dimanche matin, à Valley-Jonction, chez sa fille Mme Louis Denis Jacob. La dépouille mortelle fut transportée à Saint-Sébastien, sa paroisse natale, le jour même et fut exposée chez M. Arcadius Paradis.

Un bon groupe de citoyens de Valley Jonction, voulant rendre un dernier hommage à M. Dumas, l'accompagnèrent jusqu'à St-Sébastien. Citons, entre autres : MM. et Mmes Edouard Poulin, Antonio Labbé, Alphonse Jacob, Daniel Jacob, Irène Hébert, Emilien Bourque, Mme Léopold Carignan.

La levée du corps fut faite par M. le vicaire Lorenzo Lamontagne. Le service funèbre fut chanté par M. L. Lamontagne, assisté comme diacre de M. l'abbé Turgeon, curé de Ste-Cécile, comme sous-diacre, et de M. Noël Simard, du Séminaire de St-Victor. Aux autels latéraux des messes basses furent dites par les abbés Ferland et Jolicoeur, du séminaire de St-Victor. Pendant la messe du service, des soli furent rendus par M. Frs-Xavier Paradis, Paul Raymond Dumas, petits-fils du défunt. La chorale était sous la direction de M. Edmond Bernier.

Portaient les fleurs : Jeannot Lacroix, Guy Jacob, Maurice, Jean-Louis Dumas, petits-fils ; Paul-Henri Trottier, arrière petit-fils.

M. Joseph Lapierre portait la croix. La dépouille mortelle était portée par MM. Alphonse Blouin, Alyre Lemieux, Napoléon Paradis, Edouard Mercier, Gédéon Talbot, J. Michaud.

Faisaient partie du cortège : ses fils et ses belles-filles, MM. et Mmes Arthur et Lucien Dumas, Mme Philippue Dumas, M. Alfred et Linière Dumas ; ses filles et gendres : MM. et Mmes Arcadus Paradis, Arthur Lacroix, Oscar Gosselin, Louis Denis Jacob. Ses petits-enfants, M. Armand Dumas, Garthby, Gérard, François et Xavier Paradis, de Linière ; Paul, Raymond, Patrice, Laval, Jean-Claude et Laurier Dumas, Marie-Louis, Jean-Luc Lacroix, MM. et Mmes Cyrille Trottier, Henri Morin, Antonio Bolduc, Mme Lorenzo Morin, de Sherbrooke, Thérèse Paradis, Benoite, Léona, Carmelle, Yolande Dumas, Arrière-petits-enfants, Pauline, Charles-Auguste, Jean Trottier, Charles, Gislaine Paradis, Beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Edouard Marceau, Thetford-Mines, Thomas Fortier, Philias Fortier, Israël Fortier, Ste-Cécile. Ses neveux et nièces : MM. et Mmes Alphonse Dumas, Alcidas Dumas, St-Ludger, Louis Couture, Québec ; Louis Cameron, Louis Fortier, de Ste-Cécile, Alexandre Audet, St-Samuel Station, Mlle Bernadette Marceau, Thetford-Mines, M. C.-A. Bilodeau, Alfred Bourque, J.-L. Cliche, Alphonse Paradis, de Valley-Jonction, M. et Mme Stanislas Lagueux, de St-Joseph, Beauce, M. Jean-Oram Doyon, Mlle Cécile Doyon, St-Benoit Labre, M. Gérard Lavigne, de Notre-Dame des Bois. M. Joseph Brodeur, de Garthby, M. et Mme Lucien Beaudoin, de Lac Mégantic. La paroisse presqu'entière de St-Sébastien était représentée aux funérailles qui étaient sous la direction de la maison Honoré Mercier, de Ste-Marie Beauce.

FUNERAILLES DE M. PAUL LEMIRE

Mercredi matin, le 16 septembre, à 9 heures, en l'église de St-Fidèle, ont eu lieu les funérailles de M. Paul Lemire, employé au Quebec Railways, époux de Dame Georgiana L'Heureux, décédé le 14 septembre, à l'âge de 68 ans et 2 mois. Le départ s'est effectué à 8.45 heures, de la résidence mortuaire, 99 9e Rue, pour l'église de St-Fidèle.

Le deuil était conduit par les frères du défunt, MM. Alfred Lemire et J.-M. Lemire; ses beaux-frères, MM. Remi LeCavalier, Ed. Moreau, Delphis L'Heureux, J.-B. L'Heureux; ses cousins, MM. Ed. L'Heureux, I. L'Heureux, Philippe Gailloux, Achille Blondeau, A. L'Heureux, Ant. L'Heureux, R. L'Heureux, Louis Poulin, Jos. Hamel, Raoul Couillard, C. Moreau, Jos. Chamberland.

Dans le cortège on remarquait: M. Tancrède Gignac, échevin, M. le Chevalier J.-H. Levasseur, MM. Eugène Trudel, jr, Geo. Blouin, A. Carmier, Gérard Lefebvre, Jérôme Lefebvre, William Baronet, R. Couillard, Serg. A. Girard, Narcisse Gilbert, H. Petitclerc, Aimé Filteault, Jos. Beaulieu, E. Trépanier, J.-B. Minguy, Pierre Lavoie, J.-C. Roy, Narcisse Giguère, Arthur Hamel, Pierre Richard, Nap. Thibault, Antonio Blais, Jos. Asselin, Jos. Chamberland, Frédéric Robitaille, Donat Bélanger, G.-H. Bélanger, A.-W. Pakenham, S. Normand, Alex Martel, J.-A. Després, W. Dufour J.-A. Gagnon, J.-E. Potvin, Edmond Richard, J. Lepire, Ernest Perron, Frs Gravel, J. Simard, Pierre Denis, Jules Giguère, Eugène Delisle, Roméo Rousseau.

FUNERAILLES DE M. PIERRE BOUFFARD

A ST-LAURENT, I. O.

D'imposantes funérailles ont été faites, mercredi, le 16 sept. dernier, à M. Pierre Bouffard, décédé le 12, à l'âge de 87 ans et 8 mois.

Un cortège nombreux de parents et d'amis, qui avaient tenu à rendre un témoignage d'estime au regretté disparu et de sympathies à la famille éprouvée, a escorté la dépouille mortelle de la résidence mortuaire jusqu'à l'église paroissiale.

Pour la circonstance, l'église avait revêtu ses plus beaux ornements de deuil. La levée du corps fut faite par M. le chanoine J.-R. Pelletier. Le service fut chanté par M. l'abbé Joseph Lab

L'HON. M. FRANCOEUR DANS L'ARENE FEDERALE?

Si l'on en croit la rumeur, l'hon. M. J.-N. Francoeur, ancien député de Lotbinière et ancien ministre des Travaux publics dans le gouvernement Taschereau, entrera prochainement dans la politique fédérale.

Le gouvernement King nommera bientôt, en effet, un sénateur canadien-français. Il est question de M. Fernand Fafard, député de L'Islet-Montmagny. Dans ce cas, l'hon. M. Francoeur se présenterait dans le comté de M. Fafard. Si ce n'est pas M. Fafard qui est nommé au Sénat, ce sera sûrement un membre actuel de la Chambre des Communes, peut-être le docteur J.-T. Dussault, de Lévis, et, d'une façon ou d'une autre, il y aura un siège vacant.

L'hon. M. Francoeur a été député de Lotbinière pendant plus de vingt-cinq ans. Il était entré dans le cabinet Taschereau en 1930.

Me DROUIN A LIMOILOU

Devant les membres du Club National de Limoilou, il parle de l'"ennemi intérieur des unionistes".

M. Raymond Cossette

"Méfiez-vous de l'ennemi intérieur ; combattez-le, et rejetez-le au dehors de vous-mêmes ; il est plus à craindre que l'ennemi extérieur". C'est le conseil que donnait à ses auditeurs, Me Henri-Paul Drouin, avocat de la Commission des Liqueurs du district de Québec, qui prononçait un discours hier soir, à Limoilou, devant les membres du Club de l'Union Nationale. M. Drouin a expliqué que cet ennemi intérieur du gouvernement Duplessis, c'était l'impatience manifestée dans l'attente d'une situation, ou encore les paroles amères qui sont parfois prononcées lorsqu'un citoyen est nommé à un poste quelconque, par un chef de ministère.

L'assemblée d'hier soir était sous la présidence de M. L.-M.-J Thibault, président du Club qui présenta et remercia les orateurs.

M. le notaire Raymond Cossette adressa lui aussi la parole à titre d'orateur invité, et MM. Guillemette Lemire et Charland, tous membres de cette association politique, dirent quelques mots.

M. Cossette fit d'abord un bel éloge de l'honorable M. Oscar Drouin, C. R., député de Québec-est, et ministre des Terres et Forêts, dans le cabinet Duplessis : "Que M. Drouin demeure longtemps à ce poste de commande ; il ne peut qu'accomplir une oeuvre utile pour tous les citoyens de la province".

Parlant de l'Union Nationale, le notaire Cossette déclara que le but de ce groupement était de faire l'éducation économique, politique et sociale des hommes de bonne volonté et de la jeunesse. "Cette éducation se fait, dit l'orateur, en expliquant aux gens de quelle manière les gouvernements de la province parviennent à tel ou tel but. De plus, ajoute M. Cossette, l'Union Nationale, et son chef d'abord, M. Duplessis, demande au peuple de demeurer en éveil et de surveiller attentivement ce qui se passe au Parlement ; tous les esprits ouverts seront admis à faire de la critique constructive, afin que le gouvernement ne glisse jamais dans les erreurs du passé". M. Cossette donne comme preuve à ce qu'il énonce, que

(Suite à la page 11. 3e col.)

UNE AFFAIRE DESOPILANTE

Elle s'est instruite, hier, en cour des Sessions de la Paix. — La police a bonne mémoire.

Offense lointaine

Si la femme est volage, la police l'est moins et sa mémoire fidèle a retracé un beau brummel demeuré introuvable depuis le 3 ou 4 octobre 1934 ; date d'une plainte portée par son ancienne amie à la suite d'un train de tous-les-diables et d'une porte enfoncée à l'estaminet de la belle rue du Roi.

Depuis, toute à ses nouvelles amours, madame avait oublié le mandat d'arrestation qu'elle avait obtenu, jadis : "Je n'ai pas fait de démarche pour le faire arrêter, je peux jurer cela dix fois de file. Je veux seulement qu'il me f... la paix"

L'individu en question est accusé d'avoir, il y a deux ans, pénétré avec effraction chez la plaignante avec des intentions criminelles. La plaignante témoigne et donne sa version à la Cour : "Il a donné un coup et il a défoncé. La porte est tombée en mille miettes, la serrure a sauté. Baker est entré en blasphemant. J'ai eu tellement peur que je me suis sauvée à la "shed" de la Quebec Power. La police est arrivée et on m'a reconduite au magasin. Le sergent Couture a bouché la porte avec des planches. Baker était parti".

La plaignante est contre-interrogée par l'avocat du prévenu, Me Henri-Paul Drouin. Elle raconte qu'elle vivait maritalement avec l'accusé depuis sept ou huit ans, qu'elle l'a renvoyé parce qu'il l'a battue. D'après le témoin, ce serait peu de temps après que Baker défonçait sa porte et qu'elle demandait l'émission d'un mandat contre lui, mandat qu'elle a oublié depuis.

—Après avoir porté plainte contre Baker, vous avez vécu de nouveau avec lui ?

—Oui.

Le juge : — Pendant combien de temps avez-vous fait bon ménage ?

—C'était un ménage de peur. Je me suis remise avec lui parce que j'en avais peur. Nous sommes séparés depuis trois mois. J'en ai assez de l'avoir fait vivre pendant huit ans ; les habits qu'il a sur le dos, c'est moi qui les lui ai donnés.

L'ami actuel de madame, l'heu-

(Suite à la page 11. 3e col.)

Ce que réclame le quartier de Limoilou

LE CONGRES DE L'U. C. C. A RIMOUSKI

L'Union catholique des cultivateurs a tenu son congrès annuel, jeudi dernier, dans la salle du Séminaire de Rimouski.

Des citoyens de St-François d'Assise rencontrent, hier, le comité administratif pour suggérer des améliorations à réaliser dans leur quartier et surtout dans leur paroisse.

LES DELIBERATIONS

Rimouski, 29. — (D. N. C.) L'Union catholique des cultivateurs a tenu ses assises annuelles en notre ville. A cette occasion les aumôniers des cercles locaux étaient ici accompagnés de cultivateurs qui viennent de plus en plus nombreux à cette importante manifestation agricole annuelle.

Le Congrès s'est ouvert par une messe solennelle à l'Ecole d'Agriculture. S. E. Mgr Courchesne fit le sermon d'ouverture. Il exposa les directives de l'Eglise sur le syndicalisme dans ses applications à l'association professionnelle des cultivateurs.

A cause du grand nombre de congressistes, les délibérations eurent lieu au Séminaire, la salle de l'Ecole d'Agriculture ne pouvant tous les contenir.

Plusieurs excellents travaux furent présentés par divers conférenciers que malheureusement il nous est impossible de résumer parce que nous n'en avons pas les textes, entr'autres "Les Caisses Populaires", par M. Gamache, gérant de la Caisse Populaire du Bic.

M. Gérard Fillion fit des remarques d'ordre général. Il mit l'U. C. C. en garde contre l'ingérence de la politique dans les cercles et dit que l'U. C. C. ne doit être à la remorque d'aucun gouvernement. Il annonça aussi que l'U. C. C. avait organisé une société d'assurance mutuelle pour ses membres, que cette société ferait des placements chez la classe agricole afin que les capitaux de la campagne restent à la campagne.

M. Delphis Morency, de Trois-Pistoles, pria des organisations agricoles qui devraient être toutes contrôlées par l'U. C. C. tels, la Coopérative Fédérée, le corps agronomique, les Cercles agricoles et de fermières, les sociétés d'agriculture. Il ne devrait y avoir qu'un seul organisme agricole dans toute la province et que les subsides aux divers groupes devraient cesser d'être payés directement mais confiés à l'organisme central.

Plusieurs congressistes prirent part à la discussion qui suivit sur ce sujet et une résolution fut passée priant le gouvernement d'unifier les divers organismes agricoles de la province.

M. Auguste Brisson, de St-Anaclet, promoteur de l'avoine "Don de Dieu", donna quelques résultats obtenus dans la récolte de 1936. Nous avons retenu celui de M. Ls-Ed. St-Laurent qui, d'une semence de 1 5-8 livre dans 1-2 acre récolta 1,200 livres.

M. l'abbé Alphonse Pelletier, de l'Isle-Verte, parla du prix élevé des machineries agricoles et dit que cette question se réglera par la coopération et l'esprit de corps.

M. Abel Marion, président général, fournit quelques précisions utiles sur cette question. M. Lavoie, B. S. A., de St-Simon, présenta un travail technique agricole excellent sur les amendements calcaires.

Le problème de secours aux colons donna lieu à une intéressante discussion. Une résolution fut passée à l'effet que le secours aux colons soit donné sous forme d'allocations familiales, en paiement de primes de défrichement.

Feuilles communistes

Une délégation de la Ligue des Citoyens de Saint-François d'Assise a rencontré le comité administratif, hier après-midi, et a suggéré plusieurs améliorations dans l'intérêt de cette paroisse, en particulier, et de tout le quartier Limoilou, en général. Les délégués étaient MM. Delphis Verdon, président, A. Roberge, vice-président, C.-T. Bédard et Louis Ruelland.

M Verdon a réclamé d'abord la confection de trottoirs au sortir du tunnel de la Première Avenue jusqu'aux limites de la ville, sur le chemin de Charlesbourg. C'est une distance d'environ un demi-mille. Le maire et les échevins ont reconnu le bien fondé de cette demande, et sur le champ, le secrétaire a été chargé d'écrire à l'ingénieur en chef de la ville, à ce sujet. L'un des délégués a fait observer que la ville n'est propriétaire d'aucun terrain, de chaque côté de cette artère. Les terrains appartiennent tous à des citoyens de Québec, qui devront, suivant la loi, payer leur quote-part de la construction de ces trottoirs.

En second lieu, M. Verdon a attiré l'attention de nos édiles sur le fait que la Première Avenue est devenue un veritable champ de course pour les automobilistes. Ces derniers y circulent à grande vitesse. Des plaintes ont déjà été portées, mais pas en nombre suffisant pour servir de leçon. D'ailleurs, a ajouté M. Verdon, il n'y a pas d'homme de police pour surveiller l'application des règlements.

LE MAIRE. — "Est-ce que la Première Avenue n'est pas un boulevard de circulation ?"

M. VERDON. — "Oui, mais personne n'arrête, conformément au règlement. Le dimanche, à la sortie de l'église, les piétons sont toujours en danger".

L'échevin Bertrand suggéra une limite de vitesse de trente milles sur la Première Avenue, mais on lui fit remarquer qu'à cause de la présen-

(Suite à la page 11. 5e col.)

DELEGATION DE LA C. T. C. C.

Une importante délégation d'ouvriers ira rencontrer aujourd'hui le cabinet provincial. Elle sera composée d'officiers de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, des principaux officiers du Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec et des officiers des comités paritaires chargés de surveiller la mise en vigueur des contrats collectifs de travail.

La délégation demandera à l'honorable M. Duplessis et à ses collègues de bien vouloir considérer, dès la session d'octobre, les amendements à apporter à la loi de l'extension des contrats collectifs de travail dans la province. De nombreux amendements seront proposés à la loi et les ouvriers sont anxieux de voir cette affaire réglée avant d'avoir à signer de nouveaux contrats avec leurs employeurs.

L'HON M. DUPLESSIS LUTTERA CONTRE LES COMMUNISTES

"Dans la province de Québec, on veut le bon ordre et le respect de la loi et le gouvernement de l'Union Nationale ne tolérera pas les associations communistes, socialistes et bolchévistes." C'est ce qu'a déclaré hier à Montréal le premier ministre de la province, l'honorable M. Maurice Duplessis, après avoir reçu dans ses bureaux de la métropole une délégation dont quelques membres ont dit qu'ils représentaient le "Front Populaire". C'est à propos du chômage que cette délégation s'était ménagé une entrevue avec le premier ministre.

"J'ai déclaré à ces gens, dit M. Duplessis, que le nouveau gouvernement ne tolérera pas un seul instant des organisations communistes ou socialistes, quel que soit le nom dont elles se couvrent. Je leur ai dit que le gouvernement se souciait peu de leurs agissements, que nous connaissons, et qu'il emploierait toute son énergie pour arrêter tout mouvement qui serait contre l'ordre et la loi."

"Le gouvernement considère que les influences communistes, socialistes et bolchévistes vont à l'encontre de la mentalité de la province de Québec et qu'elles constituent un grave obstacle au maintien du bon ordre et de la loi. C'est pourquoi il ne les tolérera pas."

L'U. C. C. A SHERBROOKE

M. Philippe Laroche, de Saint-Camille a été réélu président de la section de Sherbrooke.

M. Lucien Therrien

Hier soir, c'est M. Lucien Therrien, agronome de Grandby, qui a été le principal orateur au congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs du Diocèse de Sherbrooke, dont les assises se sont tenues dans la ville de Sherbrooke même. M. Therrien a déclaré entre autres choses, que les difficultés que le fermier rencontre aujourd'hui, disparaitraient le jour ou la coopération la plus étroite existerait entre tous les agriculteurs: "L'individualisme n'a plus sa raison d'être chez les cultivateurs, dit-il; ils doivent à tout prix se joindre à des associations comme l'U. C. C. où les problèmes sont étudiés et réglés en commun.

A l'issue de la soirée, les membres de l'association procédèrent à l'élection de leurs officiers. M. Philippe Laroche, de Saint-Camille a été réélu président de l'association, pour un second terme. M. J.-S. Fontaine, de Weedon a été élu vice-président. Les directeurs sont : MM. Fleury Belanger, Stanislas Lefebvre, Joachim Roy, Joseph Desmarais, et Joseph Veilleux. Parmi les résolutions qui ont été adoptées au cours du congrès, on remarque la recommandation qui est faite au gouvernement de Québec, de créer une loi provinciale pour les débouchés commerciaux; de doter d'un octroi raisonnable le journal des cultivateurs: "La terre de chez nous," et d'accorder aux fermiers une prime pour défrayer le coût de production pour le beurre et le fromage, tant que ce commerce sera dans la situation précaire où il se trouve.

DEUX ENQUETES DU CORONER MARCEAU

M. le docteur Paul Marceau, coroner du district de Québec, a tenu deux enquêtes hier matin, à la morgue Arthur Cloutier, à la Haute-Ville. Il s'agissait des enquêtes sur les causes de la mort de deux bambins, Albert Maddison, 8 ans, et Henri Vézina, 6 ans, qui ont trouvé chacun une mort tragique dans des circonstances que l'on connait. Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans les deux cas.

LA SEMAINE DU POISSON

La campagne entreprise par le gouvernement fédéral aidera à l'augmentation de la consommation.

L'hon. M. Michaud

La "Semaine du Poisson du Canada" s'est ouverte, hier, pour se continuer jusqu'au 3 octobre, dans tout le Dominion. Adressant la parole à cette occasion, l'honorable M. J.-E. Michaud, ministre des Pêcheries, a déclaré que l'industrie des pêches du Canada constitue le moyen d'existence d'un nombre plus important d'habitants de ce pays que n'en comporte l'une quelconque des villes du Canada à l'exception de Montréal et Toronto. Une exploitation de cette importance peut donc, sans écart, se réserver l'observance d'une semaine particulière de l'année, déclara M. Michaud.

"C'est ainsi", poursuivit encore M. Michaud, "que Vancouver et Winnipeg sont de grandes villes mais il n'empêche que le nombre des nôtres qui dépendent directement des pêcheries, soit plus de 400,000 individus, est sensiblement supérieur à la population de l'un ou l'autre de ces importants centres de peuplement.

"La semaine du Poisson du Canada" a été instituée par les dirigeants de l'industrie poissonnière et non par le ministère des Pêcheries", poursuivit l'hon. M. Michaud, "mais elle reçoit tout mon agrément et tout mon appui et j'entretiens l'espoir que pour tout le pays on se fera un devoir de l'observer".

M. DAMASE POTVIN CONFERENCIER

La Société historique de Montréal aura comme conférencier, le 30 septembre, M. Damase Potvin, journaliste, qui parlera de Peter McLeod, désigné comme l'homme de fer du Saguenay.

M. Potvin publiera tout prochainement la vie romancée de Peter McLeod.

M. Aegidius Fauteux présidera la réunion de la Société historique de Montréal.

LE THÉ 'SALADA' est délicieux 3017

Une nouvelle grève des taxis déclarée à Montréal

La décision a été prise à minuit par les propriétaires de l'association des taxis Diamant après que le bureau d'arbitrage eut échoué dans ses négociations en vue de régler le différend.

Grève partielle

Montréal, 29. — (P.C.) — Les propriétaires de taxis de l'Association de taxis Diamant ont déclaré la grève aujourd'hui, ou pluptôt ils ont repris celle qu'ils avaient déclarée au mois d'août dernier et qu'ils avaient maintenue pendant cinq jours.

Cette décision a été prise à minuit après qu'un bureau d'arbitrage de trois membres eût échoué dans ses négociations en vue de régler le différend.

Les demandes des propriétaires de taxis sont les suivantes: réduction des honoraires comme membres de l'Association de $38.74 à $25.00 mensuellement; reconnaissance de leur organisation en vue d'achats collectifs; renonciation par l'Association aux permis de taxis qu'elle contrôle, ces permis devant devenir propriété des propriétaires de taxis.

La grève actuelle n'affecte que les propriétaires de taxis Diamant et à une réunion qui sera tenue aujourd'hui le comité de grève entamera des négociations avec les conducteurs indépendants pour leur demander de renouveler leur coopération qu'ils avaient accordée lors de la grève du mois d'août.

Les propriétaires de taxis dont les permis sont détenus par la compagnie conduiront leurs véhicules dans des garages privés, a-t-on décidé. Ceux qui ont leurs propres permis prendront part à une grande parade au cours de la journée.

A la conférence d'hier se trouvaient l'ancien juge Victor Cusson, président, Hector Racine, président de la compagnie Diamant, et Emile Raymond, porte-parole des propriétaires de taxis.

Raymond affirma qu'aucune réduction dans les honoraires ne pouvait être accordée à moins que le paiement pour les privilèges contrôlés par l'Association ne soit abaissé pour un montant correspondant.

On attend maintenant le rapport du bureau d'arbitrage qui doit être donn éaujourd'hui même ou demain.

SOIREE D'AMATEURS

N'oublions pas la soirée d'amateurs organisée par la Jeunesse Ouvrière Catholique de cette ville, de concert avec la J.O.C.F. Cette soirée, dont le programme a été préparé avec soin, aura lieu dans la salle paroissiale de Saint-Malo ce soir.

UNE FETE AU CAPT. MURRAY ROBERTSON

Ses camarades de la Légion Canadienne lui présentent leurs meilleurs souhaits à l'occasion de son départ pour Ottawa.

DES REGRETS

La salle du Club de la Légion Canadienne a été la scène d'une réunion très agréable à l'occasion d'une fête donnée au légionnaire capitaine A.-Murray Robertson, M.C., qui s'en va à Ottawa, où il a été transféré.

Le lieutenant-colonel P. Ouellet, V.D., president du Club de la Légion Canadienne, qui présidait la soirée, dans un excellent discours, a exprimé les regrets des membres de la Légion à la suite du départ du capitaine Robertson et en même temps il exprima les voeux sincères de ses camarades dans le nouveau champ d'activités où il entre.

Le capitaine Robertson exprima de son côté ses regrets de quitter Québec et ses amis du Club de la Légion Canadienne et du Royal Rifles Regiment, auquel il appartient. Il assura qu'il garderait toujours un excellent souvenir de ses amis de la Vieille Capitale et qu'il reviendrait toujours avec plaisir parmi tous ses camarades.

SEPT ALARMES

Sept alarmes ont été sonnées, au cours de la journée d'hier. Il s'agissait de légers feux de cheminée.

LE DEMENAGEMENT EST COMMENCE

On a commencé hier à déménager les bureaux de la Voirie dans le nouvel édifice de la rue Saint-Augustin. A partir d'aujourd'hui, l'hon. M. Leduc, son sous-ministre et quelques-uns des officiers du ministère occuperont leurs nouveaux bureaux. Les autres déménageront aussi ces jours-ci. Le ministre de l'Industrie et du Commerce, l'hon. M. Bilodeau, et les membres de son personnel se transporteront ensuite rue Saint-Augustin, où on leur a préparé plusieurs pièces. La nouvelle installation permettra aux autres départements de s'installer plus à leur aise. Actuellement, on est à l'étroit dans plusieurs pièces. Plus tard, on pourra encore s'agrandir lorsque la police provinciale aura pris possession du nouvel édifice que le gouvernement a décidé de construire.

"PAS DE COMPTANT...votre vieux radio EST LE premier paiement!"

CONDITIONS FACILES SUR CES NOUVEAUX DeFOREST CROSLEYS 1937

Le "Orion"

De Forest Crosley "Orion"

$79.95

- Syntonisation simplifiée.
- Appels de police.
- Réception étrangère.
- Sélectivité améliorée.
- Nouvelles lampes METALLISEES sans bruits.

Ce joli modèle tout-monde est une valeur exceptionnelle à ce bas prix. Le nouveau cadran trois couleurs simplifié capte toutes les bandes d'ondes. Plusieurs améliorations nouvelles contribuent à augmenter sa puissance, sa sélectivité et sa sensibilité. Le capteur d'ondes nouvellement perfectionné élimine les cris et l'interférence des codes. Commande à vernier améliorée pour syntoniser les ondes courtes de façon précise. Réglage automatique du volume et manuel des sons.

Cabinet fini tout en noyer bouveté ouvragé, panneaux latéraux en bois oriental assemblé en V. La flèche éclairée sur le cadran indique la bande d'ondes syntonisée. Nouveau haut-parleur dynamique de 8 pouces.

De Forest Crosley "Comet"

$179.95

SEUL LE DE FOREST CROSLEY a le PANNEAU de SYNTONISATION INCLINE à "CADRAN-RAYON" pour syntoniser "SANS SE BAISSER"

Un vrai récepteur "Etoile", utilisant dix lampes pour donner la performance de 12 lampes, et possédant tous les triomphes techniques pour 1937, excepté le supprimeur automatique des bruits. Pleine portée de syntonisation, bande régulière, bandes des ondes courtes, amateurs, aviation et police. Console inclinée sans se baisser à cadran-rayon, avec un pointeur pour chaque bande illuminé automatiquement quand on fait mouvoir le commutateur d'ondes.

Le haut-parleur de 12 pouces est du type auditorium, entièrement dynamique, donnant un son plus vivant, plus riche. Une planche résonatrice flottante montée sur du caoutchouc crée une sonorité plus naturelle. Le cabinet a un panneau central en bois Narra ouvragé, garni de noyer fourchu avec incrustation.

Le "Comet"

Ne manquez pas de voir le nouveau

De FOREST CROSLEY

Pianos Radios Laveuses — C. ROBITAILLE ENR. 320 RUE ST-JOSEPH LA MAISON DU SERVICE ET DE LA QUALITÉ — Meubles Poêles Réfrigérateurs

PAS DE COMPTANT si la valeur de votre vieux radio égale 10% du prix d'achat d'un nouveau De Forest Crosley 1937.

A CHOISIR : vous avez les modèles à panneau conventionnels de $99.95 à $109.95 et les radios à panneau incliné "sans se baisser" de $115.95 à $259.50.